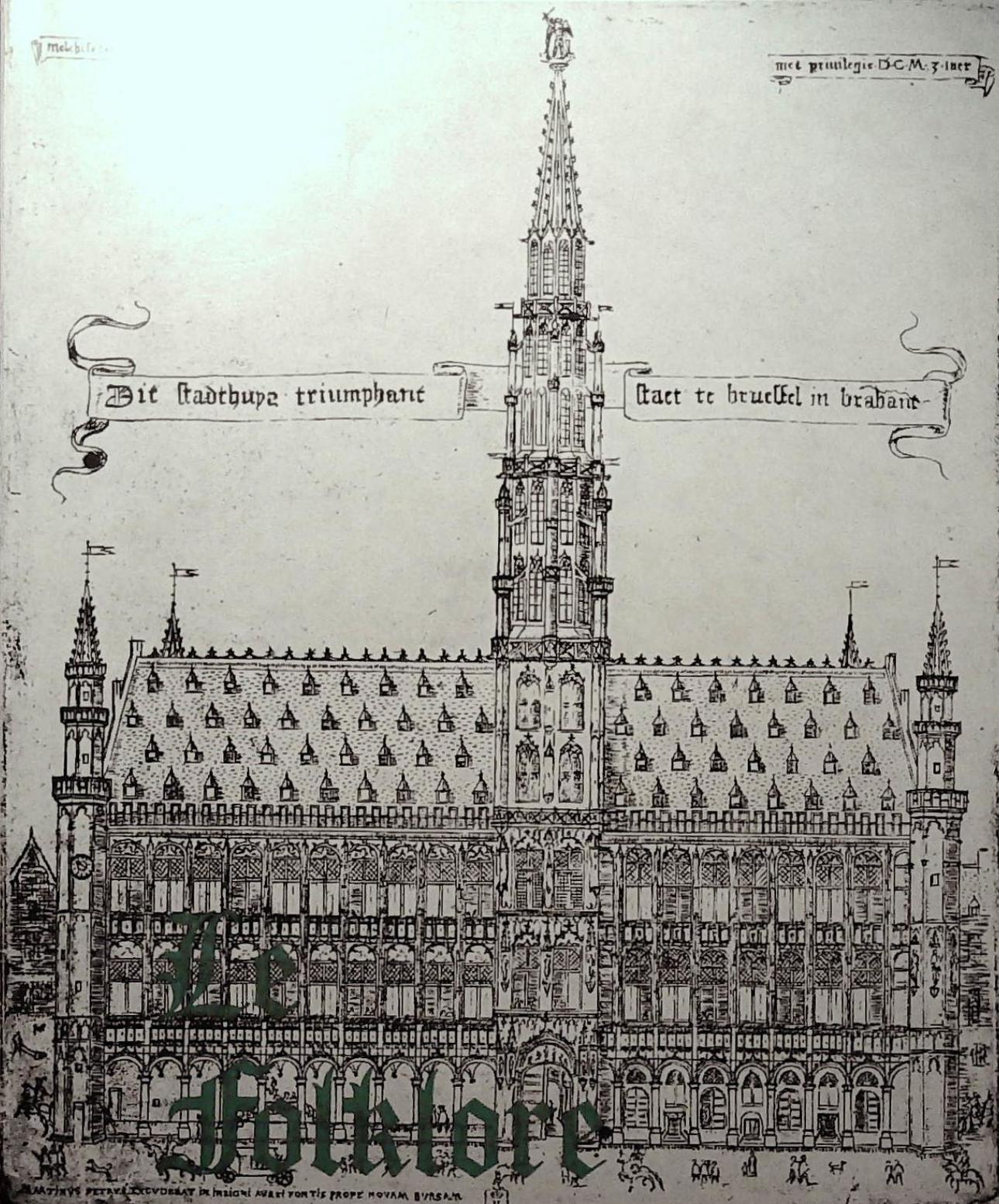


Dit stadthuse triumphant

staet te bruellet in brabant



The
Folklore
Brabançon

Le
Folklore
Brabançon

Notre couverture :

*La plus ancienne représentation connue de
l'Hôtel de Ville de Bruxelles. — Gravure de
Melchizedech van Hooren, Gravure de 1565.*

(Cabinet des Estampes, Bruxelles.)

SEPTEMBRE 1962

N° 155

BRABANT - ILE DE FRANCE

Après l'exposition remarquable « *Rubens, diplomate* », qui s'est tenue au château du Steen à Elewijt, le Service de Recherches historiques et folkloriques du Brabant organise une deuxième exposition d'art, qui aura sûrement un même retentissement en Belgique et à l'étranger.

BRABANT - ILE DE FRANCE

se tiendra du 14 octobre au 17 décembre 1962 au Palais des Beaux-Arts à Bruxelles.

Le Folklore Brabançon

ORGANE DU

Service de Recherches Historiques
et Folkloriques de la Province
de Brabant

RUE ST-JEAN, 4 — Tél. 13.07.50
BRUXELLES

SOMMAIRE

<i>Le Château d'Heverlee dans la Peinture du XVI^e siècle</i> , par Robert d'Udekem de Guertechin	221
<i>Le Vieux Koekelberg</i> , 2 ^{me} partie, par Joseph De Mul	234
<i>Jean van Ruysbroeck et son temps</i> , par Marcel Vanhamme	249
<i>Les Moulins d'Uccle</i> , par H. Crokaert	289
<i>In memoriam. Jacques Favauge n'est plus</i>	330
<i>Epitaphes de monuments funéraires</i> . .	331
<i>Varia</i>	335
<i>Bibliographie</i>	334

SEPTEMBRE
1962

N° 155

PRIX : 35 F.

Le Service de Recherches
Historiques et Folkloriques du Brabant
publie également une Revue en néerlandais

« DE BRABANTSE FOLKLORE »

*Au sommaire du n° 155
de septembre 1962 :*

« Kunstschatten uit oud Affligem »,
par Dom Albertus Van Roy, O.S.B.

« Het geestelijke leven te Wommersom »,
par Leo Tulkens.

« De Schuttersgilden in het Land van Aarschot
tot de XVI^e eeuw »,
par le Dr P. de Fraine.

« Een reis van Breda naar Brussel in 1836 »,
par Constant Theys.

« Antoon de Croy, Heer van Aarschot »,
par E. Op de Beeck.

« De Orgelmakers Forceville »,
par Ghislain Potvlieghe.

« Gezegden verliezen hun betekenis »,
par Fons Maes.

« Een vondeling te Hekelgem in 1823 »,
par Remi De Schrijver.

Le Château d'Heverlee dans la Peinture du XVI^e siècle

par

Robert d'UDEKEM DE GUERTECHIN

L A ville de Louvain a donné naissance, au XVI^e siècle, à un peintre de valeur, ou, pour être complet, à une famille de peintres. Cet artiste s'appelait Martin et sa famille Van Valkenborgh. Martin est né à Louvain en 1535 (1), comme son son aîné, Luc (1530); ses autres frères, Gérard, Eustache et Quentin-Henri auraient également vu le jour dans la ville universitaire.

Louvanistes, fiers de leur ville natale, leur imagination était remplie de représentations chères, comme le château d'Heverlee et son domaine.

Les Van Valkenborgh appartenaient à une famille, qui en trois générations compte une dizaine de peintres. Les registres communaux de Malines mentionnent, en 1417, des Van Valkenborgh - Valkenberg - Valkenberch - Valkenborch - Valckenborg - Valkenburg et Valckenburg; les livres paroissiaux nous en révèlent au début du XVII^e siècle.

Un Thierry Van Valkenborch, fils de Gauthier, de Giffene, près de Bois-le-Duc, fut reçu bourgeois de Malines en 1457. La mère de Martin, Anna Meys, avait épousé Laureys, ou Laurent, et habitait en 1568 Rensberch.

(1) Kunstler Lexikon Thieme-Becker. XXXIV,
Biographie Nationale T. 26, p. 54.

On les croit originaires des Pays-Bas, près de la frontière allemande. Ils doivent avoir émigré au sud, en passant par Louvain, Malines, Anvers.

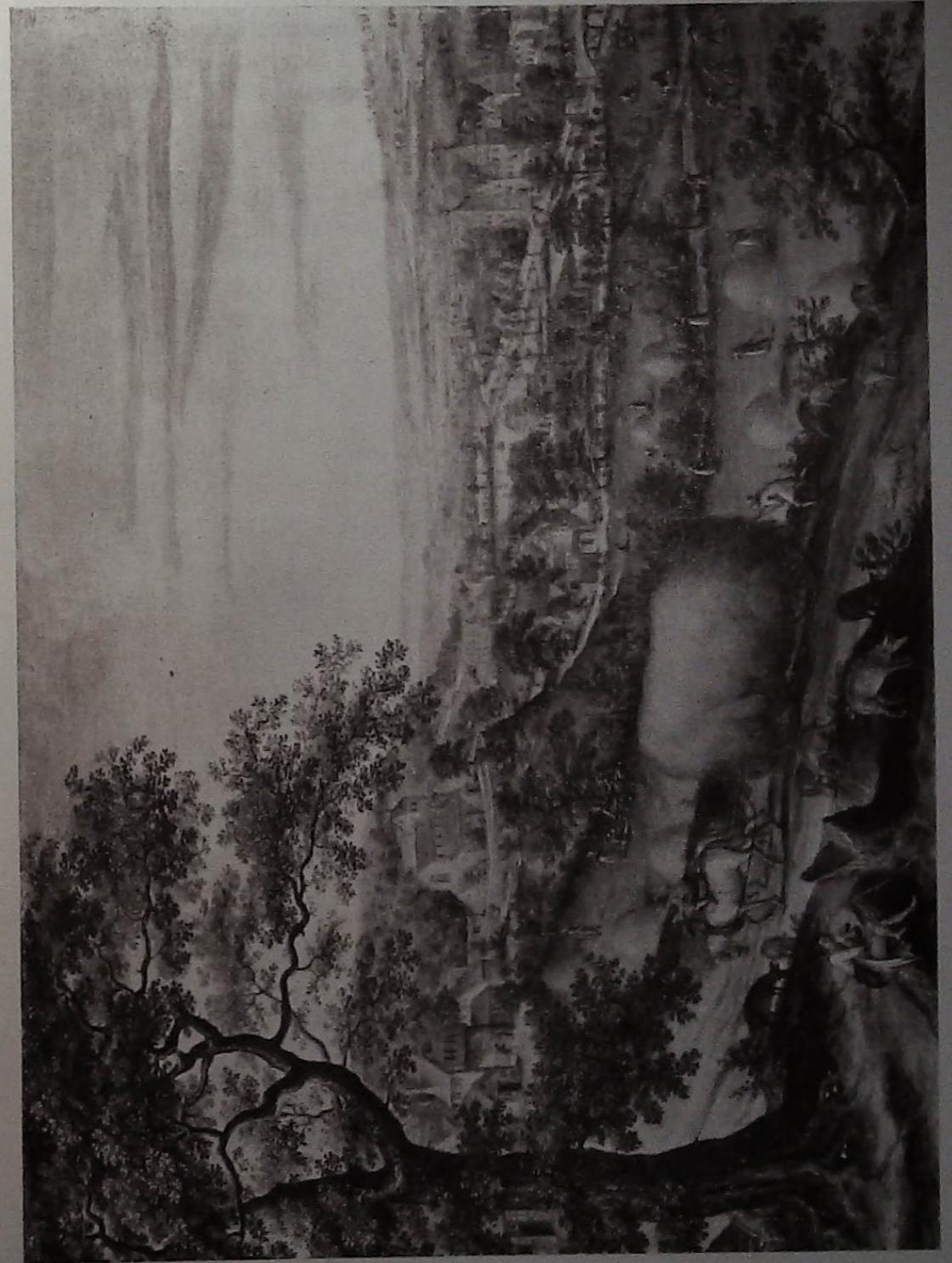
Martin Van Valkenborgh était l'élève de Luc, son frère aîné de cinq ans. Luc est le peintre le plus intéressant de la famille, et un des derniers représentants paysagistes de l'école des maniéristes, qui prime dans ses compositions par les détails, la minutie, les soins et la distinction. Il présente ses sujets plus harmonieusement que Martin. Il emploie les tons gris, il porte plus de soin à ses travaux et est plus naturel. Son pinceau crée plus de raffinement que celui de son frère, qui semble ne pas avoir saisi la valeur et la profondeur de Pierre Breughel l'Ancien. Car les œuvres des deux frères s'effleurent en analogies dans les sujets Breughéliens.

Les peintures de Martin sont très souvent des paysages flamands, des vues prises en perspective et à vol d'oiseau, mais qui ne sont point comme chez Luc, étonnement vraies et d'une origine aussi remarquable. L'ampleur du style de Breughel lui a échappé parvenant à résoudre, à sa manière, les problèmes de perspectives linéaires et aériennes. Il suit Luc dans le paysage, les fêtes populaires, ses « mois », ses « saisons », ses « personnages et animaux bizarres » qui caractérisent l'art de Pieter Breughel.

Martin Van Valkenborgh était, dit Arthur Laes (2) : « un » artiste habile, mais non une personnalité de premier ordre. « Martin ne fait pas figure de créateur novateur. Sa production » évoque le paysage dit panoramique, mais interprète en fragments agrandis avec des reminiscences de Pieter Breughel l'Ancien. Martin ne sera pas de la lignée de nos peintres de la fin » du XVI^e siècle, qui sous l'impulsion de Gilles van Coninxloo » et Paul Bril, cherchent à donner au paysage une suite intense, » à traduire un caractère permanent, et, de la sorte se sont efforcés d'aboutir à une expression nouvelle, qui allait préparer » la voie au paysage du XVII^e siècle. Enfin, entièrement affranchi, Martin n'a exercé aucune action sur ses contemporains : » un attardé n'entraîne pas les forces jeunes ».

Si l'on ne connaît plus Martin à Louvain et à Heverlee, on ignore aussi l'endroit de son tableau « Paysage avec charrette

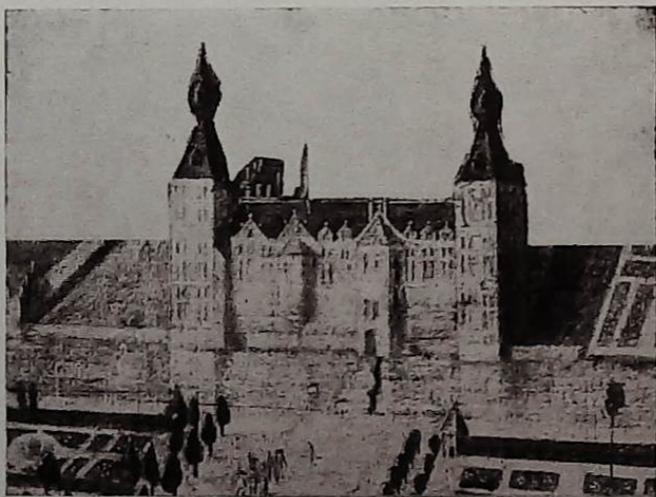
(2) Conservateur aux Musées Royaux des Beaux Arts, Bruxelles.



Photographie du tableau de Martin Van Valkenborgh (21 sur 29 cm).

de foin » de la collection J. van Praag, à Blaricum (Pays-Bas). Ce tableau, sur bois, mesure 21 sur 29 cm, finement peint, figura sous le nom de Martin Van Valkenborgh à l'Exposition « Paysages dans les Pays-Bas » à Gand, en 1961, sous le n° 66. Il porte le monogramme $\frac{M}{V}$.

Il s'agit cependant bien ici, d'une perspective qui mérite d'autant plus notre attention que ce paysage est, sans contredit, l'ancien château d'Heverlee près de Louvain, appelé aujourd'hui le château d'Arenberg.

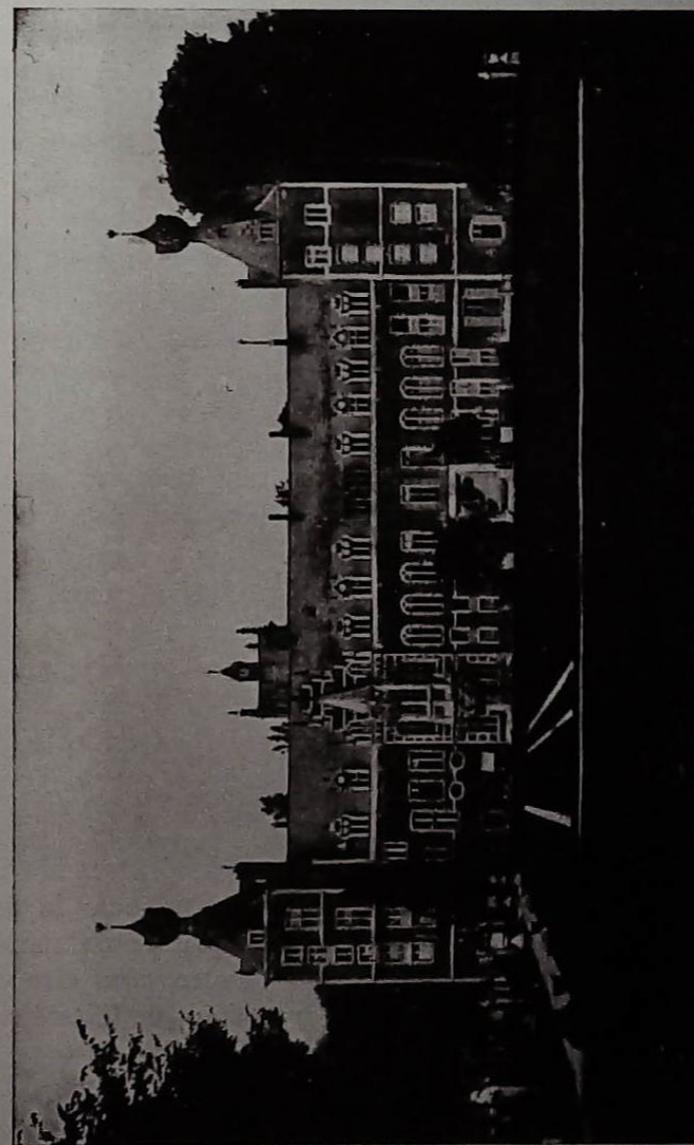


Façade du Château d'Heverlee.
Fragment d'un tableau (fin XVI^e siècle).

Cette résidence bien connue, née d'un caprice de Prince, souverainement distingué, était fastueuse et de noble aspect. C'est un endroit, qui de nos jours encore, éveille la douce sympathie d'une nature prodigue de ses richesses aux prairies verdoyantes et paisibles, baignées par la Dyle.

Personne ne semble avoir remarqué qu'il représente l'ancienne Seigneurie d'Heverlee, telle qu'elle devait apparaître à son origine, peu avant Charles II de Croy, quatrième Duc d'Archoth (1560-1612), du temps de Guillaume de Croy, Gouverneur de Charles Quint.

Bien sûr, on ne retrouve pas sur ce tableau la « drève du Château », actuellement « avenue Cardinal Mercier ». Celle-ci ne fut aménagée qu'entre les années 1596 et 1604, comme d'autres « détails », à lire l'inscription de la pierre bleue encastrée dans



Le château d'Arenberg à Heverlee (Louvain).

la façade latérale de « La Cantine », restaurant situé en face de l'entrée principale du château :

*Tous ces chemins dreves places
terres prairies jardinaiges et aultres
lieux estans allentour et dependans
de ce chasteau de Heverle sont estées mon-
taignes seblables à cestre burée (talus) et pierre haultes
de XX piedz lesquelles hault puissant ill
et ex Prince Messire Charles SGR et
pré Duc de Croy et 4^e d'Arschot à faict
desmolir transporter et aplanir comme
se voit depuis le premier de janvier 1596
jour que comme seigneur et baron de
ceste terre et seignorie de Heverle
il a prins possession dicelle.*

Il est heureux de pouvoir après tant d'années, jeter un regard sur cette terre seigneuriale et contempler les principaux sites qui en subsistent !

Ce que le temps a épargné de ce parc, si bien arrosé par une rivière calme et ombragée, ne donne qu'une faible image de sa splendeur d'antan. On aime à se représenter combien ce décor constamment embelli par la magnificence de Princes, amis de l'élégance, a pu inspirer de cérémonies inoubliables. Nous le devons au pinceau de ce peintre louvaniste.

Dans le tableau qui nous occupe, le site nous semble reproduit avec exactitude. Il n'imité cependant pas toute la réalité. L'artiste incite à aimer ce qu'il tente d'exprimer en sensations simples et vives en étant « à peu près » sincère, pour être véridique, dans un sens large. Il s'y révèle trop épris de liberté et trop exubérant et ses œuvres en sont les échos.

L'été est la saison choisie. Une belle journée de juin, riante de lumière. Il y en a, en séries, qui font la coupe du foin, d'autres le transportent en charrette vers la ferme proche, d'autres encore cassent la croûte sur la tendre verdure ou mettent le foin en tas. La fermière traît la vache, tandis que le cavalier, sans doute le Seigneur de l'endroit, se balade. C'est un tableau dans le genre habituel de cette époque.

Dans l'ensemble, Martin se révèle par ses tons gris-verdâtres, bleuâtres, assez ternes; des bleus plus vifs, des verts, des rouges aussi et des jaunes plus accentués. Il y a un surpeuplement de groupes qui se démènent à la manière de Breughel, mais pas aussi soigneusement « fixés » et pas aussi finement « dessinés ».

Le paysage est une « scène soignée », qui dénote l'amour vif de peindre. On y voit le travail ardu devenir à la fois, joyeux et amusant. Le tableau rend la chaleur du paysage. Il est parfaitement ressemblant. Il exprime le bonheur de vivre et de travailler, en plein air dans la belle nature, aussi bien que d'y flâner.



Chapelle des Célestins — Fragment d'un tableau (fin XVI^e siècle).

On relate que Martin Van Valkenborgh s'est plu à peindre avec précision des grands arbres. Ici, il représente au premier plan, à gauche du tableau, un grand chêne isolé, puissant au tronc noueux abondamment ramifié, qui étale des feuillages en éventail. Cet arbre existait. On le voit dessiné sur la figure, qui accompagne le texte, étant un croquis du temps de Guillaume de Croy : « Vue d'ensemble de l'église paroissiale d'Heverlee et la chapelle du Monastère des Célestins ». Tout autour dans le ciel, de longs nuages bleus-verts s'effilent. L'artiste se plaît à « effiler »

des nuages comme accentuer, étoffer au premier plan, avec abondance de bruns et agrandissement des personnages. Ce qu'il réalise ici sur un tout quelque-peu plombé.

Du même côté on remarque une ferme, qui n'existe plus depuis longtemps. Elle a fait place à la large drève du château que Charles de Croy fit tracer entre 1596 et 1604, et qui passe au bas de l'abside orientée à l'est de l'ancienne église paroissiale d'Heverlee, bâtie effectivement sur une élévation.

Martin Van Valkenborgh rend-il fidèlement la physionomie de ce monument ? Nous savons qu'il aime d'étaler à profusion les motifs architecturaux et archéologiques, qu'il sait épingler au passage de son doigté artistique avec un esprit « réaliste et inventif » à la fois ! La tour de l'église doit finir en pointe et non en batière et être plus élancée que le bas clocher roman. Elle n'a jamais eu deux baies, mais une seule d'après le document : « Vue d'ensemble de l'église paroissiale d'Heverlee et la Chapelle du Monastère des Célestins ». Ce même croquis comprend à droite de l'église, la chapelle du monastère des Célestins qui s'esquisse dans le « Paysage avec charrette de foin » au milieu du tableau. C'est une spacieuse église gothique (3) de pierres blanches avec une tour délicate et élancée. Les Princes du château y furent enterrés sous des mausolées remarquables auxquels avaient travaillé de grands artistes de l'époque. Le riche couvent fut ruiné à la révolution française. Il en reste un cloître désaffecté, avec annexes. L'église fut entièrement démolie et les pierres blanches servirent en 1815, à la construction du château du Prince d'Orange à Tervueren.

Les quelques bâtiments aperçus immédiatement en dessous du Monastère des Célestins ont fait place à un chalet, bâti vers 1750, par les soins de la mère du Duc d'Arenberg, surnommé « le Duc Aveugle ». Ce chalet subsiste.

Nous retrouvons le moulin à eau, comme il est encore de nos jours. Il y avait de ce temps, sur les rives de la Dyle, deux moulins identiques situés l'un en face de l'autre. A côté s'élève le château, très ressemblant, mais ses deux tours semblent trop trapues. Elles sont en réalité plus élevées. Le peintre n'en n'a pas imité fidèlement le dessin quand nous les comparons à la vue « Façade du château d'Heverlee — fragment d'un tableau de la fin du XVI^e siècle ». Le pont d'entrée est toujours à deux

(3) Voir Sanderus.

pilliers. le pont-levis donnant accès au château n'existe plus. Le style Renaissance flamande a été respecté dans ses grandes lignes et les dépendances s'y trouvent telles qu'elles étaient à l'époque du peintre. Même s'y distingue dans la cour d'honneur cette fameuse tour, dite « de Ranse de Grez », qui subsista de l'ancien



Etat actuel de l'ancienne église d'Heverlee (XII^e siècle).

castel du XI^e siècle. Plus bas, le pont du parc, en forme d'anse de panier, jeté sur la Dyle, a été reconstruit dans la même forme, après qu'il eût été brûlé à la révolution française, et dynamité en 1940.

La Dyle passe révérencieusement devant la demeure seigneuriale. Il ne peut être question comme on l'a dit : « d'un étang qui se prolonge en une rivière tortueuse vers les montagnes du fond du tableau ». La Dyle, au contraire, en aval de Wavre vers Louvain, sort des bosquets et des prairies d'Egenhoven, coule devant le château. Mais là, la Dyle est séparée par un chemin étroit des larges étangs qui ont été comblés. Ces étangs ont fait place à un magnifique jardin français, encadré de quatre canaux très peu larges. Il faisait au commencement du XX^e siècle la constante préoccupation de S.A.S. la Duchesse d'Arenberg, née Princesse Hedwige de Ligne. Elle traça elle-même les plans du jardin des roses, entrecoupé de berceaux et de chemins agrémentés de balustrades, si heureusement contrariés par des charmilles de haies et d'ifs taillés et des plates bandes, exécutées également d'après les plans dessinés par la Duchesse.

Le tableau pourrait dater du temps de la jeunesse du peintre, avant son départ pour Malines et Anvers, c'est-à-dire avant 1559. Ses œuvres connurent de son temps une certaine vogue : « pour avoir fourni les marchands néerlandais, grand amateurs d'art, de beaucoup de belles histoires » (4).

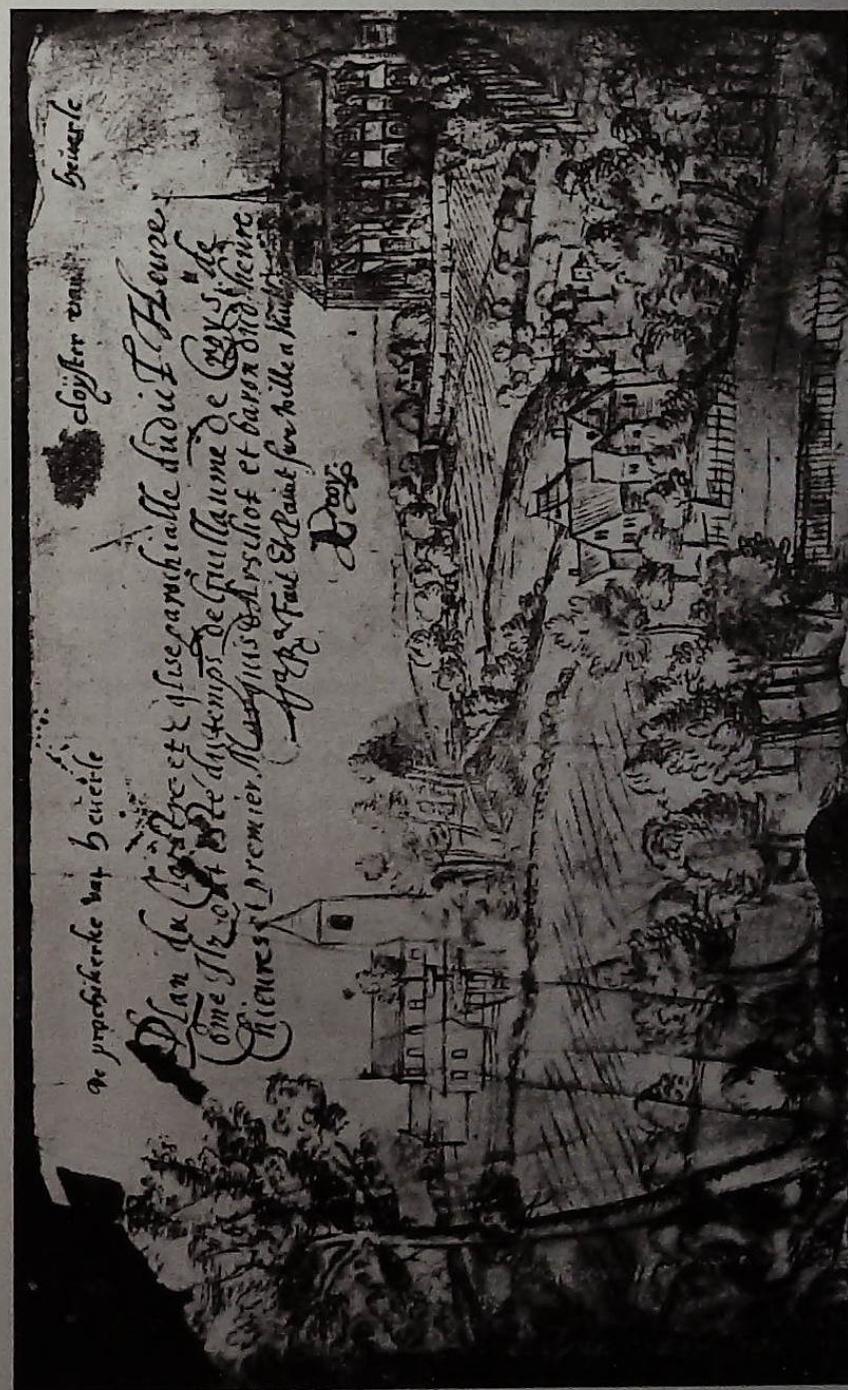
Ses travaux sont rarement datés. Un tableau de Dresde porte la date 1595, celui de Dessau 1597; son automne de la série des Saisons 1600, suivi de la signature $\frac{M}{VV}$ avec la mention « den auden »... pour ne pas confondre avec son fils Martin III qui a 17 ans et son neveu Martin II, déjà décédé à Vienne en 1597, dont les œuvres sont inconnues.

Il quitta Louvain vers 1559 et entra dans la gilde malinoise. Il travailla dans cette cité de 1559 à 1563. Puis il s'établit comme son frère Luc en 1564 à Anvers.

Dans la deuxième moitié du XVI^e siècle, nombre de paysagistes flamands quittèrent le pays pour se rendre à l'étranger. C'est la période d'émigration des adeptes de la Réforme. A Malines, ce genre d'artistes était nombreux. Suite aux excès des iconoclastes, Anvers et Malines surtout, subirent les répressions espagnoles les plus dures.

Luc fut proscrit par un Edit du Duc d'Albe, en date du 17 novembre 1567, confirmé par lettre de Naples du 5 février

(4) Joachim de Sandrart — Academie der Bau, Bild und Mahlerey — 1675, p. 130.



Vue d'ensemble de l'église paroissiale d'Heverlee et la chapelle du Monastère des Célestins (vers 1520).
(Dessin à la plume du temps du Prince Guillaume de Croÿ.)

1568. Il y était déclaré « sans meubles, ni immeubles ». Il s'expatria « n'ayant ni sou, ni maille ».

Les deux frères suivirent les rives de la Meuse. Ils parcoururent les chemins en s'arrêtant aux endroits pittoresques pour dessiner sites et paysages, et prendre des croquis. Ils passèrent par Liège et Aix-la-Chapelle. Finalement on retrouva Martin et sa famille à Nuremberg et à Francfort-sur-le-Main.

Luc se rendit également à Francfort avec sa femme et son fils Martin II. Il est mort en cette ville. Quant à Martin, quoiqu'on dise qu'il n'ait jamais vu l'Italie, on le trouve en 1602 à Venise, et en 1604 à Rome. Il peignit des palais et autres sujets du même genre. Il revint mourir à Francfort-sur-le-Main, le 27 janvier 1612 et il fut enterré comme Luc, au cimetière Saint-Pierre.

Leur père Laureys ou Laurent, mourut en 1568, il avait épousé Anna Meys.

Nous lui connaissons encore trois autres fils : Eustache qui fut avocat et notaire; Gérard, peintre, auquel Martin enseigna son art dès 1563, quand il était encore à Anvers. Il exécuta des fresques pour la Cathédrale et la ville d'Olmütz. Enfin Quentin-Henri, qui vint à Malines le 25 août 1560; ses œuvres sont inconnues.

Martin avait épousé Luycken (Lucie) Vleminckx, nom très connu à Louvain. Il eût plusieurs enfants, dont les noms sont renseignés dans un acte de 1586 à Anvers.

— Hedwige, née en 1559 à Malines. Elle épouse à Stolberg-lez-Aix-la-Chapelle en 1573, le peintre Henri Van Steenwijck, dit le Vieux;

— Frédéric, peintre, né en 1566 à Anvers, épousa Marguerite... Il mourut à Nuremberg en 1623;

— Gilles, ou Egide, peintre né en 1570, épouse Barbe Van Hilden. Il mourut à Francfort, le 1^{er} avril 1622 et il fut enterré au cimetière Saint-Pierre;

— Abiguël, née en 1571, épouse Moritz Carlier, à Cologne;

— Sara, née en 1574, morte en 1612;

— Luycken (Lucie), née en 1575, épouse en 1599 Johan Soval, de Cassel;

— Suzanne, née en 1580, épouse en 1599, le joaillier Frans Goyart;

— Martin III, né à Anvers en 1583, peintre portraitiste, épouse en 1609, Marie Van Ninhove, de Francfort, et fut ainsi apparenté à des familles notables. Il est mort de la peste à Francfort, le 5 septembre 1625;

— Cathérine;

— Marie.

C'est une surprise agréable de pouvoir, enfin, trouver une peinture d'un ensemble du château d'Heverlee, qui fut ignorée durant quatre longs siècles.

Elle fut exécutée par Martin Van Valkenborgh, peintre averse de liberté, qui après avoir quitté sa ville natale, mena une vie bien errante.

Ce tableau nous l'ayant révélé, quelques renseignements quant à sa vie et sa famille s'avéraient nécessaires !

BIBLIOGRAPHIE

Archives de Malines : comptes et registres scabinaux, passim.

H. Coninckx : Artistes malinois à l'étranger.

Jules Dujardin : L'Art flamand, les Gothiques et les Romanistes.

J. A. Goris : De Mechelsche Kunstschilders van Valckenburg.

A. J. Hoogewerff : Nederlandsche Schilders in Italië.

Alf. Michels : Histoire de la Peinture flamande.

Emmanuel Neeffs : Inventaire historique des tableaux et des sculptures se trouvant dans les édifices religieux et civils et dans les rues de Malines;

Tableaux, sculptures et objets d'art conservés dans les édifices religieux et civils de Malines.

Carl Van Mander : Le Livre des Peintres.

Joachim von Sandrart : Academie der Bau, Bild und Mahlerey-Kunste, 1675.

Alf. Woltmann und Karl Woermann : Geschichte der Malerei.

Dr. Zulck : Die Künstlerfamilie von Valckenborch.

Le Vieux Koekelberg

Deuxième partie

par

Joseph DE MUL

LE JAMBON DU GARDE CHAMPETRE

DANS une lettre charmante, M^{me} H. Burniaux-Delandsheere me confie avec émotion qu'elle est la fille (actuellement âgée de 76 ans) de M. Delandsheere, le secrétaire communal, dont je rappelle les activités, dans la 1^{re} partie de ma chronique sur le « Vieux Koekelberg ».

Elle me confie aussi que Vanderlinden, le bon vieux garde champêtre, s'amusait à faire tourner les toupies des enfants de son secrétaire communal et agrémentait leurs jeux en s'exprimant dans son savoureux patois local.

Pour mieux situer l'ambiance nécessaire, je rappelle que Vanderlinden et sa famille occupaient, en qualité de concierges, les sous-sols de la maison communale.

Ces réminiscences m'incitent à vous raconter, par le menu, une farce peu reluisante infligée à ce brave gardien de l'ordre. Je confesse y avoir pris une part active, mais un folkloriste, digne de ce nom, est tenu au respect des faits réels sans atténuations.

De tout temps j'ai aimé fureter dans les vastes greniers de notre maison communale, à la découverte d'archives intéressantes parmi les paperasses gisant pêle-mêle à même le plancher.

Ayant découvert dans une encoignure obscure un beau sac de toile, enveloppant un jambon, j'en fis part à mes jeunes collègues.

Par farce, autant que par gourmandise, nous ne pouvions nous empêcher de prélever, jour après jour, quelques tranches de ce délicieux jambon.

A la fin des fins, et par un raffinement de cruauté, nous avons invité Vanderlinden à déguster avec nous les dernières tranches de notre larcin en lui disant ; « Eh bien ! que dites-vous de notre jambon ? » Réponse : « Pas mal, mais moi aussi j'ai un jambon, et je crois qu'il doit être à point. Je vais vous le faire goûter. »

C'était, vous le pensez bien, la catastrophe ! Haletant et rouge de colère, Vanderlinden, en dévalant les escaliers, brandissait les reliefs peu jamboniques de son trésor caché, en nous menaçant de se plaindre au maieur.

Avec nos plates excuses, nous prîment l'engagement de commander un jambon similaire chez le fils Vanderlinden, établi charcutier dans le haut de la chaussée de Jette.

Et, conciliant malgré tout, le brave Vanderlinden se joignit aux rieurs en déclarant : « En attendant satisfaction, je confisque, à mon profit, l'os qui me reste pour en faire une bonne soupe. Ceci sans rancune et à titre de dommages et intérêts. »

LE PARADIS DES VOLEURS

Dans la 1^{re} partie de ma chronique sur le « Vieux Koekelberg », j'ai relaté les hauts faits des mauvais garçons et des détresseurs au « Plateau » (Parc Elisabeth). J'ai parlé des voleurs de réverbères (en l'espèce lanternes publiques) de l'avenue de la Liberté et du cambriolage systématique de ses villas. Et couronnant le tout, je me suis étendu particulièrement sur le comportement d'un certain Vandesinde, s'intitulant roi des voleurs et répartissant dans son repaire de la Cité Dedoncker, les parts de butin revenant à ses 40 voleurs.

M. Louis Quiévreux dans son article « le jour qui passe » paru au journal « La Lanterne » a bien voulu compléter ma documentation, ainsi qu'il suit :

Une rencontre sanglante eut lieu dans le café « Au Pavillon », avenue de Jette (coin de la rue Deneck).

Depuis quelques semaines, dit la presse du temps, la commune de Koekelberg était mise en coupe réglée par une bande de malfaiteurs.

L'agent de police Bernard et le pompier Degreef se trouvaient au « Plateau », exécutant une active surveillance, lorsqu'ils percurent cinq individus rôdant autour du « Pavillon ».

Deux des gaillards s'introduisirent dans l'estaminet dont ils ouvrirent la porte. Un troisième entra, tandis que les deux autres faisaient le guet. Le pompier et l'agent tirèrent deux coups de révolver en l'air, pour mettre les voleurs en fuite. Les deux escarpes qui se trouvaient dehors disparurent, mais les trois qui étaient dans la maison ne bougèrent pas.

L'agent et le pompier pénétrèrent dans le « Pavillon ».

L'agent Bernard fut pris à la gorge et frappé au moyen d'un burin. Il tira. Une balle atteignit en plein front un des bandits, Pierre Schots, journalier, connu sous le sobriquet de « Pierre de Kiep » qui fut tué sur le coup.

De son côté le pompier Degreef, assailli lui aussi, riposta par un violent coup de sabre et blessa son adversaire.

J'ajouterai ceci quant à la légitime défense de l'agent Bernard. Quelques esprits chagrins insinuèrent qu'il eut été préférable de tirer en l'air, ou de viser les jambes et non la tête de l'agresseur, malgré l'obscurité régnant au « Pavillon » vers 2 heures du matin.

Dans son ensemble, ces critiques ne furent guère goûtées du public et le Parquet ne s'y trompa pas car, sur sa recommandation, l'agent Bernard fut, de ce fait, promu au grade d'inspecteur de police.

Quant au coup de sabre, dont il est question plus avant, n'oublions pas que Degreef faisait partie du corps de sapeurs-pompier, et qu'en cette qualité de sapeur, unité créée à l'issue de la révolution de 1830, le droit du port d'armes, en service commandé, lui était officiellement dévolu.

Notons également que Degreef était honorablement connu, habitant Koekelberg depuis de longues années, y exerçant la profession de patron menuisier.

Ma première chronique sur le « Vieux Koekelberg » relate sans contestation possible, que ce même Degreef, était aussi le porte-drapeau du « Cercle des Deux », où il cumulait à la fois les importantes fonctions de secrétaire, trésorier, directeur des fêtes et porte-drapeau adjoint de ce cercle bicéphale, l'autre tête appartenant incontestablement au président.

Et puisque l'intérêt public ne perd jamais ses droits, concluons qu'une réglementation communale très efficace suppléait à l'insuffisance notoire de la police communale, en autorisant aussi quelques particuliers de tout repos et des aspirants policiers à participer aux rondes ou patrouilles de nuit, chargées de veiller à la sécurité des habitants.

L'INCENDIE DU SABOT

Au début de 1847, un incendie d'une extrême violence, dont j'ai lu le récit dans un article de presse du temps, éclata à Koekelberg, où le triste appel du tocsin s'était fait entendre. Le sinistre avait commencé chez Meulemans, fondeur en fer, chaussée de Jette, à côté du cabaret « Au Sabot ».

Le Bourgmestre, M. Deneck, organisa immédiatement les secours. La première pompe arrivée sur les lieux fut celle de Molenbeek. A cette époque, certains industriels possédaient leurs propres pompes (celles des établissements Vandermaelen, chaussée de Gand, 35, à Molenbeek furent souvent d'un grand secours). C'est ainsi qu'on vit arriver également une pompe du mécanicien Juvé de la rue Ransfort, et une autre du Béguinage. Une compagnie du 2^me Chasseurs (Petit Château) vint au pas de course. Les meubles et le bétail d'une ferme contiguë au « Sabot » purent être sauvés, mais les récoltes furent perdues.

Quelques années plus tard, le 2 avril 1857, le « Sabot » fut vendu aux enchères par le notaire Vergote, ainsi qu'il ressort d'une annonce publiée par la « Gazette de Bruxelles ».

LE CIMETIERE DE KOEKELBERG

Les habitants du hameau de Koekelberg, ainsi que l'insère un article du journal « L'Union » du mois de novembre 1833, viennent d'acquérir, au moyen d'une souscription volontaire, un terrain pour l'établissement d'un cimetière qui a été béni le 28 août 1833, par le doyen d'Assche.

ENCORE UNE OCCASION

En 1896, au 235 de la chaussée de Jette, était établi E. Retira, qui vendait du charbon et des grains pour volailles. Il avait fait

insérer dans un hebdomadaire local un dessin naïf représentant deux ménagères avec cette légende : « Mais Jeannette où cours-tu si vite ? Chercher des pommes de sapin à 1 fr. 25 le grand sac, à la nouvelle maison Retira ».

LE CHATEAU DE KOEKELBERG

En 1843, Charlotte Brontë, professeur d'anglais à l'Institut Héger, rue d'Isabelle, l'auteur de « Vilette » et de « Jane Eyre », alla au château de Koekelberg voir, sur son lit de mort, son amie Martha Taylor. On peut supposer que la romancière, arrivée aux Etangs noirs, emprunta l'actuelle rue Schmitz pour pénétrer dans le parc du château de Koekelberg.

CARTES ILLUSTRÉES

Au point de vue iconographique Koekelberg est assez riche de par ses 43 cartes illustrées, éditées par E. De Leenaer, l'imprimeur de la chaussée de Jette, Nels, le photographe spécialisé, H. Paelman, le papetier de la rue de l'Eglise-Ste-Anne, Lagaert et d'autres.

On peut voir ainsi ce qu'étaient l'ancienne chapelle du château de Koekelberg, devenue temporairement l'église paroissiale, chapelle avec ses belles colonnes ioniques et son curieux clocheton, la laiterie rustique du Panthéon, le chalet suisse, les bergers et leurs moutons au « Plateau », la propriété Schmitz, avec son parc romanesque et son étang de rêve, la vieille rue Deneck, etc.

Mais la plus belle image de Koekelberg, c'est une photo de la splendide « Guldenhuis » (ferme Hellinckx) au coin de la petite rue de la Reine et de la rue de la Chapelle (notre actuelle avenue Jean Jacquet) et qui fut démolie en 1915. Hélas ! on détruit toujours tout ce qui parle au cœur.

LA MONTAGNE DES ANGES (INGELENBERG)

Je rappelle ici qu'à l'instar de toutes les principales voies de communications bordant la périphérie du territoire très restreint de Koekelberg, la partie gauche de la rue Montagne-aux-Anges,

disons celle parallèle à la chaussée de Jette, était sur Koekelberg, tandis que la partie vers la droite appartenait au territoire de Molenbeek.

Un peu avant l'endroit où la rue Montagne-aux-Anges rejoint la chaussée de Jette, j'ai connu une avenante petite maison de campagne assez mystérieuse, car elle semblait se dérober à la curiosité du passant et se cacher à l'abri d'un grand et solide mur de clôture. Cet asile de quiétude était occupé par deux vieilles demoiselles me semblant tout aussi mystérieuses.

Et cependant par disposition testamentaire ces mystérieuses personnes, outre une confortable donation en espèces au Bureau de Bienfaisance de Koekelberg, léguèrent maison et mobilier à un organiste de l'église Saint-Guidon d'Anderlecht, en témoignage de gratitude pour la virtuosité et les belles harmonies que produisait cet artiste, pendant les messes chantées que ces mystérieuses demoiselles suivaient chaque dimanche avec une pieuse délectation.

Ainsi l'attestait leur testament.

Faisant presque vis-à-vis à cette maison de campagne, donc cette fois sur Molenbeek, j'ai connu de 1887 à 1900 les vestiges de ce que fut jadis une belle exploitation agricole, la ferme Polspoel, qui lentement se mourait, grignotée inexorablement, dans ses dépendances, par les nouvelles bâtisses du boulevard Léopold II.

Pour suppléer au manque d'alimentation du bétail, réduit progressivement à la portion congrue, la ferme Polspoel vivait d'expédients, en ce sens qu'elle était contrainte d'accepter de ceux de ses clients restés fidèles malgré tout et de ses voisins, les déchets de légumes, les croûtes de pain et les épluchures de pommes de terre, contre une mesure compensatoire de lait.

L'ABBE COREMANS

Tout ceci me remet en mémoire que le plus jeune fils et dernier rejeton de la famille Polspoel faisait partie de la fanfare du vicaire Coremans.

Fils unique de riches fermiers de Merchtem, l'abbé Coremans avait couvert de ses deniers personnels l'achat de la série complète d'instruments de musique de fanfare à la firme Mahillon

de Bruxelles (anciennement chaussée d'Anvers, faubourg de Laeken).

L'âge des musiciens de la nouvelle fanfare se situait de 14 à 17 ans.

La batterie avait été forcément confiée au fils Polspoel, car avant tout il fallait bien un gaillard grand et solide pour s'atteler à la grosse caisse, lors de la participation de la musique aux processions ou aux sorties pour les aubades aux châteaux de Grand-Bigard, de Wemmel, de Dilbeek et autres.

Les répétitions hebdomadaires très suivies se tenaient dans le préau de la « Ketjes School » (école gardienne), rue Ransfort à Molenbeek.

Quand Polspoel manquait aux répétitions, c'était l'abbé Coremans qui tenait la partie essentielle mais peu compliquée de la grosse caisse.

La direction musicale était des plus soignée; elle était confiée à M. Louis Vandewalle, 1^{er} prix du conservatoire royal de Bruxelles; compositeur et piston-solo à la musique du 1^{er} régiment des guides et de la musique de la Chapelle particulière du roi.

En dehors des répétitions du soir, le père Vandewalle, bon instrumentiste lui aussi, initiait les artistes en herbe aux mystères du solfège et de l'instrumentation.

Par la suite, les répétitions tant musicales que théâtrales se tinrent dans les locaux du nouveau patronage de la rue des Quatre-Vents à Molenbeek, l'actuelle école des Frères de la doctrine chrétienne.

Mais petit à petit, les jeunes musiciens prenant de l'âge, les répétitions en pâtirent, de même que les sorties en musique.

Finalement la fanfare fut dissoute, le vicaire Coremans accédant à la dignité du doyen de Laeken.

M. Coremans qui, à ses goûts artistiques, joignait des aptitudes de grand bâtisseur, ne craignait pas de frayer avec maçons et tailleurs de pierre, parcourant chantiers et montant aux échafaudages, s'intéressant aux grosses réparations et aux ornements que commandaient, depuis pas mal de lustres, l'achèvement extérieur de la belle église de Notre-Dame de Laeken. Et le tout fut définitivement parachevé en un temps record.

C'est aussi comme doyen à la résidence royale que M. Coremans a usé d'initiative en célébrant le mariage morganatique du roi Léopold II avec la baronne de Vaughan.

Mandé en Cour de Rome, le pape remit « Ad majorem gloriam » sa bénédiction satisfecite pleine et entière au doyen de Laeken.

Ce prêtre, aux conceptions modernes, grand travailleur, protecteur des jeunes et chérissant les arts, avait bien mérité de la distinction de Chevalier de l'Ordre de Léopold dont il portait la rosette avec une légitime fierté.

JEFKE PARIS ET TETE A BOUM

Les Tanneries et Maroquineries Belges.

Joseph Vanloven était un ouvrier maroquinier excellent, mais illettré et, de ce fait, dépourvu d'audace et d'initiative; il comptait au total plus de cinquante années de bons et loyaux services. Et cependant, malgré son assiduité et son ardeur au travail, que voulez-vous qu'il fit pour élever sa famille avec un salaire initial de 2 F 50 centimes par dix heures de prestations.

Un beau jour M. Léon Autrique, son directeur, lui dit : « Joseph Vanloven, j'ai appris que vous alliez nous quitter pour tenter fortune à Paris. Je vous souhaite bonne chance mais croyez-moi, en cas d'insuccès, vous serez toujours le bienvenu chez nous, comme par le passé. »

Hélas ! dame fortune fit grise mine à Vanloven malgré tout son courage. Confectionnant, en chambre à longueur de journées, porte-monnaies, portefeuilles et sacs, et ne pouvant s'adapter à sa vie nouvelle, il se sentait triste et découragé dans son modeste meublé avec pour tout horizon le kaléidoscope des toitures et la forêt de cheminées du grand Paris.

Avec sa famille éplorée, la seule distraction de ces déracinés était la promenade dominicale à la Butte de Montmartre. Pour en terminer, on traversait rapidement, sans consommer, le « Café Riche » et ses splendeurs, pour s'éclipser tout aussi rapidement par la porte de service. Pour le pauvre les satisfactions de la « Belle Epoque » n'existaient pas !

Finalement nos émigrés furent très heureux de réintégrer l'accueillante petite patrie qu'ils n'auraient jamais dû quitter.

C'est à partir de cet exode mémorable que Joseph Vanloven fut consacré du surnom de « Jefke Paris ».

Par la suite, lorsqu'il eut perdu tous les siens, Vanloven ayant repris le collier aux Maroquinerie fut admis, en fin de compte, comme pensionnaire indigent à l'Hospice Jourdan de Koekelberg.

Malgré son grand âge Vanloven était encore actif et, à défaut de pécule, avait conservé bon pied, bon œil. C'est ainsi qu'il fut encore pendant quelques années, les plus heureuses pour lui, à mon service personnel comme garçon de bureau bénévole et commissionnaire consciencieux.

Régulièrement, à chaque assemblée annuelle du conseil d'administration, le vieil ouvrier des Tanneries y était convoqué avec ses décorations industrielles et autres et prenait place, comme convive, à la table familiale du directeur Autrique.

Les hardis montagnards.

Jetons maintenant, si vous le voulez bien, un regard en arrière.

Ayant repris, à son retour de Paris, ses activités aux Tanneries, Jefke aimait prendre le verre de l'amitié avec les copains, après la paye hebdomadaire du samedi.

On se réunissait dans un estaminet, proche de la fabrique, portant pour singulière enseigne « Chez tête à boum ».

Invariablement Jefke Paris était invité à entonner son chant préféré « Montagnes des Pyrénées ». Et les amis reprenaient en chœur, avec échos obligatoires et répliques : « Les montagnards, les montagnards sont là » etc...

L'un des montagnards, parmi les plus assidus, était un certain peintre en bâtiments. Et c'est en cette qualité qu'il avait dessiné un Jefke Paris fort ressemblant, ma foi, équipé de pied en cap, avec le traditionnel piolet, se détachant crûment sur un fond de montagnes escarpées.

Afin que nul n'en ignore, l'artiste avait cru indispensable d'ajouter en excergue : « Hommage de ses amis, à Jefke Paris, roi des Montagnards ».

Entourée d'une moulure dorée, cette œuvre d'art trônait en bonne place, au-dessus du comptoir de « tête à boum ».

Ainsi était fixé à jamais, par l'image, les exploits mémorables du chef de cordée des gravisseurs de montagnes, alors qu'en dehors du « Ingelberg » (montagne des anges) à Koekelberg, notre héros n'avait jamais vu une montagne, pendant sa longue chienne de vie.

Et qu'importe la réalité, si l'illusion subsiste !

Maintenant, venons-en à *Tête à Boum, d'illustre mémoire.*

Au temps lointain, où j'habitais avec mes parents, rue de l'Usine, 15, à Koekelberg, ma bonne mère avait l'habitude d'offrir une douceur à un jeune galopin du voisinage, venant régulièrement lui dire un bonjour quelque peu intéressé. Et pour cause, car ma mère comme toute authentique liégeoise, aimait confectionner de ces délicieuses tartes au sucre, gaufres et galettes, dont elle avait le secret.

Il arrivait souvent que, lors de ses visites, l'enfant perdait l'équilibre, car son corps débile ne supportait que difficilement sa lourde tête du genre tête hydro-pique.

En relevant le petit malheureux ma mère le consolait par un habituel « pauvre tête à boum ».

Le mot fit fortune et servit d'enseigne au propriétaire d'un café tenu par Hudsijn, c'était son nom de famille, aléa tête à boum.

Mettant à profit la notoriété locale de tête à boum, ses descendants reprirent leur nom patronymique d'Hudsijn, car ils avaient prospéré soit comme cafetier, représentant de brasserie, entrepreneur de camionnage, de terrassements et d'entrepreneurs de grands travaux privés et publics.

Comme quoi il appert qu'à quelque chose malheur est bon et que le succès tient souvent à peu de chose.

LES FASTES DE LA CHAUSSEE DE JETTE

La ferme Haeck. — En face du 285 de la chaussée de Jette et de l'actuelle rue Haeck, près de la ligne du chemin de fer de ceinture, j'ai encore connu cette grosse ferme Haeck, mais uniquement comme corps de bâtiments, ses dépendances étant déjà complètement absorbées par les bâtisses de l'avenue Jean Dubrucq.

Le riche propriétaire de cette ferme était connu du populaire sous l'appellation de « Boer uit de kool » (le paysan du chou).

Ayant arrondi convenablement sa pelote, à la suite de la vente des terrains de son exploitation rurale, notre homme avait néanmoins conservé sa manière de vivre et sa présentation vestimentaire. On le voyait circulant dans la cour de sa ferme, toujours chaussée de gros sabots, et, le dimanche, avec la casquette

de soie, chère à ses aïeux, mais aussi vêtu du brillant sarrau de toile bleue, fortement empesé, avec le traditionnel mouchoir rouge autour du cou.

En ce qui concernait son exploitation, Haeck continuait à tenir le coup, car il possédait encore à Wemmel de vastes terres de cultures. Elles s'étendaient depuis l'extrême limite de Jette, bordées par la chaussée, depuis l'estaminet bien connu « In de jager » (au Chasseur) jusqu'à l'ancienne chaussée Romaine.

Cette importante voie stratégique du temps passé, n'était plus qu'un beau chemin creux aux terres rouges et ferrugineuses. Au sommet de ce chemin, nombreux étaient les promeneurs de jadis, venant admirer « l'arbre ballon » que le Touring Club de Belgique était parvenu à faire classer par la Commission des monuments et des sites.

Au décès de son père, le fils Haeck à qui la vie de fermier ne souriait guère, donna toute facilité à l'Administration communale de Jette pour l'expropriation ou la vente amiable du domaine rural.

Et en contrepartie de ce comportement accommodant la commune lui confia la place de receveur devenue vacante.

Ce fut d'ailleurs un bon fonctionnaire et serviteur de tout repos, puisque pour le maniement des deniers publics il avait acquis les deux qualités paternelles : l'économie et l'ordre associés à la fortune, ce qui n'était pas le moindre de ses mérites.

LAERMANS, EUGENE-JULES-JOSEPH

Peintre et aquafortiste, né à Molenbeek-Saint-Jean, en 1864, élève de l'Académie des Beaux-Arts de Bruxelles et de Portaels, ce peintre de la vie paysanne, des trimardeurs et des émigrants, dessine ses personnages avec une vérité de primitif sur des fonds de grand caractère.

Le musée de peinture moderne à Bruxelles possède de lui plusieurs toiles, notamment « le chemin du repos », datant de 1898, « les grévistes » et son tryptique « les émigrants ».

Quand je suivais les cours de l'école de dessin et de modelage de la rue Mommaerts à Molenbeek, je l'ai entrevu à maintes reprises en compagnie des professeurs Lappe et Dekeyser et du directeur, M. Theys. Plusieurs éléments de valeur ont été formés par cette académie, notamment les frères Voets, peintre et sculpteur, le peintre de fleurs Vrancx, le statuaire De Wever, auteur du monument élevé aux promoteurs des installations maritimes de

Bruxelles, ainsi que l'architecte communal Henri Nogent, 2^e prix du concours mondial en vue de l'érection à Genève du Palais des Nations.

Sourd-muet de naissance et célibataire, Eugène Laermans était choyé comme un fils par Marie, la vieille servante de la famille.

Sur la fin de la vie de l'artiste sa vue baissant de plus en plus, il dut limiter son travail journalier à raison d'une heure seulement et encore par claire matinée.

S. M. la reine Elisabeth de Belgique rendait souvent visite à ce grand artiste, pour l'encourager et même lui soigner la vue. Notre reine bien-aimée n'était-elle pas l'assistante assidue, avant son mariage, auprès de son illustre père, à la clinique ophtalmique qu'il avait fondée à Munich.

Eugène Laermans refusait obstinément la vente pourtant fort avantageuse de ses tableaux. Et la bonne Marie, en désespoir de cause, se voyait obligée de vendre en cachette, soit une eau-forte, soit quelque petit tableau oublié, pour parer aux besoins, d'ailleurs bien modestes, de son cher et grand artiste.

Et cependant, ayant sollicité par écrit sa participation à la tombola de bienfaisance pour l'Assistance maternelle de Koekelberg, Laermans nous envoya une fort belle eau-forte.

PERE OUF

Approximativement pendant la période 1927-1938, j'ai connu à Koekelberg un quinquagénaire sympathique, dont le nom m'échappe, mais dont j'ai retenu titre et surnom. Et pour cause.

Il remplissait avec honneur les attributions de président de la « Besace de Koekelberg », œuvre privée, de tendance libérale, créée pour l'assistance discrète aux pauvres-honteux.

Ce philanthrope averti aimait faire un bout de causette avec tout un chacun au cours de continuelles pérégrinations, malgré une respectable corpulence. Ses apartés se terminaient invariablement par un « Ouf ! que je suis fatigué ! » De là à baptiser notre héros du surnom de « Père Ouf », il n'y avait qu'un pas, et ce pas fut franchi immédiatement. N'oublions pas qu'en ce bon vieux temps c'était encore l'époque bénie des sobriquets, surnoms et calembours.

Il advint donc qu'à l'occasion d'une revue locale « Koekelberg en folie », donnée en la salle des fêtes de la « Brasserie

Simonis », l'acte principal de la saynète était axé sur le comportement typique du populaire président de la Besace de Koekelberg, pour les besoins de son zèle charitable, cela va sans dire.

L'acteur, par son talent d'imitation et la parfaite réussite de son maquillage, était parvenu, comme on dit, à entrer parfaitement dans la peau de son personnage.

Aussi, quand le véritable père Ouf, placé à la première rangée des spectateurs, se leva spontanément pour serrer la main de son sosie, ce hors-d'œuvre, non prévu au programme, souleva l'hilarité générale d'une salle pleine à craquer.

Et cependant, dans l'intimité, malgré une popularité de bon aloi, malgré une solide instruction, agrémentée de modestie et de serviabilité, ce grand honnête homme vivotait chichement, n'ayant pour tout gagne-pain que la fourniture à domicile de produits laitiers. Ses plus fidèles clients étaient, comme lui, natifs de Tirlemont. A ce propos il est utile de noter, en passant, que ces autochtones, imbus plus que quiconque de l'esprit de clocher, sont avant tout frères d'origine, faisant abstraction entre eux de toute distinction d'appartenance politique ou sociale.

Le père Ouf avait à charge un solide et grand garçon qui, sans être foncièrement un arriéré, n'était en vérité qu'un propre à rien, tout au plus capable de faire les commissions du ménage, ce qu'il affectionnait par dessus tout.

Dodelinant de la tête, il faisait de longs arrêts aux boutiques de légumes et de comestibles; revenu chez lui, sa boulimie était insatiable. Quand on demandait au père Ouf des nouvelles de son fils, la réponse fusait invariable : « Mon fils n'est pas un homme, c'est un œsophage ».

Exerçant jadis à Tirlemont un important commerce de beurre, le père Ouf s'était vu forcé de liquider ses affaires, à la suite des agissements d'un associé véreux, que son insouciance et sa bonté foncière répugnaient de poursuivre en justice.

Homme de cœur et de grande probité, le père Ouf me confia qu'il avait passé les plus belles années de sa vie à désintéresser ses créanciers jusqu'au dernier centime, ne voulant pas se prévaloir de la prescription ou du désistement de ses anciens fournisseurs.

Et c'est ainsi que s'éteignit, avec la conscience tranquille et la satisfaction du devoir accompli, le président de la Besace de Koekelberg, protecteur attristé des pauvres-honteux, tout en étant lui-même, sans le savoir, un très authentique pauvre-honteux.

LE ROI DES TAPISSIERS-GARNISSEURS

Cobbaert, Jean-Baptiste s'intitulait de par l'entête de ses factures : tapissier-garnisseur, décorateur, diplômé de la Ville de Bruxelles. Et rien que par ce titre et d'ailleurs aussi par son comportement bizarre, ne mérite-t-il pas de prendre place au panégyrique de nos célébrités locales incontestées.

Son petit magasin de papiers peints, situé au 217 de la chaussée de Jette, était acculé à la belle propriété de l'artiste peintre Eugène Laermans, et faisait face au « Chalet suisse » estaminet tenu par Wauters.

Faute de place disponible, Cobbaert exécutait le plus souvent son travail sur un tréteau prenant toute la largeur du trottoir devant sa maison.

Comme onques ne se plaignait de telle emprise abusive sur la voie publique, vous admettez que ce tapissier, tout roi qu'il était, ajoutait ainsi à ses facilités personnelles, et sans bourse délier, un excellent moyen de réclame.

Mais en cette période bénie de liberté intégrale, ce quartier spécial de la chaussée de Jette était en miniature une espèce de libre république de Montmartre. Comme elle, il avait ses coutumes, son caboulot « Mie Roekeloos » (Marie la brute) émule du Bruant de Paris, et même sa Basilique du Sacré-Cœur, annoncée par l'avant-projet et la maquette que l'architecte-créditeur Van Huffel exposait déjà sur le futur emplacement.

Quant aux vignobles de Montmartre, permettez-moi de ne pas insister, car nous avons dû les reculer jusqu'à Hoeilaart, la région aux mille serres, les ondulations de Koekelberg étant toutes nivelées.

Pour revenir à notre Cobbaert, le populaire ne s'y était pas trompé en le gratifiant de « Vitesse ».

Grand, mince, les bras montés en ailes de moulin à vent, il déambulait en zigzagant le long des rues; estimé de tous il saluait de-ci de-là, sans jamais s'arrêter.

La clientèle devenant conséquente, Cobbaert quitta la chaussée de Jette pour installer un plus grand magasin, rue de l'Eglise-Sainte-Anne, 11, à Koekelberg.

Mon ami, Charles Stepman, du boulevard Léopold II, 250, qui a très bien connu Cobbaert, me rapporte que notre personnage qui ne manquait pas de bon sens. Au cours de ses pérégrinations, il avait réuni une collection non négligeable d'objets et de

petites œuvres d'art, parmi lesquels le drapeau des volontaires liégeois, venus au secours de Bruxelles, lors de la révolution de 1830. Ces glorieux emblèmes, n'ayant pas rencontré d'amateurs, furent donnés au Musée de l'Armée (Musée du Cinquantenaire à Bruxelles).

Outre 2 ou 3 tableaux de prix, il y avait aussi un grand piano-table, instrument de concert, qui pendant un demi-siècle avait servi de comptoir pour le magasin de Cobbaert.

Dans la salle d'exposition de M. Stepman, véritable musée de statuaire et de collections locales, j'ai admiré cet objet rare. A ce propos M. Stepman ajoute : après la mort de Cobbaert, vers les années 1923, j'acquis ce piano en acajou, d'époque Directoire, que je fis repolir par un spécialiste. L'instrument porte la marque « J. Groelaers et fils », facteur de forté-pianos, rue de l'Orangerie, à Bruxelles.

Je me souviens, dit-il, qu'au temps de ma jeunesse, Cobbaert avait reçu en paiement ou en garantie d'un de ses clients, momentanément démonétisé sans doute, un élégant coupé capitonné d'épaisse soie blanche, petit deux-places aux roues caoutchoutées. Qu'en fit-il ?

Hélas ! Cobbaert n'avait pas pensé un seul instant que sa minuscule boutique ne permettait pas de garer cet important capital, aussi l'avait-il remis au beau milieu de la pelouse du jardin que mes parents avaient, en ce moment là, à deux pas de ma maison. Temps béni... Comment l'oublier ? A midi, à peine la dernière bouchée avalée, je me précipitais — à la sauvette — vers cet écrin douillet, légère ombre propice sur le tapis du vert gazon.

Était-ce pour me reposer, en pensant au longchamp fleuri ? — Non, c'est dans ce coupé immobilisé que j'ai lu, pour la première fois, avec délice et dans quel silence, Rousseau, Hugo, Verlaine.

Au décès de son épouse, le roi des tapissiers-garnisseurs n'hésita pas, comme il se doit, de faire ériger un superbe mausolée.

C'est là que « Vitesse » repose enfin à jamais, aux côtés de sa femme bien aimée.

Et c'est ainsi que l'auteur en arrive au seuil de ses 85 ans, et à la fin de son histoire, en paraphrasant, avec satisfaction cette morale inspirée du fabuliste : « Passe encore de radoter, mais écrire à cet âge ».

Jean van Ruysbroeck

architecte de la tour de l'Hôtel de Ville de Bruxelles

et son temps

par

Marcel VANHAMME

JEAN van Ruysbroeck naquit à Bruxelles à la fin du XIV^e siècle. Jeanne de Brabant, veuve de Wenceslas de Luxembourg depuis 1383, vivait ses ultimes années dans le palais du Coudenberg. En 1404, Antoine de Bourgogne, fils puîné de Philippe le Hardi, héritier de Jeanne à la demande des Brabançons, fut proclamé Régent, *Ruwaert*, de Brabant.

La duchesse s'éteignit le 1^{er} septembre 1406, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans : une page nouvelle s'ouvrait dans l'histoire du duché.

Bruxelles se présentait aimable et accueillante. Le duc Wenceslas, « noble, joli, frisque, sage et amoureux », selon le portrait qu'en fit son protégé Froissart, aimait les joutes, les banquets, les festivités et les danses au cours desquelles il s'empresait d'honorer les dames et les demoiselles. Sous son règne, la cour du Coudenberg devint une résidence des plus agréables.

L'ambiance confortable de la ville elle-même frappa tous les voyageurs de passage. Le poète champenois Eustache Deschamps quitta, bien à regret, une cité si généreuse. Il nous conta la douceur des lits bruxellois, l'excellence des vins du Rhin que l'on

lation, terrorisée, assista aux exhibitions des flagellants. Des hordes d'hommes et de femmes en haillons déliraient au chant de « kyrie eleison » et entamaient des cantiques confus. Des pénitents se battaient les flancs à l'aide de bâtons ferrés et, en proie à de violentes transes, se jetaient sur le sol, les bras en croix. En entendant le bruit mat de milliers de pieds nus frappant la terre, en écoutant ces clameurs liturgiques; craignant la fin du monde, les femmes, affolées d'angoisse, suivaient en foule les processions qui se succédaient.

L'Eglise se sentit outragée : elle excommunia. Nicolas de Bâle, fondateur de la Confrérie de la Sainte Croix, périt sur le bûcher en 1389.

Or, cet événement se situa peu avant la naissance de Jean van Ruysbroeck.

Des expéditions guerrières, des batailles et des escarmouches augmentaient l'insécurité des temps. La Guerre de succession de Brabant, terminée en 1357 par la Paix d'Ath, avait montré aux Bruxellois les faiblesses des fortifications de la ville. D'audacieux travaux furent entrepris. La Porte de Hal, la dernière de la deuxième enceinture murale, était achevée en 1384, peu avant la venue au monde du futur architecte de la tour de l'Hôtel de Ville. C'est dans une ville agrandie que celui-ci passera sa jeunesse. En effet, Bruxelles, jusqu'alors gênée par l'étroit corset de ses premiers remparts, respirait à l'aise dans ses nouveaux contours. Les Bruxellois pouvaient se livrer sans réserve, intra-muros, à la jouissance de ses jardins épanouis et de ses belles pâtures. Les constructions se tassaient au centre urbain. Les unes étaient de bois, leurs étages surplombaient des voies publiques fort étroites et sinueuses comme des chemins forestiers. Les toits de chaume se raréfiaient depuis leur interdiction de 1342. Des habitations plus importantes, bâties en pierres blanches locales, grès tirés des carrières de Diegem, de Jette, d'Evere, de Melsbroeck ou de Berchem donnaient une allure plus militaire à la cité. Derrière ces murs lignagers s'alignaient des salles basses et sombres, aux parois blanches ou rouges, souvent auréolées de larges taches d'humidité. Bruxelles, « résidence du marais », resta longtemps une ville pétrie d'humidité.

Les deux lignes de remparts, les églises et les quinze palais-forteresses ou « *steen* » formaient l'ossature de l'habitat. Ces dernières constructions abritaient des familles enrichies par le commerce des laines et par les transactions immobilières. Elles

se distinguaient nettement de la plèbe dès les ultimes années du XIII^e siècle. Détachées en 1306, elles se réorganisèrent en 1375. A cette date, les chefs de famille âgés de vingt-huit ans durent opter pour un des sept lignages de la ville. Il est remarquable de constater que parmi les deux cent cinquante-cinq familles inscrites sur les listes officielles, dix figuraient comme chevaliers et soixante-quatorze en tant que patriciens. Tous ces importants personnages, premiers administrateurs urbains, se trouvaient largement pourvus, principalement de biens fonciers. Aussi s'efforçaient-ils de marquer ouvertement leur importance sociale. C'est ainsi qu'ils se faisaient appeler *sire* ou *maître*, qu'ils utilisaient un sceau privé et des armoiries, qu'ils servaient à cheval en temps de guerre, qu'ils se vêtaient de costumes coûteux et de fourrures de luxe. La plèbe les accusait de partialité dans l'exercice de leurs devoirs de justice et dans celui de leurs fonctions administratives. Elle devint de plus en plus sensible aux abus dont les patriciens se rendaient coupables et dont les mœurs relâchées attiraient trop l'attention.

Politiquement, les membres des lignages soutenaient le duc et agissaient puissamment à la cour du Coudenberg. Cette action fut combattue par les gens de métiers, avides de se libérer de cette sujétion et impatients de participer à la gestion des affaires urbaines.

Le nom de Jean van Ruysbroeck apparut précisément, pour la première fois, au cours de la révolution démocratique de 1421. Pour comprendre son activité tant politique que professionnelle, il est utile d'esquisser le cadre quotidien de sa vie.

Ce cadre, c'est le forum et le quartier avoisinant : le quartier Saint-Nicolas. Bruxelles y charriait des foules denses tout au long de rues tellement étroites et sinueuses que les façades des maisons semblaient se confondre dans la pénombre des soirs. Des badauds, des artisans, des boutiquiers, des paysans de passage, des rustres attirés par les feux de la cité, des mendiants, des infirmes donnaient du pittoresque à la ville moyenâgeuse.

Les cloisons entre classes sociales étaient bien plus épaisses qu'aujourd'hui. Les hommes tenaient à leur rang qu'ils considéraient comme une marque de distinction : la roture elle-même connaissait des échelons.

Les fermières des environs offraient en vente du beurre, des œufs, des fromages simples et frais. Les paysans, attirés par le marché, transmettaient les nouvelles du jour de bouche à oreille.

On les reconnaissait facilement à leur cote de bure et à leurs chausses collantes protégées par des guêtres ou housseaux. Ils aimaient se rencontrer dans les auberges où, attablés devant des pots de grès vernissé remplis de bière locale, *waeghbaert*, *hoppe*, *cuyte*, *coetbier*, *zwaertbier*, ils s'entretenaient de pluie, de soleil, de moisson et de cens.

In den gheften sal de selue meyster sin moeten betrecken alle ende
 metronckelike dierc ende den conp totte nu hupant sinne velle
 en alle de banden tot den conp ende d'opende nu conp betrecken
 sinde of den sinde sonder de stad oft en de stad sal de banden
 d'welken en in sal conp stinckelike d'welken moete d'rien
 en h'opant sonder sinne of sonder conp sinne d'vime niet te
 spreke in conp sinne sonder d'welken soe dit in conp
 conp in alder minnen dit banden in conp sinne en tale sin de
 in conp sal banden

In om oft soe in conp de dit conp conp de dit conp conp de dit
 in conp conp of in conp banden conp conp de met meyster
 of meyster conp of dit de selue meyster sin in sinne effien
 tot emmentide in conp de conp conp de conp de conp de conp
 meyster banden stad dit in conp op hem en op sin conp moete
 betrecken ende d'welken sin moeten ter stont en d'welken alle
 hem in in conp sal den seluen meest sine conp sinne effien
 betrecken en conp in den conp conp conp de conp conp conp
 de conp meest sine in conp sinne

In sal de conp meest sin alle in conp conp conp de conp
 de conp in sal conp sin in conp conp conp de conp conp
 in conp conp conp conp de conp conp de conp conp conp
 en de conp nu in conp sine conp en in conp conp conp
 conp in sonder conp conp of conp d'welken de conp conp
 conp sal

Texte des Conditions de l'Entreprise (partie du serment de J. van Ruysbroeck, dans « Perquementboeck met Taitzen », janvier 1449. (Archives de la Ville de Bruxelles.)

Des bestiaux circulaient librement en ville : Bruxelles restait à bien des égards un grand village fortifié. Une odeur fade montait des marais et des ruelles fangeuses.

Les marchands restaient à l'affût du chaland. Ils livraient peu de marchandises à la montre, celles-ci restant prudemment en sécurité dans de lourds coffres. Ils attiraient les bourgeoises dont

la silhouette sévère a été immortalisée par Jean van Eyck. Ces flamandes en surcot paré, à la jupe ample, coiffées à l'escoffion, regardaient sans doute de jeunes bourgeois nonchalands, en cotes, couverts d'une élégante cape ouverte sur le côté et boutonnée sur l'épaule : les gandins de l'époque.

L'église Saint-Nicolas remontait aux origines de la commune. Bâtie au XII^e siècle, son aspect n'avait rien de comparable à celui que nous lui connaissons de nos jours. Une haute tour romane, à base carrée, flanquée de deux tourelles d'angles en façade et surmontée d'une construction octogonale à deux étages dominait le bâtiment. Celui-ci souffrit beaucoup du violent ouragan de 1367. La tempête s'attaqua à la tour, qui s'effondra. Un porc en goguette perdit la vie sous les décombres de l'édifice.

Un ruisseau contournait le sanctuaire : le ruisseau aux Souliers, rappel des échoppes où l'on vendait ce genre de marchandises.

L'église Saint-Nicolas bornait la rue au Beurre, conduisant directement Grand'Place. L'artère, tracée au travers du domaine des Serhuyghs, les descendants de sire Huyghes, se trouvait pavée dès le XII^e siècle, peut-être même au XI^e siècle. Cette date mérite notre attention, car le pavement de Paris, cité beaucoup plus ancienne, n'est pas antérieur à 1185.

Le *steen* des maîtres du lieu, en moellons locaux mal équarris, remontait à cette époque. Un fossé séparait la propriété de celle des Koekelberg. Une troisième résidence de ce genre occupait l'angle de l'actuelle rue des Fripiers et du Marché-aux-Poulets : 't Payhuys. Un autre palais-forteresse, de construction basse, le Plattestein, au confluent de la Smalbeek et de la Senne, complétait ce coin commerçant mais également de grande importance stratégique.

Aucun alignement préconçu n'organisa le site primitif de la grand-place. Les bâtisseurs du Moyen Age durent se livrer à un travail difficile. En effet, le marécage restait imparfaitement asséché depuis les essais du XI^e siècle. Si les bancs de sable constituaient une assise possible, il fallut en d'autres endroits amener des terres et des moellons, ensuite fixer les fondations par des pieux reliés par des peaux de bœufs.

Les édifices se dressaient au hasard des circonstances et selon les possibilités du terrain. Les constructions nommées « *den Berg* »,

« de Hille », « de Moer », dénonçaient les particularités topographiques originelles.

Les maisons ne se touchaient généralement pas. Des jardins, des potagers, des carrés de verdure, des prairies où le bétail était parqué, contribuaient à limiter l'extension des incendies. C'est que le feu restait la terreur des hommes et des bêtes. Les habitants de Bruxelles se souvenaient du désastre de 1276, au cours duquel un tiers des habitations brûla en un immense embrasement.

Les enseignes, plantées au cœur de la ville, restaient campagnardes. Beaucoup conservaient une résonance bucolique, telle « *den Bogaert* », le Verger.

Un monceau d'immondices s'entassait derrière l'Hôtel de Ville, attirant, en été, des nuées de mouches. Ces dépotoirs pestilentiels constituaient un danger permanent pour la santé publique. Les puits se multipliaient avec le temps, préfigurant les fontaines monumentales caractéristiques de l'ancienne ville. Celle de la grand'place fut élevée en 1302. Ses huit jets d'eau alimentaient huit bassins. Autour de ces pierres, les ménagères parlaient des événements qui venaient d'ébranler le comté de Flandre à la suite de la bataille de Courtrai. Une révolte populaire, l'année suivante, portera les délégués de la plèbe au conseil communal. Le duc, cependant, refusera de reconnaître l'organisation nouvelle et soutiendra les patriciens. Ces derniers écraseront les émeutiers à la bataille de Vilvorde.

Le Magistrat fit paver le forum une première fois au XII^e siècle puis au XV^e siècle. En 1335, deux « Maîtres de la chaussée », bénéficiaires de revenus et d'un budget annuel, dirigeaient ce service public. Un « Maire des boues », aidé de sergents, entretenait la voirie et curait les ruisseaux, fort nombreux à Bruxelles.

Des aborneurs jurés exigèrent l'édification rationnelle des immeubles nouveaux. Des maisons disparurent : douze entre la rue de la Colline et la rue des Harengs. D'autres mesures semblables suivirent.

Les corporations s'installèrent grand'place, y occupèrent d'abord chacune une seule pièce puis le bâtiment entier : en 1434, les bateliers au Cornet; en 1439, les graissiers à la Brouette; en 1441, les charpentiers au Pot d'Etain; en 1441 également, les Quatre Couronnés à la Colline; en 1450, les merciers au Renard. Ce fut en 1441 que le steen des Meynaert disparut. Le Serhuyghs subit un morcellement au profit des graissiers et des bateliers.

Parmi les membres des lignages, quelques familles continuèrent à vivre grand'place, tels les Van Roose et les De Mol.

L'urbanisation du forum et le développement des corporations dont il vient d'être question sont des événements contemporains des années de maturité de Jean Van Ruysbroeck.

Cependant, le rectangle de la grand'place n'atteindra la perfection qu'au XVII^e siècle, par l'alignement du Cornet, de la Louve, du Renard et du Sac.

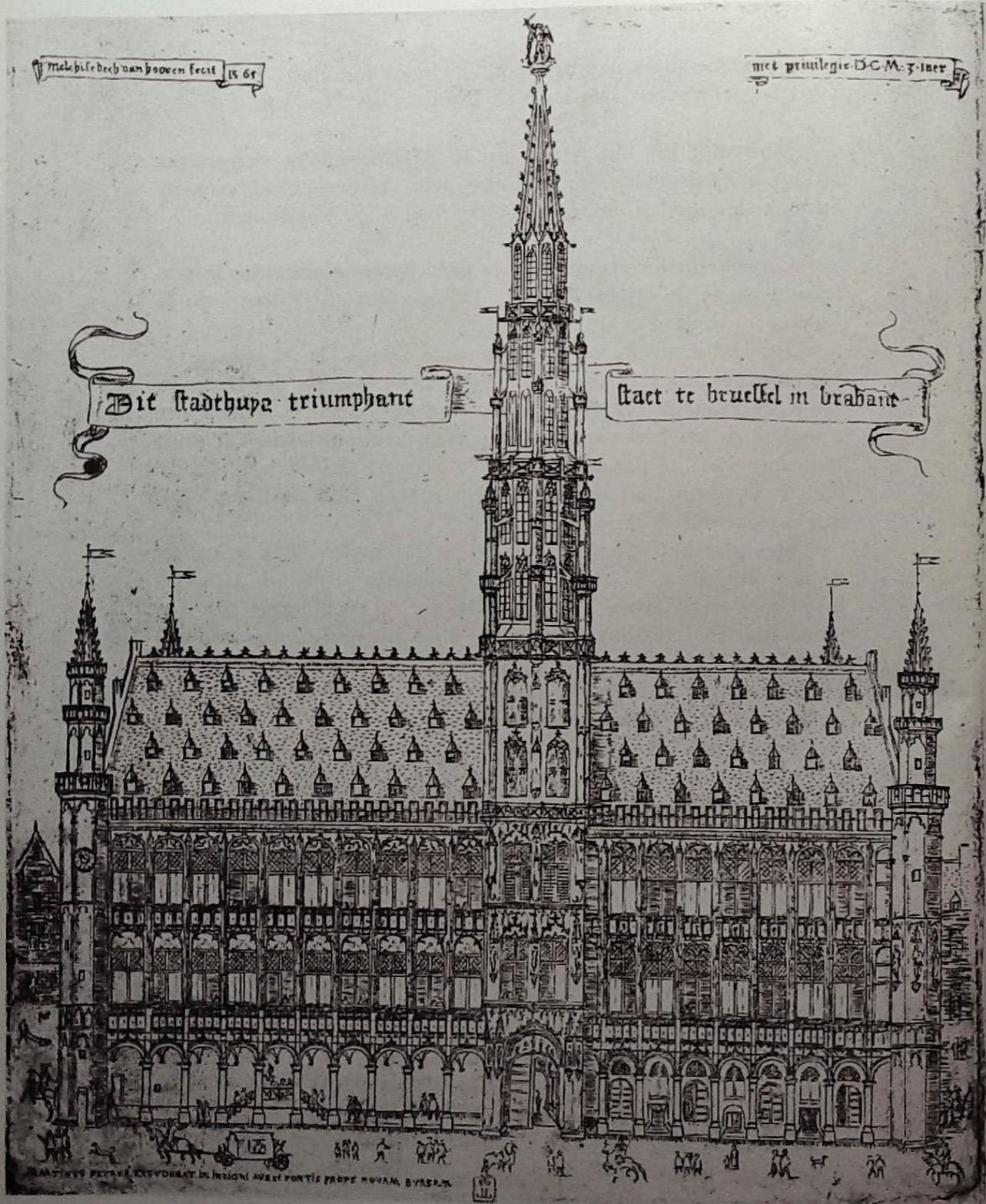
La Halle au Pain, la Halle aux Draps, la Boucherie se voyaient dès le début du XIII^e siècle, entre les rues des Harengs, Chair et Pain, le Marché-aux-Herbes et le forum. L'architecture première de ces bâtiments n'offrait rien de remarquable car seule importait l'utilité pratique de ces édifices. Ils favorisèrent cependant la création d'un centre commercial actif ou stimulèrent celui qui existait déjà à cet endroit.

Des marchés spécialisés attirèrent les foules dans le collier de la grand'place. L'artère la plus fréquentée serpentait à travers le Marché-aux-Herbes, dont le ruisseau fut voûté très tôt. Les marchands de poissons d'eau salée et d'eau douce, les vendeurs de moules, les bouchers, d'ailleurs groupés en une même confrérie, tenaient échoppes depuis le bas de la rue de la Montagne jusqu'à la fontaine de la Boucherie.

Le Marché aux Peaux se fixait à hauteur de la rue de la Colline, près du Machiaensteen.

En descendant le Marché aux Herbes, en direction de l'Eglise Saint-Nicolas, le promeneur dépassait le Marché aux Tripes, longeait les boutiques des savetiers, dont nous avons déjà parlé; aboutissait au Marché au Fromages, enfin à la Friperie, non loin du chœur du sanctuaire. Arrivé au couvent des Récollets, qui occupa durant des siècles l'emplacement de la Bourse actuelle, le badaud se trouvait au Marché au Lait.

La « chaussée », « *steenweg* », est donc la première en date des grandes artères commerçantes de Bruxelles. Par le Marché aux Herbes et le Marché aux Poulets, elle donnait sur le port primitif du bourg. De la topographie de ce port, il ne subsiste absolument aucun vestige. Pas plus d'ailleurs que du vieux castrum de l'île, dite de Saint-Géry. Elevé en 977 par Charles de France, duc de Basse-Lotharingie, c'est à l'ombre protectrice de la forteresse que les modestes installations portuaires s'étaient développées.



La plus ancienne représentation connue de l'Hôtel de Ville de Bruxelles.
Gravure de Melchizedech van Hooeren. — Gravure de 1565.

(Cabinet des Estampes, Bruxelles.)

Dès 1121, le duc de Brabant résida au Coudenberg. Le « Froidmont » dominait la vallée humide et malsaine d'une hauteur de soixante mètres. Durant les automnes venteux, les éléments déchaînés hurlaient sur les hauteurs forestières.

La « voie ducale » descendait vers la Senne par l'actuelle Montagne de la Cour, ou du moins par ce qui en subsiste depuis les vastes travaux de l'Albertine; par la rue de la Madeleine elle frôlait la grand-place et aboutissait finalement à la rivière, dont l'importance était bien plus grande qu'à l'époque moderne.

Tandis que Louvain, la plus opulente cité du duché au XIII^e siècle, déclinait lentement, Bruxelles, sa proche voisine, voyait sa population augmenter de façon considérable et dépasser dès 1374 celle de la cité ducale de la Dyle.

Bruxelles devait cette prospérité en grande partie à ses fameux draps écarlates. Elle les exportait, les livrant à toutes les cours princières d'Europe.

Cette croissance urbaine laissait les échevins et le personnel administratif à l'étroit dans des locaux inadéquats. Abandonnant la Halle, la Ville acquit, en 1301, un steen dénommé « de Meert ». L'édifice, sacrifié aux besoins d'expansion des services urbains, occupait l'emplacement de la tourelle à horloge de l'Hôtel de Ville d'aujourd'hui. Mesure trop calculée, car dès 1327 le Magistrat se vit placé devant l'impérieuse obligation d'annexer un deuxième steen, voisin du premier, « den Wilden Ever », le Sanglier. Enfin, comme si les responsables se confinaient dans une prudence que rien ne justifiait, les bureaux durent se contenter de constructions annexes et provisoires. Cette dispersion ne pouvait durer. Un siècle après l'achat du steen « de Meerte », les autorités prirent une décision capitale : l'édification de l'aile gauche de l'Hôtel de Ville. A ce bloc vint s'ajouter une construction longeant la rue. Un beffroi occupait l'emplacement de la tour et fermait l'édifice vers la rue de la Tête-d'Or. L'accès principal au palais scabinal se trouvait à l'emplacement de l'Escalier des Lions.

C'est à ce stade de développement urbain que nous évoquerons Jean van Ruysbroeck. En effet, Jacques van Thienen, architecte du collatéral droit de l'église Sainte-Gudule, dirigea les travaux de l'aile gauche de la Maison de Ville : il fut, très probablement, le maître d'apprentissage de notre personnage.

Maître Borny utilisa les services de dix-sept maçons, de quatre tailleurs de pierre et de vingt-sept chefs-compagnons pour mener la construction à bonne fin. Parmi ces hommes, se trouvait sans doute le jeune Jean van Ruysbroeck.

Trente années s'écoulèrent. Elles virent se dessiner, puis s'affirmer, la puissance de la Maison de Bourgogne, successeur de la Maison de Louvain. La ville prospérait, les échevins décidèrent d'agrandir l'Hôtel de Ville en direction de la rue de la Tête-d'Or. Pour édifier l'aile droite dix maisons furent expropriées puis abattues. Au mois de mai 1444, la première pierre du bâtiment fut officiellement posée par un bambin âgé de onze ans : le petit comte de Charolais, le futur Téméraire.

Guillaume DesMarez évoque la cérémonie avec son habituel souci de détails :

« Des draps écarlates, lamés d'or, étaient tendus aux fenêtres des maisons corporatives. Les façades étaient couvertes de verdure et de guirlandes de fleurs. Sur la Place même, étaient plantées des allées d'arbres, au milieu desquels se voyait une statue de femme jetant du vin par le sein.

» Le cortège princier déboucha de la rue de la Colline. Le jeune comte, monté sur un petit cheval, était accompagné de sa fiancée, Catherine de France, et suivi d'une cour nombreuse et brillante.

» Après la pose de la première pierre, il y eut une joute animée, dont cinq joyaux d'or étaient les prix et qui fut rehaussée par la présence du dauphin de France. »

Le gros œuvre était terminé en 1450. Nous restons malheureusement dans l'ignorance complète du nom de l'architecte de cette aile droite. DesMarez l'attribuait à Jean van Ruysbroeck. Ce dernier siégeait, en 1438, au sein du collège échevinal. Il était donc normal de lui confier la direction de travaux relevant de sa profession. Mais rien ne l'assure. A la suite de quelles circonstances se trouvait-il parmi les dirigeants communaux ? C'est ce que nous allons rapporter.

L'architecte de la tour de l'Hôtel de Ville de Bruxelles est issu d'une lignée de tailleurs de pierre dont nous connaissons plusieurs prénoms.

En 1360, un personnage exerçant ce métier travaillait dans le quartier de la Chapelle : il s'appelait Jean van Ruysbroeck.



Gravure sur cuivre Ridderbosch-Orio, — datée 1783 — éditée chez Zanna à Bruxelles. Cette gravure de la Grand-Place à Bruxelles est à l'origine de nombreuses images d'optique. (Coll. L. Schalkens.)

Vers 1400, Gilles van Ruysbroeck, dit van den Bergh, père et fils portant le même prénom, était établi rue de Laeken. Gilles vivait encore en 1421, année de la révolution démocratique sur laquelle nous donnerons quelques détails.

Les van Ruysbroeck possédaient des biens situés entre le Béguinage et le Grand Hospice. Jean van Ruysbroeck, l'architecte, passa sa jeunesse dans ce quartier : nous décrivons cet horizon local.

Le Béguinage remontait à l'année 1250. A cette époque, Reinier de Breeteycken, curé de Molenbeek, dota les cinq filles d'un censier de Goyck. Ces filles cherchèrent un lieu de retraite à proximité de la ville. Elles le découvrirent non loin des remparts.

Une modeste chapelle attira des femmes dévotes. Certaines, attirées par la perspective d'une calme retraite, s'y fixèrent. Un mur préservait leurs méditations de toute rumeur extérieure.

Le Béguinage prospéra : l'époque et ses événements de toute nature favorisèrent les vocations mystiques. Au début du XV^e siècle, mille deux cents béguines vivaient dans cette communauté bruxelloise. Elles cardaient et filaient. Elles priaient beaucoup. Elles aimaient leurs simples maisonnettes et occupaient leurs heures libres à jardiner.

Quiconque suit Jean van Ruysbroeck, enfant puis adolescent impatient, le voit fréquentant quotidiennement les différents chantiers de Bruxelles, alors en plein essor.

Au forum, il examine l'aile gauche de l'Hôtel de Ville en construction. Il revoit les compagnons se pencher sur ses premiers essais d'apprentis. Il les entend débiter leurs recettes empiriques et les formules encore inspirées des ateliers champenois, picards ou de l'Île de France. Il sait que l'idéal consiste à parfaire la sinuosité des lignes des draperies tombantes, que les déhanchements doivent se marquer élégamment, que les attitudes doivent être fines, semblables en cela aux sculptures françaises.

Perdu dans cette contemplation, Jean ne voit pas l'obscurité qui s'amorce. Dans une ombre propice, les angles trop vifs se fondent. L'imagination du garçon, perdue parmi tant de figures figées, donne vie à la pierre taillée. Les frises, les modillons, les chapiteaux ornés se peuplent d'une quantité de petits personnages : un manant grimace sur une clé de voûte, une femme tourmentée s'échappe comme à regret des mains d'un truand, un

moine gras et hilare ne termine pas son geste à boire, un Lombard impassible dénombre ses piécettes, un marchand ouvre un sac, un chevalier armé et assoupi attend la relève de garde.

Un autre sculpteur, Donatello, poursuivait à Florence un rêve identique.

A Dijon, Claus Sluter achevait le tombeau de Philippe le Hardi.

La Halle au Pain faisait corps avec la Boucherie. La première se présentait aux regards, fraîche et avenante : elle datait seulement de 1405, tout comme la Halle aux Draps, attenante. La jeunesse de ces bâtiments faisait oublier aux Bruxellois le vétuste édifice primitif, simple couverture reposant sur des piliers.

Les boulangers boudaient la Halle au Pain. Abandonnant le local aux étrangers, ils préféraient vendre à domicile. Et bientôt la « *Broodhuys* » s'appela « Maison du Duc ». On y logea les services du Receveur Général du Domaine en Brabant, la Chambre des Tonlieux et le Tribunal de la Foresterie.

Quel tableau pittoresque et animé que le Bruxelles de van Ruysbroeck ! Combien de fois n'a-t-il pas dû parcourir les artères intra-muros et prêter attention aux nouvelles colportées sur les chantiers ! Il entendait les artisans, les ouvriers et les ménagères parler sans fin de la maisonnée, d'ouvrage, de peste, de guerre et surtout des démêlées de la famille ducale désunie.

Tout ce peuple, très sensible aux malheurs conjugaux de la duchesse Jacqueline de Bavière, protestait ouvertement contre l'attitude hostile du duc Jean IV, mal entouré de jeunes nobles arrogants. La foule, finalement outrée et accusant hautement le duc de sacrifier Jacqueline à Laurette d'Assche, femme d'Everaert 't Serclaes, fils du héros de 1356, mit le Prince dans l'obligation de se retirer, dans la nuit du 30 septembre 1420, à Bois-le-Duc, ville dévouée à ses intérêts. Cette capitulation profita au frère du duc, Philippe de Saint-Pol, proclamé Régent du duché.

Jean van Ruysbroeck passa sa jeunesse dans cette atmosphère de débats politiques et économiques. Par ailleurs, les tailleurs de pierres, les sculpteurs et les maçons, dont certains appartenaient à la moyenne bourgeoisie, défendaient des conceptions sociales avancées pour l'époque. Des colloques révolutionnaires s'ouvraient

dans les cellules professionnelles. Les propos étaient d'autant plus ardents que des mystiques se livraient ouvertement à une propagande tendant à obtenir plus de justice sociale.

Jean IV rentra à Bruxelles trois mois plus tard : il avait prudemment attendu une absence de Philippe de Saint-Pol. Escorté de quinze cents seigneurs et hommes d'armes, entouré de bannières et d'oriflammes multicolores, rassuré par l'éclat des bacinets, des corselets de métal et des braconnières, le pusillanime duc prit une allure qui lui était inhabituelle. Il savait d'ailleurs pouvoir compter sur ses partisans restés dans l'enceinte et sur une partie de l'échevinage. Quant à la duchesse, elle se morfondait dans le château du Quesnoy, dans le comté de Hainaut, déplorant sans doute une alliance mal accordée.



Hôtel de Ville de Bruxelles.
(Bergmuller — Collection des Prospects. 1780).

Les soldats étrangers de la suite du duc se conduisirent comme en pays conquis. Les rixes étaient incessantes. Les vexations se multiplièrent. Philippe de Saint-Pol, revenu entre temps, quitta son hôtel deux jours plus tard et s'installa à Louvain.

Le retour inopiné de Jean IV eut une autre conséquence : il réveilla la haine de factions rivales, les Heetvelde s'opposaient aux Lombeek.

Depuis le meurtre de Jean de Lombeek, les membres du lignage, soutenus par les favoris du duc, 't Serclaes, Gérard van Coeckelberghe, Henri Hertewyck, guettaient les Heetvelde et leurs partisans. Ces derniers se terraient, dans leurs steenen, d'autant mieux que le bruit courut qu'un plan pour s'emparer de leur personne avait été découvert. La crainte hâta les événements.

Soutenus par les gens des métiers, les Heetvelde occupèrent rapidement la place du marché et gardèrent, en armes, les portes fortifiées de la ville.

De son côté, le duc réunit ses gens et quelques seigneurs attachés à sa personne. Descendu au forum, il y trouva le peuple surexcité. La foule était prête aux solutions désespérées. Elle cria au Prince de remonter au Coudenberg et d'y demeurer coi. Le duc, constatant que le moindre geste entraînerait le massacre de la garde prétorienne, se retira avec sa petite troupe.

Le lendemain, Philippe de Saint-Pol rentra à Bruxelles.

La révolution, ouverte dans la nuit du 27 janvier 1421, se poursuivit avec violence les jours suivants. Le parti populaire traqua les patriciens. Le 31 du même mois, la plèbe était maître de l'Hôtel de Ville. Elle se souvint de la défenestration de dix-sept patriciens louvanistes, en 1383, au temps de Wenceslas. Elle se rappela Pierre Coutereel. Une masse déchaînée parcourut la cité et mis les demeures des riches au pillage. Elle s'emporta au point de gravir la colline du Coudenberg et d'exiger à corps et à cris la tête du puissant seigneur de Heinsberg, arrivé des pays d'Outre-Meuse pour servir Jean IV et ses amis. Or, Heinsberg était le propre cousin du puissant duc de Bourgogne, Philippe.

Les extrémistes, victorieux, exigèrent des peines capitales. Le premier jour de février, le bourreau décapita l'amman Jean Clutinc et le geolier Arnold van der Hoeven. La populace mas-sacra 't Serclaes, Gueldolphe van Coudenberg et Guillaume Pipen-poy. Vingt-sept patriciens furent torturés, quatorze livrés à la vindicte populaire après un procès sommaire, puis condamnés à la prison à perpétuité. D'autres subirent une condamnation de quarante ou cinquante années de détention en plus de la confiscation de tous leurs biens au profit de la ville.

Au cours de ces journées de terreur apparut officiellement le nom de Jean van Ruysbroeck. Engagé dans la révolution démocratique qui venait d'éclater, il pénétra dans la Maison de Ville par l'escalier des Lions.

Dorénavant son sort sera lié à la politique communale.

Quels étaient donc ces caractères bien trempés, organisateurs de la nouvelle administration bruxelloise ? Tous, membres des corporations : Egide Daneels, teinturier; Jean de Meusen; Michel Mabeert; Pierre Beynoot, chaudronnier; Lambert de Costere, forgeron; Pierre de Bolenbeke, maçon; JEAN VAN RUYSBROECK, enfin, tailleur de pierre.

Tailleur de pierre également, Jean Cooman, qui allait remplir la difficile tâche de bourgmestre plébéien car les mandats politiques ne restaient plus l'apanage d'un parti. Les charges étaient dorénavant réparties entre les représentants des lignages et ceux du parti populaire.

Ainsi donc, à la suite d'événements divers dont le déroulement reste ténébreux, les rivalités qui partageaient les patriciens en factions, les conflits qui opposaient le duc de Brabant aux Etats laïques, l'appui finalement octroyé par les corporations au comte de Saint-Pol et à sa politique de médiation, aboutissaient à la perte d'une partie de la puissance des sept lignages et à la participation effective des métiers au pouvoir.

Enfin, l'intervention des corporations dans les affaires communales influencera les conditions de travail par la multiplication des règlements professionnels et sociaux.

Notre but n'est pas de décrire le régime politique qui marquera la vie bruxelloise de 1421 aux années suivantes. Ce qui nous intéresse au premier chef c'est l'activité qu'y déploiera Jean van Ruysbroeck.

Dès 1422, il figurait parmi les administrateurs de l'hospice Terarken. Le fait mérite d'être noté car, jusqu'à cette époque, seuls les patriciens dirigeaient les hôpitaux.

Dix ans plus tard, alors que Philippe le Bon avait accédé au duché deux années auparavant, Jean van Ruysbroeck se trouvait parmi les six conseillers qui, avec les deux bourgmestres, les sept échevins et les quatre receveurs, constituaient les dirigeants, la « Loi » de la commune.

Il remplit une nouvelle fois ce mandat du peuple en 1448, aux côtés de l'architecte et tailleur de pierres Cooman. Vingt-

sept années s'étaient écoulées depuis son engagement total dans la révolution démocratique de 1421.

Le régime lignager-corporatif, soumis à des fluctuations diverses, aboutit finalement à la rébellion du mois de mars 1477. Au cours de la tourmente les éléments franchement extrémistes du métier des Quatre Couronnés (groupant les sculpteurs, les tailleurs de pierre, les maçons et ardoisiers) jouèrent un rôle capital. Parmi les plus fougueux on vit le second fils de Jean van Ruysbroeck, Guillaume.

Avant de retracer la sombre tragédie qui a marqué cette existence tumultueuse, évoquons brièvement le XV^e siècle bruxellois tel que Jean van Ruysbroeck l'a vécu.

1421 : année capitale pour la politique urbaine. Roger van der Weyden était âgé de vingt et un ans. Roger et Jean avait à peu près le même âge. Ils durent éprouver les mêmes sentiments. Par ailleurs, le peintre tournaisien épousa une bruxelloise, Elisabeth Goffart, vers 1426. Il en eut quatre enfants : Pierre, né en 1437, exerça, comme son père, la profession de peintre. Il mourut en 1510. Jean fut orfèvre (1438-1468). Tous deux naquirent à Bruxelles. En effet, Roger de la Pasture, né de père brabançon, s'était installé dans notre bonne ville. Il y acquit le droit de bourgeoisie. Il résida au coin de la Montagne de la Cour et de l'ancienne rue de l'Empereur. Une plaque commémorative a été apposée en 1913 sur la façade de la maison qui occupait cet emplacement. L'urbanisation du quartier l'a fait disparaître.

Roger de la Pasture, devenu Roger van der Weyden par flamandisation de son nom, devint peintre de Bruxelles avant 1435. Il orna l'Hôtel de Ville de splendides panneaux. Rien ne s'oppose à ce que les érudits avancent que l'artiste ait tenu un atelier dans la Maison Communale car, tout comme van der Stockt, il exécuta des travaux d'entretien au bâtiment au titre de fonctionnaire fixe. Roger bénéficiait du traitement le plus élevé octroyé aux gens de métier chargés des travaux de la Ville.

van der Weyden influença toute l'école bruxelloise par son extraordinaire don d'émouvoir, sa sensibilité pathétique, sa perfection technique. Bernard van Orley, né en 1488, parviendra à faire triompher chez nous la sensibilité de la Renaissance.

Avant 1444, maître Roger orna l'Hôtel de Ville de quatre tableaux au titre de « *stadscildere* ». Ces œuvres essentielles furent

détruites lors du bombardement de 1695 : elles furent admirées par Dürer.

Roger van der Weyden, contemporain et collègue de Jean van Ruysbroeck, mourut vingt ans avant l'architecte, en 1464. Son tombeau se trouvait dans l'église Sainte-Gudule, placé dans la chapelle des peintres, la chapelle Sainte-Gudule, à l'entrée de la sacristie. A son décès, un service funèbre fut célébré à Tournai, sa ville natale.

Jean van Ruysbroeck décéda en 1485. De 1475 à 1482, Hugo van der Goes, installé à l'abbaye augustine du Rouge-Cloître, contribua grandement au rayonnement de l'art en Brabant.

Différents personnages travaillaient officiellement pour la Ville. Tels les poètes Colin Caillieu (1474), puis Jean Smeken (1485), ce dernier hors du temps de Jean van Ruysbroeck. Le médecin et chirurgien de la commune s'appelait Henri van Oesterwye. L'avocat à gages, de Bruxelles, se nommait A. Thymo, auteur d'une Histoire diplomatique du Brabant. De son vrai nom Pierre van der Heyden, il fut probablement engagé à la suite des événements de 1421. La révolution démocratique entraîna de nombreuses difficultés juridiques. Entré en fonctions en 1423, A. Thymo ne pouvait se mettre au service d'une autre autorité que celle de la Ville qui l'employait. En 1434, il fut autorisé à parler au nom du Magistrat tant à la cour ducale qu'aux Etats et au Conseil de la cité.

Un an après la révolution de 1421, les Frères de la Vie Commune, fondateurs d'écoles, adroits copistes et, plus tard, imprimeurs, s'installèrent à Bruxelles. Le lignage des Heetvelde les fit bénéficier d'une maison, rue de la Putterie, le 16 mai 1422. Cette communauté fut placée sous la direction du Rouge-Cloître et de Groenendael, du pléban de Sainte-Gudule et de l'aîné des secrétaires de la Ville. Il est probable que les Frères n'occupèrent cette bâtisse qu'au cours de la seconde moitié du XV^e siècle. Après y avoir vécu jusqu'en 1480, ils émigrèrent dans le quartier Saint-Géry.

Le premier livre imprimé à Bruxelles par les Frères date de 1476, par conséquent du vivant de Jean van Ruysbroeck. L'imprimerie travailla de 1476 à 1485.

Tandis que maître Jean partageait son temps entre l'exercice de son métier de tailleur de pierre et les affaires communales,

en Flandre Jean van Eyck était consacré peintre de la cour en 1425. Agé de trente-cinq ans à cette époque, donc un peu plus âgé que van Ruysbroeck et l'aîné de dix ans de Roger van der Weyden, ce grand bourgeois comblé d'honneurs mourra le 9 juillet 1441. Le Brugeois Memling, à cette époque, n'était encore qu'un bambin de six ans.

En 1464, Vranckx van der Stockt, fils du peintre Jean van der Stockt, succéda à Roger van der Weyden dans les fonctions de peintre de la Ville de Bruxelles. Il devint conseiller de la commune, successivement en 1465, 1472 et 1475. Il connut donc parfaitement notre architecte.

Vranckx van der Stockt travailla à la décoration de Bruges en prévision des festivités organisées à l'occasion du mariage de Charles le Téméraire et de Marguerite d'York.



La Grand'Place de Bruxelles en «miroir» pour la projection de vues d'optique.
(Leizel — Collection des Prospects — 1785).

Grâce à un travail opiniâtre et à la qualité de ses œuvres, il vécut dans une confortable aisance. Il mourut à la fin du siècle, bien après Jean van Ruysbroeck, au mois de juin 1495. Il fut inhumé aux côtés de Roger van der Weyden, sous les voûtes de la collégiale Sainte-Gudule.

Sans doute est-ce la sculpture qui toucha de plus près la pensée de van Ruysbroeck.

Claus Sluter, originaire de Haarlem, reçu à la gilde des tailleurs de pierre, à Bruxelles, en 1380, tailla les admirables prophètes de l'Hôtel de Ville. Sluter s'imposa par l'exécution du Puits de Moïse de la Chartreuse de Champmol. Il mourut en 1406, alors que Jean van Ruysbroeck n'était encore qu'un enfant. Il avait influencé l'école brabançonne. Celle-ci, au siècle suivant, se développa d'une manière remarquable.

Les statuettes de l'Hôtel de Ville de Bruxelles, dont les originaux se trouvent au Musée communal, montrent les origines du style de Claus Sluter : réalisme minutieux, draperies lourdes aux plis amples, recherche hallucinante des expressions émotives. Ces qualités de l'art des imagiers brabançons s'exprimeront tant dans la pierre que dans le bois des retables.

Ces œuvres porteront au loin la renommée artistique de Bruxelles. Aussi vit-on le huchier, l'imagier ou sculpteur, le peintre ou polychromiste travailler à une même pièce en bois de chêne. Le retable de Saint-Georges, du bruxellois Jean Borman, taillé en 1493 pour l'église de Notre-Dame-du-Dehors, à Louvain, reste un des meilleurs témoignages du souci de perfection qui accablait les maîtres brabançons.

L'époque de van Ruysbroeck, c'est également celle des merveilleuses tapisseries de soie et de laine. Les tapisseries de Bruxelles, bien qu'accusant les premiers signes de décadence, dépassaient en perfection celles d'Arras et de Tournai.

Le plus ancien tapissier bruxellois connu est un certain Johannes Crane, cité en 1321. Philippe le Bon hérita de son père Jean sans Peur, parmi d'autres objets de valeur, de « vieux tapis de Brabant », historiés. Déjà, au temps de Wenceslas et de Jeanne de Brabant, des chambres du Palais étaient garnies d'étoffes et de tentures brodées, notamment par le brodeur bruxellois Daniel van den Hove. Il est vrai qu'un des appartements de la duchesse s'ornait également de quatre mille peaux d'hermines !

La liste des tapissiers s'allongea durant la première moitié du XV^e siècle, sans doute en relation avec la décadence de la draperie. En 1447, les tapissiers se retirèrent du métier des tisseurs de laine et constituèrent une corporation indépendante.

D'autres fonctions artisanales étaient estimées, telles celles pratiquées par les orfèvres dont on connaît cent quarante huit

noms dont dix-neuf travaillaient pour le duc. Ils poinçonnaient d'un lion du Brabant.

Bruxelles, entraînée dans l'orbite glorieuse de la Maison de Bourgogne, profita grandement de la splendeur de cette cour princière.

Antoine de Bourgogne installa au Coudenberg, en 1406, une salle réservée aux armures. Il faudra attendre Philippe le Bon pour que le Palais prenne toute son ampleur. Le Duc y fit transporter ses livres et ses archives familiales. Il y passa souvent les grandes fêtes chrétiennes de l'année. Il fit édifier un nouveau bâtiment à trois étages et construire une immense salle de quarante cinq mètres de long sur dix-sept mètres de large. Gilles Joes dessina les plans tandis que Guillaume de Voghel, architecte de la Ville, conçut la grande salle en dépit des difficultés techniques.

La confrérie de Saint-Jacques sur Coudenberg, instituée en l'honneur des reliques de la Terre-Sainte, étalait sa puissance dès le début du XV^e siècle. Un banquet annuel groupait les personnages les plus divers autour du grand prince que Bartholomé allait appeler *Philippo Belgarum Principi* dans « De Viris illustribus » (1456). En 1462, par exemple, non seulement des nobles mais également des conseillers, des fonctionnaires ducaux et urbains se pressaient aux côtés du duc. La confrérie comptait parmi ses membres : Adrien Dullaert, secrétaire de la Ville; Garnot Porselet, tapissier de la cour; Guiot de Saullon, marchand de drap; Henri van Robbroec, cuisinier de la Ville; Pierre van der Eycken, receveur du Brabant; Jean van Keldere, orfèvre; Roger van der Weyden, peintre de la Ville; Pierre de Villa, lombard qui tenait une table de prêt à Bruxelles et dont le frère Claude, seigneur de Cinzano, Turin, commanda le retable connu depuis sous ce nom; Tassin de Cupere, sculpteur; Renier, faiseur de livres de la Ville; une foule d'autres personnages d'importance diverse.

Philippe le Bon, entré solennellement à Louvain le 5 octobre 1430 puis, trois jours plus tard, à Bruxelles, aimait particulièrement notre ville où il passa d'ailleurs le quart de son existence. La cité sut habilement tirer parti de cette élection en favorisant les nouveaux venus. Ceux-ci prirent la place de l'ancienne noblesse locale, les Witthem, les Meldert, les Wesemael. Bien plus, elle s'efforça d'implanter ces gens de cour chez nous en leur offrant de plantureux subsides. Le comte de Nassau reçut pour sa part

sept mille florins aux fins d'édifier un hôtel au haut de la Montagne de la Cour, là où se dressait un palais que bâtit Guillaume Duvenvoorde en 1346. Philippe de Clèves bénéficia, en 1486, de quatre mille florins destinés à remplacer le vieux manoir des Meldert par une belle résidence. Au Coudenberg, ce fut Croy qui profita d'une maison achetée par la Ville.

Bruxelles abritait les organismes centraux de l'administration ducale, dès le milieu du XIV^e siècle : acquiert un terrain pour y élever la chancellerie de Brabant et fixer définitivement ses services dans ses murs.

La cité, cependant, souffrait de la décadence de son industrie textile qui ne constituait plus un pôle d'attraction suffisant. Le chômage sévissait. Les impôts rentraient mal et l'état des finances inspirait des inquiétudes. La situation générale se compliquait du fait des rivalités qui continuaient à diviser les deux grands partis. Les extrémistes y trouvaient l'occasion d'entretenir le mécontentement parmi le peuple. On en vint à défendre l'accès aux comptes, il fut défendu d'en prendre copie, on exigea le serment d'impartialité des électeurs ainsi que le versement d'une caution avant l'introduction d'une réclamation concernant la gestion antérieure des affaires communales. Des emplois furent supprimés par mesure d'économie. C'est ainsi qu'à la mort de Roger van der Weyden, peintre officiel, sa fonction ne serait plus remplie.

De 1430 à 1441 environ, Bruxelles subit la pression du Duc aux tendances centralisatrices. Il installa un Procureur Général dans la Ville, auprès du Conseil de Justice du Brabant. Le contrôle exercé dans les affaires urbaines alla en s'accroissant mais Bruxelles, bénéficiaire de la présence d'une cour prestigieuse, eut le bon esprit de ne pas s'insurger comme les villes flamandes.

Dijon restait le berceau et le siège moral de la dynastie. Jamais les ducs n'oublièrent leur origine. Ils reposèrent en la Chartreuse de Champmol, fondée en 1383 par Philippe le Hardi.

Huit mois après l'entrée de Philippe le Bon dans sa bonne ville de Bruxelles, le mercredi avant-dernier jour de mai et dernier du procès, Jeanne d'Arc était suppliciée sur la place du Vieux-Marché, à Rouen, près l'Eglise Sain-Sauveur, à 9 heures du matin.

Deux ans plus tard, la troisième femme de Philippe, Isabelle de Portugal, donna le jour à un fils, Charles. Son père lui accorda le comté de Charolais et, dès son baptême, le collier de la Toison d'Or.

Jean van Ruysbroeck, à l'époque de ces événements, avait dépassé la trentaine. Après avoir participé, comme nous l'avons vu, à la révolution démocratique de 1421, avoir assuré des charges politiques à Bruxelles et, en 1429, à Vilvorde où il fut échevin, il s'attachera avant tout à son activité artistique.

En 1443, il fournit un puits sculpté destiné au Jardin de Notre-Dame d'Audenarde.

Le Magistrat de Bruxelles allait le charger d'exécuter une œuvre essentielle pour la plus grande gloire et le prestige de sa cité natale.

Le 23 janvier 1448, Jean van Ruysbroeck prêtait serment en ces termes :

« J'assure, promets et jure, que je serai dorénavant et resterai pour toujours, bon et fidèle à la ville de Bruxelles; et que, aussi longtemps que je remplirai les fonctions auxquelles j'ai été accepté et reçu, je conseillerai aux receveurs, qui seront en fonction à ce moment, à leur ordre et requête, ouvertement et clairement et sans feindre, ce qui sera le meilleur et le plus sensé pour la ville, dans la construction de la tour du dit Hôtel de Ville sur la place du marché, et de toutes les autres constructions, dans leur bâtisse, dans la qualité de la pierre, et dans la main-d'œuvre, ainsi que dans l'adjudication, soit en heures de travail, soit en travail global, et dans tout ce qui, d'une façon ou d'une autre, a rapport à l'entreprise; et que je ne laisserai pas ajouter une construction à ce qui a déjà été construit pour le bâtiment de la ville, si ce n'est qu'elle ait été examinée par moi, et approuvée : et que, en plus, je n'admettrai ou n'approuverai aucune édification, ou, par quelque feinte ou connivence, je ne laisserai passer ou permettrai, que, uniquement, ce qui sera du point de vue des matériaux, et de la main-d'œuvre, et de tout ce qui a rapport à cela, honnête et parfait, et tel que les conditions qui auront été posées et cela par le receveur, comprendront et stipuleront; et pour observer tout ceci intégralement, sérieusement, et fidèlement, je serai en éveil et toujours prêts, sans m'épargner aucun travail ce concernant, et resterai, pendant tout le temps que durera mon engagement, toujours à l'intérieur des murs de la ville de

Bruxelles, et n'en sortirai pas plus longtemps qu'une nuit et un jour, si ce n'est à la connaissance et avec le consentement du receveur de la ville, ou des deux réunis; et tous ces points, et chacun d'eux, je les garderai et les observerai bien et fidèlement, et à l'encontre d'eux, je ferai rien, ni ne feindrai de quelque façon que ce soit, par esprit de famille, par amitié, jouissance, salaire, avantage ou profit, ou aussi par dégât, perte ou désavantage, qui pourraient se présenter à moi, aux miens ou à quelqu'un d'autre, tout cela sans malice.

» Qu'en ceci Dieu m'aide, et tous ses saints. »

Le deuxième document est le contrat d'entreprise.



La Grand'Place de Bruxelles.

(Roolland — Probst, ± 1790).

Diederick de Mol, Jean Mennens, Arnt van Almkerke et Willem Wyds, receveurs de la Ville de Bruxelles, ont accepté et approuvé pour les nécessités de la Ville, Maître Jean van Ruysbroeck comme chef d'entreprise pour la construction de la tour de l'Hôtel de Ville sur le marché, aux conditions ci-dessous stipulées.

Tout d'abord, devra Maître Jean diriger bien et fidèlement les travaux à ladite tour, selon les stipulations de son serment,

et coupera ou fera couper tout le bois nécessaire aux dits travaux, sans frais de la part de la Ville et celle-ci livrera le bois nécessaire; et il devra surveiller et soigner journellement ladite construction, sans feindre et sans s'épargner lui-même, de quelque façon que ce soit, sans malice, de telle sorte qu'elle soit exécutée selon toutes les indications stipulées dans le contrat par les receveurs alors en fonction.

Item, s'il arrivait que Dieu décidât que dans la réparation ou dans l'exécution de ladite entreprise, quelque erreur fût commise, ou quelque malheur se produisît, ou que maître Jean fût, à quelque moment, trouvé en défaut dans son office, alors les receveurs de la Ville pourront se dédommager de ce manquement sur lui et sur ses biens et pour cela, ils pourront, sur le champ, et à n'importe quel moment quand il lui plaira, démettre ce même Maître Jean de quelque façon que ce soit.

Item, aura ledit Maître Jean, quand il sera mis au travail par les receveurs, annuellement, une partie des biens communs de la Ville, pour exécuter ledit travail, le diriger et le mener à bonne fin, selon le contenu de son serment, et en tout point comme il a été décrit ci-dessus, sans y mettre plus d'heures de travail ou de gages ».

Les travaux s'ouvrirent en 1449. Ils étaient terminés six ans plus tard : l'Hôtel de Ville devenait un monument prenant place parmi les chefs-d'œuvre de l'humanité. Voici comment Paul Saintenoy décrit cette somptueuse réalisation architecturale du XV^e siècle bruxellois :

« Bâtie sur un plan rectangulaire, elle se trouve, à partir de son premier étage, flanquée en façade principale par trois contreforts portés sur des culs-de-lampe octogonaux encadrant deux travées de fenêtre d'une proportion fort harmonieuse. L'édifice s'élève ainsi au-dessus du faitage de l'Hôtel de Ville et est, à cet endroit, entouré par une balustrade ajourée. Ruysbroeck abandonne alors le plan carré pour prendre l'octogone comme plan de la flèche. Les trois contreforts, à partir du faitage de l'Hôtel, précédemment cités, sont complétés par cinq autres, portés en encorbellement sous la susdite galerie. En même temps que ceux-ci, ils s'élèvent en campaniles élégants recevant les contre-butées des arcs boutants à hauteur du premier étage de la partie octogonale de la flèche. Deux autres étages surmontent celles-ci, et, enfin, une flèche ajourée vient aboutir à un fleuron portant triomphalement à son sommet la statue de St-Michel, placée le 22 ou le 25 juillet 1455, à cent quatorze mètres de hauteur.

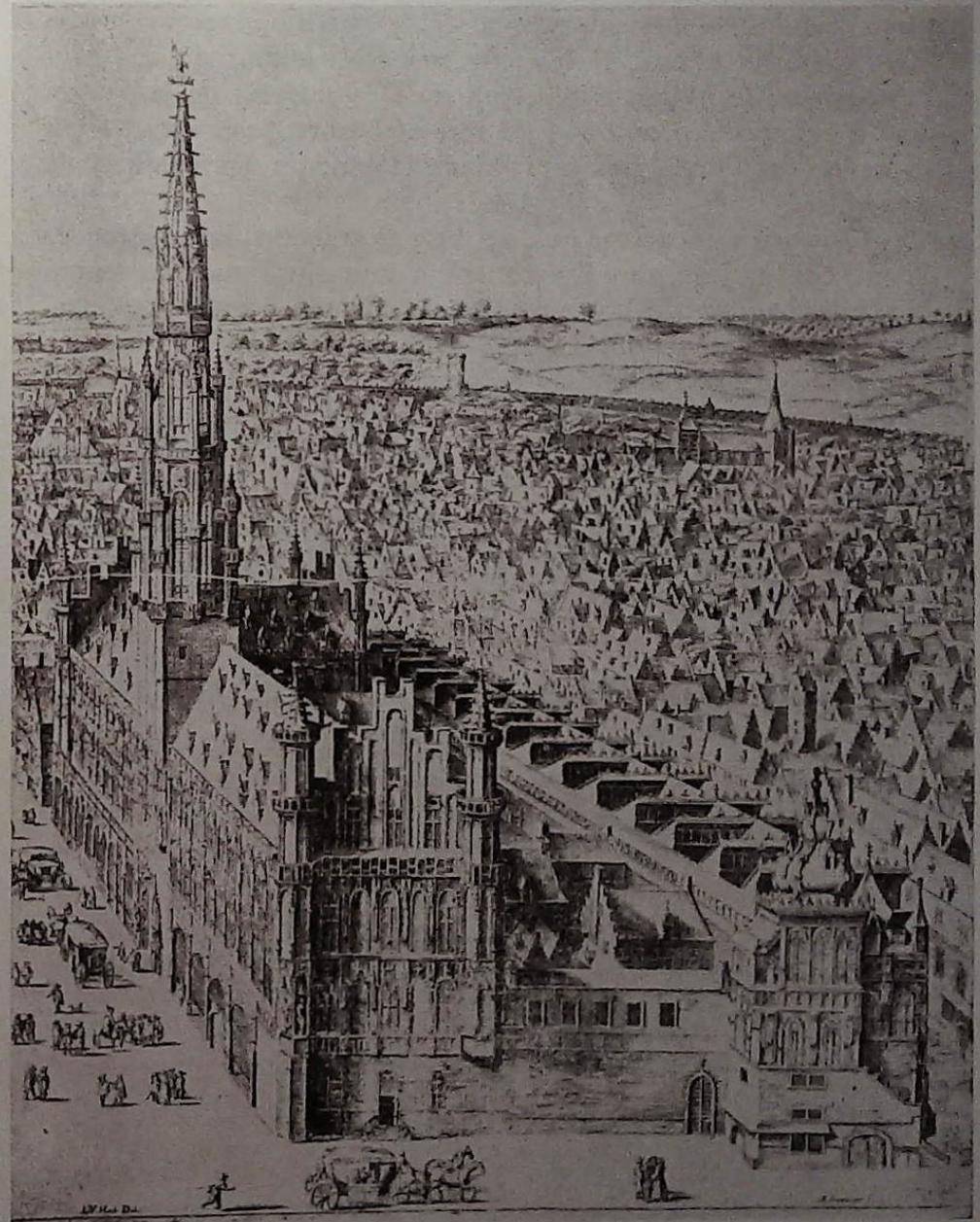
» L'œuvre est prodigieuse, car les constructeurs observent, avec raison, que toute la partie octogonale repose à faux et, par conséquent, sur l'intrados des voûtes surmontant la partie rectangulaire. L'habileté de métier de Ruysbroeck est donc étonnante. Il a eu la chance unique, rêve de tout architecte-artiste, de pouvoir élever en plein XV^e siècle, alors que l'architecture de ce temps se prêtait plus qu'aucune autre aux jeux d'appareil, suivant l'expression de Viollet-le-Duc, une flèche de pierre d'une combinaison merveilleuse. Plus heureux que les Steinbach à la cathédrale de Strasbourg, sa flèche est arrivée, exempte de constructions parasites et de modifications, dans tout l'éclat de sa mâle beauté et de sa conception générale. »

En 1454, une girouette de cuivre couronna le sommet de la tour. Cette girouette de deux mètres soixante-dix de haut figurait saint Michel terrassant le diable. Œuvre du chaudronnier Martin van Rode, élégante dans les cieux, elle paraît d'une facture fort élémentaire lorsqu'elle est posée sur le sol.

Saint Michel était le modèle du chevalier. A ce sujet, il n'est pas inutile d'évoquer les deux anachorètes qui édifièrent deux petites chapelles sur le Mont Tombe, en Normandie. Ces saints hommes s'efforcèrent de détruire les cultes romain et druidique. En 708, saint Michel apparut à l'évêque d'Avranches. Des événements extraordinaires bouleversèrent la contrée. Le mont Tombe devint le mont Saint-Michel. Le culte se répandit dans le diocèse de Cambrai, à partir du VIII^e siècle. En 987, un ami du moine Hérivard, de Gembloux en Brabant, dirigeait le mont Saint-Michel. Ce personnage propagea le culte du saint. Lambert de Louvain, à qui la France était familière et le monastère bien connu, donna l'archange comme patron au nouveau sanctuaire bruxellois. Des pèlerins de chez nous allèrent en Normandie et contribuèrent grandement à populariser saint Michel.

A noter cependant que saint Michel est honoré comme le patron tutélaire des Bruxellois, et de leur premier sanctuaire, dès les temps les plus reculés de l'histoire de la Ville.

Un coup d'œil, même distrait, montre au passant que la porte d'entrée de la maison commune n'est pas dans l'axe de la tour. Une légende, encore colportée de nos jours, veut que Jean van Ruysbroeck, désolée de cette erreur technique, se soit pendu de désespoir. J. Gautier, dans l'édition de 1824 de son « Conducteur dans Bruxelles et ses Environs » écrivait :



Hôtel de Ville de Bruxelles. — Gravure de A. Santvoort (1650) d'après L. Van Heil, le Vieux.

(Cabinet des Estampes, Bruxelles.)

« L'architecte à qui nous devons l'Hôtel de Ville, en voyant que la porte d'entrée n'était pas au milieu, s'est, dit-on, pendu dans un accès de désespoir. »

La tradition corsa l'anecdote en assurant qu'un moine Bogard, passant en ce lieu pour se rendre à son couvent tout proche, vint à point nommé pour trancher la corde qui étranglait le malheureux architecte. Il lui jeta son étole autour du cou afin de terroriser le Malin, réjouit trop tôt de s'emparer de la pauvre âme d'un suicidé. Confondu de reconnaissance, Jean aurait suivi le moine et terminé ses jours dans la paix et les méditations mystiques.

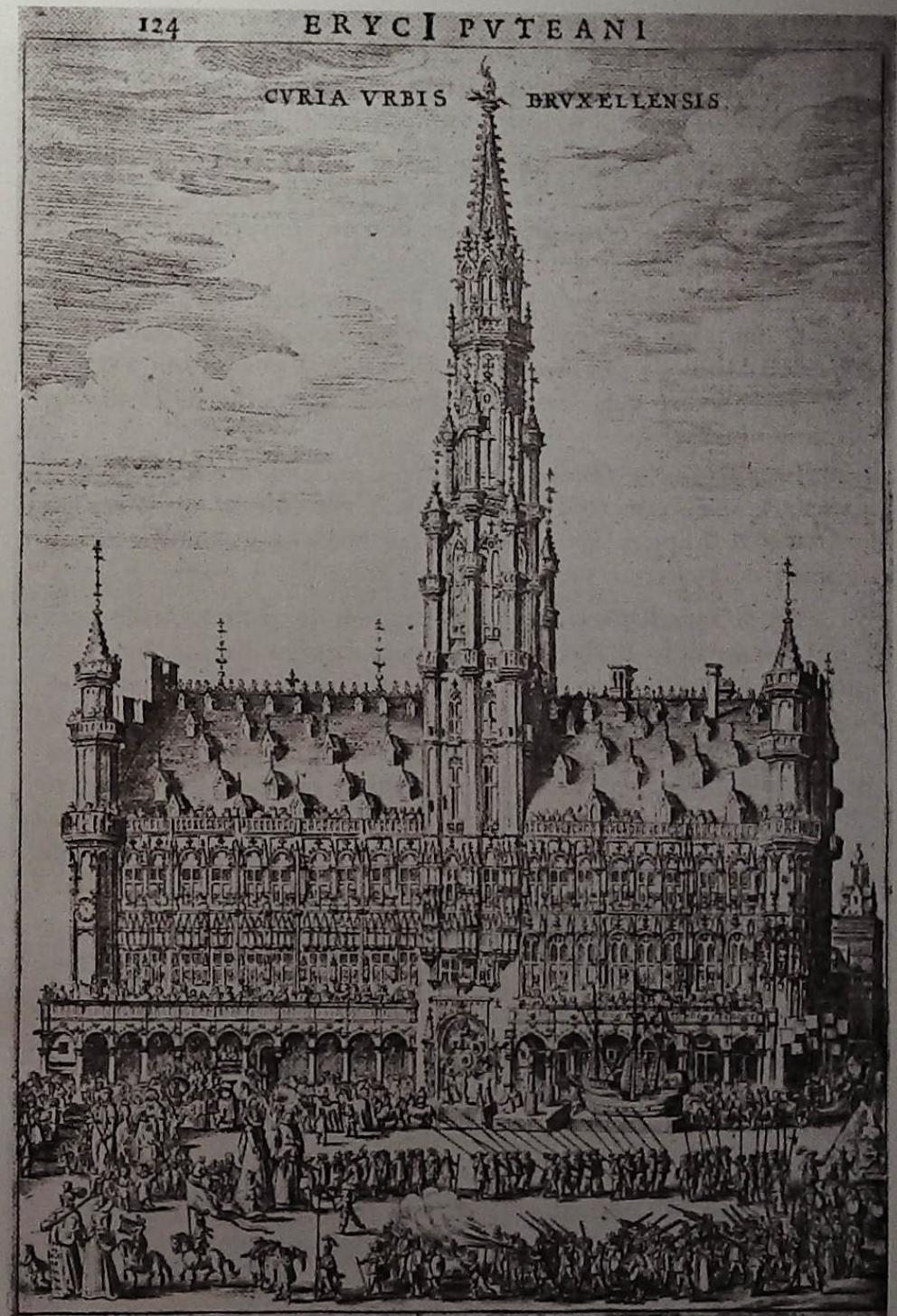
L'historien ne retient rien de cette trop merveilleuse légende. Pour l'érudit, Jean van Ruysbroeck a tout simplement conservé le rez-de-chaussée de la tour existante. En effet, un beffroi terminait l'extrémité droite de l'aile primitive. En cet endroit s'élevait, jusqu'en 1327, la maison à l'enseigne « de Wilden Ever », le Sanglier sauvage. L'architecte renforça la maçonnerie à droite, obtenant de cette manière, à partir du premier étage, une base solide pour y appuyer la nouvelle flèche. Je me demande d'ailleurs si ce n'est pas ainsi qu'il faut comprendre cette clause du contrat : « ... je ne laisserai pas ajouter une construction en ce qui a déjà été construit pour le bâtiment de la ville, si ce n'est qu'elle ait été examinée par moi et approuvée. »

L'admiration manifestée pour cette flèche ajourée fut générale et immédiate.

Le bohémien Schaschko, compagnon de voyage du noble baron tchèque de Rosmital, reçu fastueusement à la cour de Philippe le Bon au mois de janvier 1466, décrivit avec enthousiasme le splendide paysage qui s'étalait autour de lui, vu du haut de la récente construction.

La plus ancienne représentation connue de l'Hôtel de Ville, dont il n'existe plus qu'un unique exemplaire, conservé au Cabinet des Estampes, date d'un siècle plus tard, exactement de 1565. Elle est de Melchizedech van Hooren. Cependant, Memling figura la déjà célèbre flèche sur un panneau ornant la chaise de Sainte-Ursule, inaugurée en 1489.

La tour n'était pas encore achevée que sa grâce étincillante et l'harmonie de ses formes frappa vivement les chanoines augustins de Sainte-Gertrude, à Louvain. Ils chargèrent Jean van Ruysbroeck du couronnement de leur église abbatiale. L'acte fut dressé le 12 janvier 1453.



Curia Urbis Bruxellensis.
(E. Puteanus, *Bruxella Septenaria*, p. 124.)

L'architecte reconnu avoir reçu du trésorier François Wilmaers, une somme stipulée exactement pour fourniture de pierres « travaillées ».

Le peuple appella prosaïquement la construction, achevée le 19 novembre 1453, « la tour sans clou ». En effet, la flèche se présentait en pierres ajourées et non en couverture en voliges et ardoises fixées par des clous.

Cette œuvre suscita également bien des enthousiasmes. Grammaye, dans ses *Antiquitates illustris imi Ducatus Brabantiae; Nivella; Bruxella (Lovanii, Bruxellis, 1708)* poussa son admiration jusqu'à dire que c'était une des sept merveilles de l'ancienne capitale du Brabant.

Juste Lipse, se faisant l'écho d'une ancienne tradition, écrivit en 1604, que cette tour parfaite avait été édifiée aux frais du métier des drapiers. En réalité c'est l'abbaye qui assura le financement de l'œuvre : un reçu en fait foi.

De si excellents travaux favorisèrent la réputation de Jean van Ruysbroeck. Il dut répondre aux besoins de ses fonctions officielles et satisfaire à de nombreuses sollicitations. Son itinéraire peut, en partie, être reconstitué. Il passe par Tervueren, Genappe, Vilvorde, Saint-Josse-ten-Noode, Jodoigne, Haelen. L'archiviste Wauters, suivi par Saintenoy, rapporte que Jean van Ruysbroeck possédait des moulins dans cette dernière localité. Tous ces déplacements étaient rétribués au taux journalier de neuf à douze sous.

L'activité de l'architecte ne se limita pas au cadre local ou régional. Il fut appelé en Picardie. Philippe le Bon y possédait le château de Hesdin. Il y reçut Louis XI, en 1463. Jean van Ruysbroeck subit de lourdes pertes financières au cours des travaux qui y furent entrepris. Il en fut cependant dédommagé. Curieusement, le comptable français Guyot du Champ traduisit Jean van den Berghe par Jehan de Mons ou du Mont.

Nous retrouvons Jean à Audenaerde, en 1462, où il travaillait à la chapelle de l'hôpital. Puis, accompagné du charpentier Thuys, il inspecta les travaux en cours à la grande écluse de la Dyle, à Louvain. Il répondait ainsi à la demande de Mathieu Layens, architecte de l'Hôtel de Ville, achevé depuis 1459.

En cette dernière année, le 12 juin, van Ruysbroeck occupa l'emploi de maître de maçonnerie du duché : le tenant de la charge, Gilles Lambrechts, venait de mourir.



L'Hôtel de Ville de Bruxelles. (Gravure extraite de « Wandelingen door Brussel... in 1936 », par A.-W. Engelen, Groningen, 1837.)

Cette nouvelle fonction, nous l'avons vu par la variété de l'itinéraire partiellement connu, l'obligeait à de continuel déplacements. C'est à lui qu'incombait les réparations éventuelles à effectuer aux bâtiments officiels du duché; à lui d'évaluer le montant le plus juste des mises en état; à lui enfin, le devoir de conseiller judicieusement la Chambre des Comptes.

Jean van Ruysbroeck restaura également le château de Vilvorde, édifié en 1375. Les travaux furent entamés en 1459 et s'avèrent coûteux. Ils furent entrepris sous la caution du fils de Jean, Guillaume, dont nous aurons à parler, et de trois autres personnes. L'entreprise de réfection engloutit 8840 livres de gros de Flandre, la maçonnerie seule exigea 6937 livres.

Les années coulèrent rapidement pour Jean van Ruysbroeck, surchargé de travaux et de soucis professionnels. Ses enfants, surtout Guillaume, lui avaient suscité bien des tracas. A lire les rares témoignages qui nous sont parvenus à ce sujet, en étudiant dans ceux-ci la psychologie de la famille van den Bergh, on relève à travers les générations un vigoureux esprit d'indépendance et de non-conformisme. Mais n'anticipons pas.

L'adjudication d'une maison que fit bâtir le prévôt de Saint-Jacques sur Coudenberg, à Bruxelles, le 3 mars 1466, nous remet sur la trace de Jean van Ruysbroeck. Ce dernier participa à cette affaire aussi fut-il invité au banquet que le prévôt offrit aux maîtres d'œuvres ainsi qu'à différents religieux de l'abbaye du Coudenberg.

Jean atteignait à cette époque les soixante-dix ans d'âge. Il devait être très vigoureux et de longues années s'ouvriraient encore devant lui.

Hélas, l'avenir n'était guère rassurant.

Au titre de Maître des maçonneries du duché, son serment date du 15 juin 1459, l'architecte recevait un traitement annuel de cinquante peters ou francs d'or.

Tout changea le 18 décembre 1467. Charles le Téméraire décida de supprimer de la même façon la charge de Maître des travaux de charpenterie, office occupé par Jean Thuys depuis le 5 novembre 1456. L'intention du Duc était de créer quatre postes : à Bruxelles, à Louvain, à Anvers, à Bois-le-Duc. Cette prolifération semble prouver qu'il devenait difficile de confier à un seul homme la gestion soit des maçonneries soit des charpenteries du duché.

Quoiqu'il en soit, Jean accusa mal le coup. Comme son traitement était ramené à six livres et bien qu'il continuât à toucher des indemnités de vacation, le vieil architecte se lamenta. Il écrivit qu'il comptait conserver son traitement pour l'aider à vivre durant ses vieux jours et que ce projet s'effondrait au vu des mesures nouvelles.

L'argument toucha le Duc qui, à titre exceptionnel et considérant le bon rapport qui lui avait été transmis, porta le traitement de notre fonctionnaire à 25 F d'or de 32 gros.

Henri de Mol, dit Cooman, vint à décéder en 1470. Il dirigeait divers chantiers, dont ceux des collégiales Sainte-Gudule et Saint-Pierre d'Anderlecht. Jean van Ruysbroeck poursuivit les travaux commencés par son confrère.

Le Chapitre d'Anderlecht assigna à l'architecte des gages annuels et fixes :

« Six ances de drap pour une robe ou habit, un muid de seigle, un setier de froment et un autre de pois. Si les travaux exigeaient l'emploi de tailleurs de pierre, il devait recevoir en plus une livre de gros de Brabant ou deux livres quand, outre les tailleurs de pierre, on devait utiliser des maçons ».

Toutes ces précisions inclinent à penser qu'une grande partie de l'église d'Anderlecht est l'œuvre de Jean van Ruysbroeck.

Quoiqu'il en soit, le chœur, la grande nef, la nef latérale gauche datent de cette époque. Jean aurait édifié le chœur du sanctuaire.

Les maîtres architectes Jean et Henri van Everghem poursuivirent les travaux.

Le sanctuaire fut consacré le 7 juillet 1482.

Jean van Ruysbroeck avait encore trois ans à vivre.

Comme l'architecte de la Tour de l'Hôtel de Ville de Bruxelles est signalé comme étant « *meester werckman van Sinte-Goedelen kerke* », il est probable que les balustrades de la nef de la Collégiale sont de lui.

Jean van Ruysbroeck déploya, durant toute sa longue existence, une activité débordante. Son fils Guillaume, dont nous avons déjà rencontré le nom, hérita du tempérament fougueux de son père. Mais il ne sut pas le borner. La suite des événements le prouva à suffisance.

Le 2 juin 1477, Marie de Bourgogne confirma à l'architecte les faveurs dont l'avait entouré Charles le Téméraire. En cas de décès l'emploi rempli par Jean van Ruysbroeck le serait par Arnold de Bussche, dit de Mesmaecker.

Cependant, deux mois auparavant, de graves troubles politiques avaient obligé la Duchesse à accorder aux Etats-Généraux un acte connu sous le nom de Grand Privilège. Les circonstances en sont bien connues. Bruxelles aspirait à la maîtrise du pouvoir. La situation était d'autant plus troublée que les ambitions rivales et les rancunes personnelles se dévoilaient au grand jour.

Le turbulent métier des Quatre couronnés dirigeait naturellement la conspiration. Parmi les plus exaltés on comptait Guillaume van Ruysbroeck, Pierre de Marbais, boucher de sa profession, « beau parleur et habile homme »; Jean Bogaert, un gantier; Pierre, un chapelier analphabète; Adrien, le cabaretier de l'Etoile.

Au cours de l'émeute, le tailleur de pierre Godefroid de Boschere attachait la cornette de son chapeau à un des piliers de la maison corporative La Colline. A ce signal, Guillaume fit apporter des échelles et, suivi de ses compagnons, escalada le balcon de l'Hôtel de Ville. Le bourgmestre Schat dut la vie à l'intervention du boucher Marbais qui, comme le sénéchal de Brabant Henri de Hornes, exigeait une mise en jugement, préalable à toute exécution.

Les échevins Amelric Was et Pierre Pipenpoy figurèrent devant un tribunal révolutionnaire composé de trente-deux personnes. Ils montèrent à l'échafaud, dressé grand-place.

Les éléments avancés, en majorité ne sachant ni lire, ni écrire, prirent la direction des affaires communales. Mais pour un court laps de temps : en 1480, l'Archiduc Maximilien réagit en défaveur des villes.

Guillaume van Ruysbroeck, trop compromis, dut quitter Bruxelles, sous peine de mort, « à cause de certains excès et mauvaises actions ».

Plus tard, comptant sur le pardon octroyé à l'occasion de la Joyeuse Entrée de Philippe le Beau et de Jeanne, Guillaume qui n'avait rien appris de la malignité des hommes, se présenta dans la Ville. Aussitôt arrêté et incarcéré il fut condamné à la décapitation en 1495-96, dix ans après la mort de son père, un des meneurs de la révolution démocratique de 1421. Il quitta ce monde, au pied du chef-d'œuvre édifié par Jean. Ce n'était

d'ailleurs pas la première fois qu'il se trouvait livré au jugement des hommes.

Destinée stendhalienne que celle de Guillaume van Ruysbroeck. Il naquit second fils de Jean. Il suivit la tradition professionnelle de la famille van den Berghe. Agé de vingt-cinq ans, il fut conquis par une jeune fille bruxelloise, Marguerite, enfant d'Etienne Sorgeloos. Celle-ci se laissa convaincre par son amant et abandonna le foyer paternel.



La tour de l'Hôtel de Ville de Bruxelles, telle que nos photographes modernes la fixent sur leurs pellicules.

Convaincu de rapt, Guillaume était passible de la peine capitale. Il dut la vie à sa fidèle compagne. Celle-ci comparut devant le tribunal des échevins le 8 juillet 1454, à 11 heures du matin. Avec un beau courage elle déclara être partie avec Guillaume et avoir vécu avec lui de sa bonne volonté. Elle ajouta crânement « que si elle avait encore à le faire, elle le ferait derechef, demandant aux échevins de vouloir témoigner de cette solennelle déclaration ».

Ces époux cornéliens acquérèrent, ensemble, une maison six ans plus tard, le 11 septembre 1461.

Guillaume entreprit des travaux à Bruxelles et à Audenaerde. Il se porta garant pour son père en 1450-1460. Il adhéra à la Confrérie de la Sainte-Croix, à Saint-Jacques sur Coudenberg.

Guillaume avait un frère, Jean, son cadet. Celui-ci épousa Catherine van Wayenberge et travailla à la cour de Louis XI au titre de Maître et Architecte du Roi, emploi qu'il occupait à l'époque de Charles VIII. Peut-être a-t-il contribué à transformer Plessis-lez-Tour en une redoutable forteresse.

Quant à la fille de Jean, le père, elle unit sa destinée à Engelbert Vliege. Elle se prénomma Catherine.

EPILOGUE

Jean van Ruysbroeck, chargé d'ans et d'ennuis, s'enveloppait d'une houpelande aux manches longues et aux bords déchiquetés tombant jusqu'au sol, à la mode du siècle.

Nous évoquons avec mélancolie cet octogénaire aveugle, les yeux éteints et intellectuellement malade. Sa fille Catherine veille, comme l'a voulu un difficile accord de famille, sur les derniers jours de l'architecte de la merveilleuse tour de l'Hôtel de Ville de Bruxelles dont l'édification suffirait à illustrer l'existence de son réalisateur.

Le vieillard est mis sous curatelle. Ainsi en ont décidé les échevins Jean van Ophem et Michel de Leeu, dit de Coutere. Ceux-ci avaient dû intervenir dans cette affaire de famille, où l'entente ne régnait pas, au sujet de la garde du vieil homme.

L'intervention de Vrancken de Pape, d'Henri van Waeyenberge, de Daniel van Ruysbroeck, dit van Helle, et de Jean Eggericx, aboutit à un accord dressé par Adrien Zeemaes, notaire public.

Catherine et son mari, aidés d'une servante, garderaient l'infirmes. Ils subviendraient à la nourriture, à la boisson, à l'habillement, aux bas, aux chaussures. Ils devraient le soigner comme il avait été habitué, avec considération et comme il convient. Enfin, Catherine et son époux promettaient de porter maître Jean en terre, à l'heure de son décès, avec le respect dû à son rang, à l'endroit qu'il avait choisi pour sépulture. Ils supporteraient les frais de ses funérailles.

L'accord s'achevait par des dispositions précises :

« Jean et Guillaume van den Berghe, ainsi d'I. Vliege, en tant que mari de Catherine, promettent de faire suivre vingt-deux florins censitaires que Jean père lève annuellement de ses appointements en faveur de l'église Sainte-Gudule à Bruxelles. Catherine et Imbrecht recevront les dettes que l'on est redevable à maître Jean, leur père. C'est ainsi que Jehan Olmen, receveur des rentes du Brabant, est redevable de vingt-six livres de grands brabançons, sur les gages de Jean van den Berghe le Vieux, de la part du duc. Si cette somme est refusée, Imbrecht touchera un tiers de la dette non honorée, de Jean, Guillaume et Catherine, à titre de dédommagement. La somme sera payée en un an.

Dans ces conditions les trois enfants acceptent tous les biens et dettes de Jean père et se les partagent en trois parts. En garantie, il omettent tous leurs biens, présents et futurs entre les mains du notaire ».

Jean van Ruysbroeck mourut le 28 mai 1485.

L'existence de Jean van Ruysbroeck s'étale sur la presque totalité du siècle le plus prestigieux de Bruxelles : le XV^e siècle. Un monde meurt, un autre est en gestation ou s'affirme avec impatience.

Après quatre siècle d'oubli total, explicable peut-être par le dédain que les esthètes férus d'italianisme professaient à l'égard des monuments gothiques du Moyen Age, J. Gautier, dans la 2^e édition de son « Conducteur dans Bruxelles et Environs », écrivait en 1827 :

« L'ARCHITECTE QUI CONSTRUISIT LA TOUR DE L'HOTEL DE VILLE S'APPELAIT JEAN VAN RUYSBROECK : EN 1448, IL PRETA SERMENT DE N'EMPLOYER QUE DE BONS MATERIAUX POUR CONFECTIONNER LA TOUR ».

Cette mention nominative indiquait l'évolution des idées en matière d'architecture du Moyen Age.

Des recherches aux fonds d'archives furent faites par Wauters; Van Even, auteur d'un « Louvain monumental », s'intéressa à l'architecte dans le cadre de ses préoccupations propres. Puis vint Guillaume Des Marez, qui utilisa les informations fournies à ce jour.

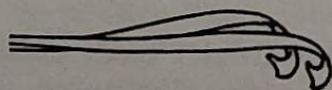
La notice de la Biographie Nationale est de Paul Saintenoy.

Enfin, Guillaume Toebosch, pour mon « Bruxelles 1100-1800, Promenades dans le Passé », a donné une traduction intégrale nouvelle des deux actes essentiels concernant l'entreprise de Jean van Ruysbroeck.

Sous le porche de l'Hôtel de Ville de Bruxelles, les promeneurs remarquent une sculpture représentant un petit personnage habillé à la mode du XV^e siècle. Il porte dans la main droite la maquette d'un édifice.

Cette œuvre moderne figure Jean van Ruysbroeck dans la force de l'âge.

Jean van Ruysbroeck voisine avec Rubens et Jean de Bologne dans les médaillons datant de 1880, ornant le fronton du Musée d'Art ancien : c'est reconnaître l'importance de son œuvre qui, en dépit des guerres et de l'ignorance des hommes, a traversé intact les siècles passés.



Les Moulins d'Uccle

par

H. CROKAERT.

LES moulins ont fait, jadis, la réputation d'Uccle. Les reconnaissances entreprises au hasard des circonstances ont établi que de toutes les communes du Brabant, Uccle partage avec Louvain et Nivelles le privilège d'avoir eu le plus grand nombre de moulins sur son territoire. (1)

Treize moulins à eau y restaient en activité vers le milieu du siècle dernier. Ils étaient tous situés dans le fond des vallées, le long des ruisseaux qui leur assuraient la force motrice. Au hameau de *Vleurgat* subsistait encore le seul moulin à vent qu'Uccle ait jamais connu.

L'étonnante floraison de ces établissements s'explique, tout d'abord, par la grande étendue de la commune (2), ensuite, par la configuration du terrain qui se prête, un peu partout, à des différences de niveau multiples, susceptibles de conduire les eaux à des chutes suffisantes pour faire actionner une roue à aubes ou à palettes.

Depuis la disparition des moulins, les ruisseaux qui descendent de la *Forêt de Soignes* vers les dépressions creusées en

(1) C'est aussi la réponse que nous donne le guide illustré, *Les Moulins du Brabant*, précieux dénombrement des moulins brabançons, établi sous la direction de M. M. Duwaerts et édité par le *Service de Recherches Historiques et Folkloriques de la province de Brabant*, Bruxelles 1961.

(2) 2292 hectares. Elle vaut comme étendue la 1/145 partie du Brabant.

direction de la Senne, ont retrouvé leur allure modeste. Aucun d'entre-eux ne reste visible sur la totalité de son parcours. Les nécessités locales leur ont imposé de nombreuses rectifications et les ont généralement conduits vers des canalisations souterraines. Mais, comme jadis, ils marchent au dénoûment commun, *la Senne*, à un rythme constant, presque ininterrompu, à cette restriction près, qu'autrefois leur débit était sensiblement supérieur à ce qu'il est aujourd'hui.

Il suffit, en effet, de jeter un coup-d'œil sur les cartes et plans anciens pour se rendre compte de la transformation du régime des eaux, à Uccle, au cours des temps. Les chapelets d'étangs qui s'égrenaient le long des ruisseaux ont disparu. A l'endroit où un moulin était établi le ruisseau prenait l'allure d'une petite rivière; les eaux y étaient profondes et leur débit suffisant, la plupart du temps réglé par le jeu des vannes, dont l'étang adjacent était pourvu.

Indépendamment du conditionnement spécial, propre à l'outillage de la région, le voisinage d'aussi nombreux moulins — on en a compté sept sur *le Geleytsbeek* depuis le lieu-dit *'t Broeck*, jusqu'au *Guldenkasteel*, distants à peine de deux kilomètres — nécessitait une réglementation stricte de la retenue et de l'écoulement des eaux. Plus d'une fois des différends surgirent entre riverains usagers qui avaient pris l'habitude de conduire les eaux à leur gré, sans se soucier des besoins de leurs voisins.

Au XIV^e siècle, les religieuses de l'Abbaye de Forest et Florent de Stalle entamèrent un long procès au sujet des eaux du *Geleytsbeek* (3). Ce dernier prétendait retenir et diminuer les eaux à sa guise, ce qui obligea l'abesse de s'adresser au Receveur du Duc qui décida que chaque partie choisirait librement trois alleutiers, qu'elle s'engagerait à respecter les décisions prises, sous peine de payer cent livres de tournois noirs. On convint alors que toutes les trois semaines on laisserait couler les eaux du ruisseau, depuis le samedi midi (*ten noene*), jusqu'au dimanche matin (*te prime*) au moyen de l'arcade située à *Stalle*, entre les deux moulins à grain. Pour l'écoulement des eaux sauvages et de celles provenant des inondations, il fut entendu d'agir en

(3) Florent de Stalle était le deuxième du nom parmi les quatre qui se sont transmis, au XIV^e siècle, la dignité de Seigneur de Stalle. En 1339 il promit au Duc Jean III de le suivre à la guerre contre la France.

bons voisins. L'acte final fut signé le mardi avant le jour des apôtres, 1339. (4)

Un autre conflit de ce genre surgit, en 1677, entre F. Gaucheret, propriétaire du domaine et du moulin de *Neckersgat* et le Seigneur de Drogenbosch, propriétaire du *Molensteen*, sur le *Linkebeek*. L'accord signé entre les deux parties, le 20 septembre de cette même année, stipule qu'une vanne serait construite à 2150 pieds en aval du *Molensteen* et à 1450 en amont du *Neckersgatmolen* (5). C'est l'endroit où le *Linkebeek* joint ses eaux au *Geleytsbeek*, à l'entrée du *Keyembempt*, à hauteur de la rue François Vervloet actuelle. Cet ouvrage est resté en place bien longtemps et, de nos jours encore, le ruisseau s'y élargit au point qu'on ne l'enjambe pas.

La plupart des moulins ont laissé, à Uccle, des noms de lieux qui tous, dans leur archaïsme touchant, témoignent de la facilité avec laquelle nos ancêtres ucclois ont su créer les noms qui convenaient à désigner, par après, tel chemin, tel ruisseau ou tel champ, proches du moulin.

Il n'est guère de moulin, qui n'ait eu son *Molenwech* (6). Dans un dénombrement de 1445 des biens du fief de Groelst figure un Gillis de Ridder, en possession d'un bonnier de terre derrière le *Molenstrate*. Dans le même fief, Jean Vanden Steen, propriétaire du manoir, étend ses terres jusqu'au *Molenwech* (7). Même dans la toponymie officielle, l'ancien chemin qui conduisait au moulin reste une réalité. La vieille rue du Moulin qui descend du *Ham* et qui débouchait aux moulins du *Broeck* en est un exemple fort probant. Vers l'extrême limite sud de la commune, le chemin qui dévale vers le *moulin Rose* a conservé son nom.

Dans le voisinage des moulins *Granville* et *d'Ouderghem* se trouvaient, dès le XV^e siècle, le *Molencauter* (8), le *Molenvelt* (9) et, plus anciennement connu, le *Molenstat* (10).

(4) *Cartulaire de l'Abbaye de Forest*, n° 12. A. Wauters, *Histoire des Environs de Bruxelles*, Bruxelles 1855. Vol. III, p. 604 etc.

(5) Vicaire J. Daelemans, *Uccle Maria's Dorp*, Bruxelles 1858.

(6) En situant l'*Hof te Groelst*, A. Wauters écrit qu'il se trouvait entre le *Linkebeek* et le *Molenwech*, chemin conduisant au *Molensteen*.

(7) Archives Gén. du Royaume, *Cour féodale*, n° 18, f° CCXCIII.

(8) Dr A. Van Loey : *Studie over de Nederlandsche Plaatsnamen in de gemeenten Elsene en Ukkel*, Louvain 1931, n° 273, p. 303.

(9) Dr A. Van Loey : *Id.*, n° 274.

(10) Dr A. Van Loey : *Id.*, n° 275.

Souvent aussi ce n'est qu'une partie, un élément vital du moulin, qui laisse son nom à plus d'un endroit de la commune. Près de l'église St-Pierre se trouvait la *Kellestraet* (11); vers les hauteurs du *Dieweg*, le *Kelleveld* (12) se confondait avec le vaste coteau qui descend vers la vallée du *Geleytsbeek*, entre le moulin d'*Ouderghem* (avenue de la Chênaie) et le moulin *Granville*.

Het Erksken, de *Erkweide* (13) et de *Arke* (14) portent le nom de la construction en bois qui, en forme d'arc de cercle, couvre en partie la roue du moulin. Les deux premiers lieux-dits étaient situés le long des rives du *Geleytsbeek*, dans le fond de *Stalle*, à l'endroit où le ruisseau d'Uccle termine sa course; le dernier désignait une terre, connue dès le milieu du XV^e siècle (1455), proche du *Slachmolen*, au *Groelst*.

Quant aux noms donnés aux moulins de la région uccloise, ils sont loin d'offrir des difficultés d'interprétation, sauf pour l'un d'entre-eux, le *Klipmolen*. Dans quel vocabulaire ancien faut-il aller chercher les éléments qui composent son nom et celui des lieux-dits qui l'entourent : le *Clipvijver*, qui lui est contigu et le *Clipveld* qui le domine ?

Dès 1434 apparaît le nom de *Clippeken*, den *Clip* (1488), de *Clipvivre* (1530); le *Clipveld* semble avoir hérité son nom bien longtemps après et seulement au XVIII^e siècle (15).

D'autre part, le moulin de la *Clippe*, à Linkebeek, porte un nom répandu (*Klip* : *Roc*) (16).

En fait, le *Klipmolen* doit son nom à deux éléments anciens qui, il faut le constater, n'ont subi, au cours des temps, que peu de modifications. La première partie du nom *Clip* n'a rien de commun avec l'équivalent français *Roc*, aucune aspérité du sol n'ayant jamais présenté, dans la région, les caractères géologiques d'un terrain rocailleux.

(11) *Kelle* est le nom qu'on donnait au conduit qui menait l'eau du ruisseau directement sur la roue du moulin.

(12) De nos jours une avenue, bordée de villas, coupe l'ancien *Kelleveld* en deux. Son nom officiel de avenue *Helleveld* lui a été donné erronément.

(13) Dr A. Van Loey, Op. cit., n° 156 et 157, p. 255.

(14) Idem, n° 263, p. 301.

(15) Idem, n° 56, A et B, p. 223.

(16) A. Carnoy : *Origine des Noms de Lieux des Environs de Bruxelles*, A. Bieleveld, p. 87 note.

D'après le Dr A. Van Loey, il s'agit d'un terme aujourd'hui quelque peu altéré en néerlandais mais qui reste en usage. Avec beaucoup de vraisemblance cet auteur voit dans le préfixe *Clip* une dérivation du mot *Kleppe* qui, au temps où les moulins à eau constituaient la seule richesse industrielle dans la région, était le nom d'un bloc de bois avec lequel on calait la came et la roue du moulin, dès que celui-ci arrêtait le travail. Cette cale empêchait la roue de tourner, en sens inverse du courant, par temps de grand vent ou de tempête.

D'autre part, le mot *Klep* désignait aussi un claquet, nom d'une pièce de bois qui battait sur le trémie du moulin lorsque celui-ci était en activité.

Dans les deux cas, il s'agit de noms communs ayant servi à désigner des organes mécaniques d'un moulin et c'est incontestablement l'un de ces deux éléments qui est à l'origine du nom du *Klipmolen*.

La plupart des autres moulins devaient leur nom à leur situation topographique : le *Broeckmolen*, le *Coudenborremolen*, le *Cortenboschmolen*, le moulin de *Kinsendael*, le *Neckersgatmolen*, le moulin du *Liefkenshoek*; d'autres tiraient leur nom de l'usage auquel ils étaient destinés : le *Slijpmolen*, le *Slachmolen*, le *Tervenmolen*. Pour l'un d'entre eux, c'est son caractère propre qui détermine le nom de *Creetmolen* alors que pour d'autres c'est le nom de l'établissement dont ils dépendaient : le moulin du *Papenkasteel*, le moulin d'*Ouderghem*, le moulin du *Château d'Or*.

I. LE MOULIN A VENT DE VLEURGAT

Le moulin de *Vleurgat* dressait ses ailes aux abords immédiats de la grande chaussée de Waterloo, l'antique *Walsche Wech*, le *Chemins des Wallons*, que l'on tenait au XVI^e siècle déjà, pour une très vieille route.

La cour du moulin était reliée à celle-ci par un chemin important, connu sous le nom de *Koeweche*, le chemin des vaches, au carrefour de la *Bascule*, à la limite d'Uccle et d'Ixelles. (17)

(17) Cette artère existe toujours. C'est l'actuelle rue de Praetere qui relie la chaussée de Waterloo à l'avenue Louise.

Le moulin était propriété du Domaine et son acte de naissance, nous le trouvons dans les quelques lignes que A. Wauters lui a consacrées (18). Selon cet auteur, vers l'an 1699, le Domaine fit bâtir à Vleurgat, « pour la plus grande commodité de chacun » un moulin à vent servant à scier le bois.

Sa destination industrielle justifiait donc l'emplacement qui lui fut réservé par le Domaine. Il était bien à sa place dans cette région que la *Forêt de Soignes* recouvrait encore en grande partie au XVIII^e siècle (19), à deux pas de la grande artère que les marchands de bois suivaient habituellement avec leur charge.

Le moulin de *Vleurgat* a longtemps débité et équarri le bois provenant des coupes intensives et des défrichements successifs dont la forêt eut à souffrir à cette époque.

Les grands déboisements terminés, le moulin cessa son activité première, le bois à équarir devenant de plus en plus rare. Aussi se convertit-il, vers 1850, en moulin à grain. (20)

D'après les rares documents iconographiques qui rappellent l'existence et le souvenir de cet unique moulin à vent, à Uccle, notamment un très beau tableau de Vogels (21), conservé dans une collection particulière, nous savons qu'il était du type à tournelle ou à cape mobile, construit en bois, à huit pans, selon la tradition. La partie supérieure seule était susceptible de tourner sur son axe pour mettre les ailes « dans le vent ».

Il tomba en ruine vers 1870 et devint alors une carcasse ajourée dont les habitants du hameau tirèrent profit. Ils y trouvèrent les matériaux nécessaires à leurs propres constructions et dévastèrent le moulin un peu plus chaque jour, au point qu'il ne laissa finalement voir de partout qu'un squelette qui lui-même disparut vers 1880.

(18) A. Wauters : *Histoire des Environs de Bruxelles*, III, p. 604 etc.

(19) La forêt s'étendait à cette époque bien au-delà de la chaussée de Waterloo qui lui sert de limite aujourd'hui et atteignait le plateau de l'Observatoire Royal d'Uccle.

(20) Selon le témoignage d'A. Wauters, outre le moulin à vent, se trouvait aussi, à Vleurgat, un moulin à céruse, plusieurs auberges et des fermes.

(21) Ce tableau est reproduit dans *Uccle au Temps Jadis*. Edition définitive. Uccle 1950. Une autre œuvre, fort représentative, d'Hippolyte Boulanger, est actuellement conservée au Musée d'Ixelles. Un troisième tableau, dû au peintre Tavernier est surtout connu par une gravure en taille douce qu'en fit le peintre Charles Viane.

Dans la série des cartes et plans manuscrits des Archives Générales du Royaume se rapportant à la commune d'Uccle, le document coté 171 est un beau plan colorié où figure le hameau de *Vleurgat* dans tous ses détails. Malheureusement le moulin n'y est pas représenté et seul un chemin important, dans le quartier de *Berkendael*, indiqué sous le nom de *Windmolenstraetken*, évoque l'existence du moulin à vent proche. (22)

II. LES MOULINS A EAU

A. VALLEE DE L'UKKELBEEK

Des quatre ruisseaux qui parcourent la commune il reste peu d'endroits où les eaux ruissellent encore à ciel ouvert. Par-ci par-là un tronçon continue à couler paisiblement à travers champs et broussailles mais, partout ailleurs, les eaux ont été conduites vers des canalisations souterraines qui suivent de loin ou de près le lit primitif du ruisseau.

Le retrait constant de la *Forêt de Soignes* et avec lui la disparition des bois environnants ont considérablement influencé et modifié le découlement normal des eaux. La disparition graduelle des beaux étangs, petits et grands, dont seuls les noms subsistent, constitue un autre facteur déterminant de la radicale transformation du débit et du régime des eaux à Uccle.

Parallèlement à la chaussée de Bruxelles à Waterloo, la Drève de Lorraine, entièrement sous bois, alligne ses allées régulières et ses longues perspectives. De la route de La Hulpe (Alt. 110) en ligne droite, jusqu'à la Drève du Haras (Alt. 128) puis, à droite, par le sentier de la *Petite Espinette* (Alt. 125), l'*Espinette Centrale* marque la fin de la principale crête de partage des eaux de la *Forêt de Soignes* (23). Nous sommes ici aux confins des bassins de la *Woluwe* et de l'*Yssche* qui s'ouvrent vers l'est dans la profondeur de la forêt, des vallées du *Linkebeek*, du *Zand-*

(22) Plan de deux projets différents de chaussées à tracer entre la Porte de Hal et Vleurgat, dressé par A. D. De Bruyn, s.d., XVIII^e siècle. Voir *Le Folklore Brabançon*, 19^e année, n° 110, août 1939.

(23) G. Jacquemyns et D. Tits : *La Forêt de Soignes*. Carte des Bassins hydrographiques. Extension de l'Université Libre de Bruxelles, 1927.

beek (24), du *Geleytsbeek* (25) et de l'*Ukkelbeek* (26), ruisseaux qui descendent vers les dépressions creusées profondément en direction de la *Senne*.

La vallée de l'*Ukkelbeek* est dominée par de belles et larges collines atteignant, en certains endroits, nonante, cent et jusque cent-dix mètres, alors que le lit du ruisseau se tient à une altitude de moins de cinquante mètres dans la partie haute de son cours. Depuis sa source, au *Borrelblok* (Alt. 55), jusqu'à sa rencontre avec le *Geleytsbeek*, à *Neerstalle* (Alt. 30), la différence de niveau est de vingt-cinq mètres, le ruisseau parcourant un peu plus de deux kilomètres.

Une dénivellation d'importance aussi réduite était peu propice à l'établissement de chutes d'eau susceptibles de mettre une roue de moulin en action. Aussi ne trouvons-nous sur ce ruisseau qu'un seul moulin, dont seul l'étang subsiste.

Peu de choses restent visibles de ce pittoresque ruisseau, et seule la partie englobée dans le domaine du *Groese-lenberg* reste à ciel ouvert. Plus loin, il alimente encore le seul étang que le temps ait épargné, le *Klipvijver*, l'étang de l'ancienne fabrique l'Indienneries de *Stalle* ayant été comblé et transformé en terrains à bâtir pendant la dernière guerre (27).

LE CLIPMOLEN

Ce seul moulin qui ait été en activité sur le ruisseau d'Uccle semble avoir été fort ancien. En 1434 déjà il en est fait mention sous la forme de *Marie van Ouerhem vander ercken aent Clippeken* (28).

(24) Anciennement appelé *Floernt* (1311), *Floerbeke* (1440), *Florenbeke* (1447), *Zavelbeke* (1594) et de *Fleute* (1617).

(25) Dr A. Van Loey : *Bruxelles et sa région au point de vue linguistique*. Annales de la Société Royale d'Archéologie de Bruxelles. T. 38, 1934.

(26) Sur la carte 531, Archives Générales du Royaume, datant de 1845, le ruisseau d'Uccle prend le nom de *Bak* entre l'église Saint-Pierre et *Neerstalle*. Plus loin, il termine sa course sous le nom de *Neerstallebeek*.

(27) L'étang de *Stalle* occupait, jadis, le centre d'une série de petits étangs dont le *Duyvelsvijver* (1440), le *Kaukensvijver*, l'*Overste vijver* et le *Nederste vijver*.

(28) Dr A. Van Loey, n° 56, p. 223. Dans ce texte la présence du moulin est indiqué par la vieille forme *ercken* qui, nous le rappelons, désigne la partie du moulin, construite en arc de cercle, qui couvre et protège la roue.

En 1530 un autre texte d'archive signale l'existence du *muelen van Overhem* (29).

Lorsque, en 1726, on procéda au tracé de la nouvelle chaussée reliant la Barrière de St-Gilles à Alseberg, on la dirigea à travers les terres de l'ancienne seigneurie d'*Overhem*. Le manoir avait été démoli en 1708. Cette seigneurie relevait du Duché de



Le Clipmolen ou Moulin blanc.

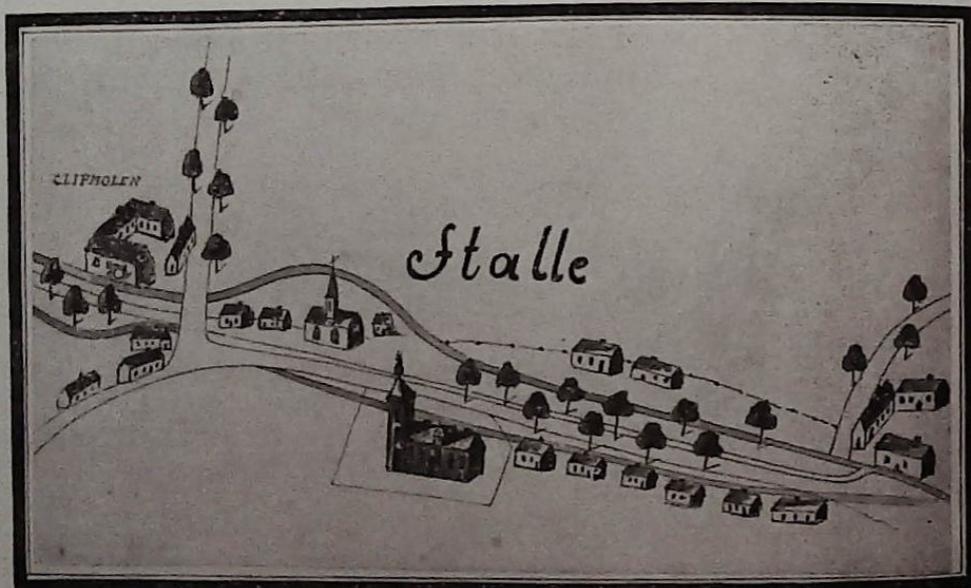
Brabant avec son moulin, voisin de la Chapelle de *Stalle*, mieux connu sous le nom de *Clipmolen*, ainsi que le grand étang adjacent, appelé *Clipvijver*.

Dès le début du XIV^e siècle, sous le règne du Duc Jean III, après la mort de Simon van Ophem van Overhem, sa femme,

(29) Archives Générales du Royaume. *Cour féodale du Brabant*, 29. Par ailleurs on parle d'un *slijpmolen* qui faisait partie du fief d'*Overhem*. *Cour féodale du Brabant*, n° 16.

Marguerite Pipenoy, tenait, à Uccle, le manoir d'*Overhem* avec le moulin, eaux, bois et différentes prairies dans la paroisse de Forest (30). A la fin du siècle, en 1393, le fief d'*Overhem*, avec toutes ses dépendances fut acquis par le Chevalier Walter de Kersbeke, seigneur de *Stalle*, en vertu de lettres échevinales de Bruxelles.

Le fils de Walter, Jean de Kersbeke, après avoir relevé le fief d'*Overhem*, en 1443, le céda à Philippe Hinckaert, en 1459. Dès lors, cette seigneurie eut les mêmes destinées que l'*Hof ten Hove*, mieux connu sous le nom de *Ferme Rose*, le même Philippe



Le *Clipmolen* et le hameau de *Stalle*
(Détail de la carte manuscrite n° 216 des A. G. du Royaume.)

Hinckaert ayant acquis entretemps ce dernier domaine. Cependant, en 1554, une première fois et, au début du XVII^e siècle, lorsque Philippe de Herzele aliéna *Overhem* au profit de Charles de Fiennes, Vicomte de Fruges, baron d'Enne, haut bailly de Bruges et du Franc, ces deux terres furent séparées.

(30) Galesloot : *Livre des Feudataires de Jean III*, p. 263. — S. Drapier : *Histoire d'Uccle et de ses Dépendances*. Publié par l'Administration Communale d'Uccle.

De toutes ces mutations de biens, il ressort que les terres et dépendances du fief d'*Overhem*, et notamment le *Clipmolen*, firent longtemps partie de la Seigneurie de *Stalle*.

Par après, Jacqueline Hinckaert en fit l'acquisition avec moulin, ferme, bois, près et vignobles (31). En 1707, Guillaume Théodore Van Hamme vend au baron de *Carloo* la seigneurie de *Stalle*, *Neerstalle* et *Overhem*, avec haute et basse justice, un livre féodal, un livre censal ainsi que le droit de percevoir les amendes. L'acte est daté de Gand, 5 novembre 1709 (32) et stipule que le château, le *Clipmolen* qui lui est contigu, ainsi que la pêche autour du moulin, passaient également en pleine propriété au seigneur de *Carloo*.

Vers le milieu du XVIII^e siècle, le *Clipmolen* devint possession de la famille Van Braeckegem ou Braecum, sous le nom de *Watermolen* (33). Plus tard, vers la fin du siècle, le maître meunier était Peter Pasteels, originaire de Saint-Josse-ten-Noode. Il avait épousé Maria Van den Eynde, de Schaerbeek et deux de ses enfants furent baptisés à l'église St-Pierre à Uccle (34).

Le *Clipmolen* a subi, par après, d'innombrables transformations pour finir son existence en moulin à vapeur. C'est la famille Herinckx qui en fut le dernier propriétaire.

Seules les archives conservent son nom ancien, oublié depuis bien longtemps par la population. De nos jours l'étang, considérablement réduit, subsiste et conserve, avec la villa qui remplace les bâtiments industriels, en plein centre d'Uccle, un coin oublié, qui fait souvenir qu'au temps jadis il y eut des près sur cette terre que la ville envahit de jour en jour. Ce coin d'un autre âge est actuellement connu sous le nom de *Moulin Blanc*.

Le *Clipmolen*, avec ses dépendances sans étage, disposées autour d'une cour centrale, avec la chapelle et le château de *Stalle*, est heureusement fort bien dessiné sur l'une des cartes manuscrites des Archives Générales du Royaume (35).

(31) Archives Générales du Royaume. *Cour Féodale du Brabant*, 16.

(32) Relief et lettre échevinale du 13 novembre. A. Wauters : *Histoire des Environs de Bruxelles*.

(33) A. Wauters : *Même ouvrage*.

(34) Willem Brenk : *Oude Brabantse Geslachten*. Eigen Schoon en De Brabander, 19^e jaar, 1936, p. 86-87.

(35) *Cartes et Plans manuscrits* — n° 216, — dressée, en 1775, par le géomètre C. J. Everaerts, à l'occasion d'un procès soutenu par l'abesse de Forest contre le village de Drogenbosch.

B. VALLEE DU GELEYTSBEEK

Parallèlement au vallon du ruisseau d'Uccle s'ouvre la vallée du *Geleytsbeek*, en direction *est-nord-est*. Prenant sa source au *Vivier d'Oie*, le ruisseau termine son cours sur le territoire de *Drogenbosch*, à l'endroit où il joint ses eaux, grossies de celles du *Zandbeek*, à la *Senne*.

Les deux rives du *Geleytsbeek* sont accidentées par une succession de collines étagées. De nombreux chemins creux, dus à l'action combinée des eaux fluviales et du passage des hommes, descendent les flancs de la vallée. Ils sont généralement orientés *sud-sud-est, nord-nord-est* ce qui leur donne une direction quasi perpendiculaire par rapport au ruisseau.

Le bassin de ce cours d'eau est limité par des hauteurs atteignant une altitude moyenne voisine de 100 mètres. On relève 128 m à l'avenue du Haras, 100 m aux environs de l'Observatoire, 80 m à la halte du chemin de fer de Linkebeek. A l'intérieur de ces limites l'altitude descend de 128 m (borne 9 de la chaussée de Waterloo) à 40 m vers les plaines de Calevoet. Entre le *Bois de Verrewinkel* et la *Forêt de Soignes*, les collines, à larges dos arrondis, maintiennent une altitude supérieure à 100 m. Le lieu-dit du *Ham*, à proximité des sources du ruisseau, est à 85 m. Si nous comparons ces différents niveaux aux distances parcourues par le ruisseau nous constatons des pentes assez rapides. Depuis sa source (alt. 85 m) au *Kinsendael* (alt. 35 m) il y a 3 kilomètres pour une différence de niveau de 50 m.

Cette pente relativement accentuée et le débit du ruisseau, jadis beaucoup plus abondant que de nos jours (36), avaient laissé sur leur chemin une série de chutes d'eau suffisante pour mettre les roues en mouvement, au point qu'on comptait onze moulins sur le seul ruisseau, le *Geleytsbeek*, tous disparus. D'amont en aval, il y a lieu de citer le *Broeckmolen*, le moulin de *Coudenborre*, le moulin d'*Ouderghem*, le *Cortenboschmolen*, ceux du *Papenkasteel*, du *Kinsendael* et du *Château d'Or*, les moulins du *Neckersgat* et du *Liefkenshoek*, le *Nederste Molen* et le *Tervenmolen*.

(36) La disparition des bois qui, autrefois, étaient nombreux dans la région près de la forêt ont, avec le temps, considérablement modifié le régime des eaux. Celles-ci n'étant plus absorbées par le sol a eu pour conséquence de tarir beaucoup de sources.

1. LE BROECKMOLEN

Le *Broeckmolen* faisait partie d'une propriété fort ancienne, appelée *Huis van Wanzyn* (37). Cette maison était située non sur les rives du *Geleytsbeek* mais bordait l'un de ses rares affluents, le *Ritbeek*. Les chroniques nous disent qu'on avait accès au moulin et aux étangs qui l'entouraient par une drève imposante.

Le nom de *Wanzyn* reste une énigme. Il se retrouve plus d'une fois sur les cartes et plans du XVII^e siècle. Ces biens passèrent successivement à Willem Goethals, secrétaire de la ville de Bruxelles, à Antoine Lamal et à un certain Caarcol. Le seigneur de *Carloo* y percevait un cens annuel de cinq chapons, quatre oies, quatre livres payement et de cinq corvées de foin (38).

Un dénombrement des biens, suivi d'un état de revenus du seigneur, datant de 1683, compte parmi ceux-ci le moulin contigu à la maison dénommée *Huis van Wanzyn* (39). Il fut donc, à cette époque, moulin seigneurial et servait à la fabrication du papier depuis 1568. L'acte stipule, en outre, qu'il était de construction récente et que la roue était à six auges (40).

A Wauters annote que ce moulin dépendait d'une blanchisserie vers 1850.

La famille de Monchaux vendit ces biens en 1792 et en 1855. A cette dernière date le moulin servait à la mouture du grain.

Il devait son nom au lieu-dit 't *Broeck* (41), bas quartier de *Carloo-Saint-Job*, dont il était l'unique établissement industriel.

Ce domaine tombait bientôt en ruines et fut complètement restauré à la fin du siècle dernier par un prince d'Arenberg. Le moulin est resté très longtemps sans utilité et disparut complètement après la première guerre.

(37) *Wanzyn* peut être une déformation de *Wanzin*, ce qui pourrait signifier, dans ce cas, maison d'alliés. D'après le Dr E. Vanderlinden, il pourrait aussi être question d'une maison hantée. *Carloo in 't Verleden*, p. 98.

(38) Archives Générales du Royaume. *Greffes Scabinaux*, Bruxelles, Fo 4.

(39) Idem. *Registre aux Acquisitions*, 1911, n° 702.

(40) Idem. *Registre aux Acquisitions*, 1911, n° 702.

(41) Dr A. Van Loey, n° 257. *Broeck* = Marais. Aussi A. Carnoy : *Origine des noms de Lieux des Environs de Bruxelles*. Bielevelt, s.d., p. 73.

2. DE COUDENBORREMOLEN OU SLYPMOLEN

Il nous reste très peu de renseignements au sujet du *Coudenborremolen* probablement à cause de sa disparition prématurée. Historiens et chroniqueurs nous apprennent, effectivement, qu'il était en ruine et abandonné dès la fin du XVIII^e siècle et A. Wauters, pour sa part, écrit qu'il l'a toujours connu dans cet état (42).

Tout comme le *Broeckmolen*, le *Coudenborremolen* était propriété des seigneurs de Carloo (43). Il était situé au carrefour actuel formé par la chaussée de St-Job (44), la rue Basse et le Cauberg (45).

Un acte de 1469, par lequel Marguerite Meerte agrandit le fief de *Carloo* du moulin d'*Ouderghem*, tout proche, stipule que ce dernier était situé près de *Gletbeke* et qu'il était acquis en même temps qu'un étang s'étendant jusqu'au *Slypmolen* et le *Broeck* : « *item, een viver metten een eynde boven Slypmolen ende met ten vuere eende aen 't gemeyn broeck.* » (46)

Le *Slypmolen* dont il est question dans ce texte ne peut être que le *Coudenborremolen*, la précision des lieux cités ne laissant aucun doute à ce sujet.

En l'an 1568 une chronique le cite parmi les moulins employés à la fabrication du papier (47).

3. LE MOULIN D'OUDERGHEM

Immédiatement en aval du *Slypmolen* le ruisseau prenait jadis le nom de *Molenbeek* et conduisait directement ses eaux au moulin d'*Ouderghem*. Seule la chute d'eau de ce très ancien moulin subsiste et reste parfaitement visible derrière le parapet qui s'érige en bordure du carrefour de la chaussée de Saint-Job et de l'avenue de la Chênaie.

(42) A. Wauters : *Histoire des Environs de Bruxelles*, 1855, III.

(43) Dans un inventaire des biens de Rogier, Wautier Van der Noot, en 1683, il n'est plus fait mention de ce moulin et seuls les moulins d'*Ouderghem* et de *Broeck* y sont mentionnés. Arch. Gen. du Royaume - Acquisitions, 1911, n^o 702.

(44) Jadis, au temps où le moulin était en activité, le *Beleyderweg*.

(45) Anciennement *Coudenborrestraet*.

(46) Arch. Générales du Royaume. *Cour féodale du Brabant*, 18, F^o 291.

(47) A. Wauters : *Histoire des Environs de Bruxelles*, III, 1855.

Dès 1463 il est fait mention du *Moelen van Ouderghem* (48) et l'on sait qu'au XIV^e siècle il appartenait déjà à l'abbaye d'*Ouderghem*, d'où l'origine de son nom (49).

Jean Meerte, propriétaire foncier de la seigneurie de *Carloo*, meurt en 1463 et laisse le fief à sa fille Marguerite qui, six ans plus tard, agrandit son domaine en y annexant le moulin d'*Ouderghem* « *metten gronde ende stroom, met een viverken, een beempdeken ende andere bueren... in de prochie van Uccle te Cariloe boven Gletbeke tussen de goederen van de Cellebroeders.* » (50)

De cet acte nous retenons que ce moulin était le troisième moulin seigneurial qui appartenait à la maison de *Carloo*.

Comme les deux précédents, il servait, au XVI^e siècle, à la fabrication du papier mais fut, par la suite, affecté à la mouture du grain, froment et seigle : *tarwe ende corenmolen*.

Un acte de relief, qui fut fait par Dierick Van den Hertvelde, seigneur de *Carloo*, en 1531, après le décès de sa mère, stipule que le moulin d'*Ouderghem* faisait toujours partie de ses biens. (51)

4. LE CORTENBOSCHMOLEN

L'ancien chemin creux qui prolonge la rue du Château d'Eau, donnait sur une vieille façade, d'une belle vétusté, à toit quelque peu Mansard, très XVIII^e siècle. C'était le bâtiment principal du *Cortenboschmolen*.

Le bois, auquel il devait son nom, le *Cortenbosch*, couvrait, encore au XVIII^e siècle, toute la partie des terres occupée par le versant nord du *Geleytsbeek*, depuis l'avenue de la Chênaie, jusqu'au *Papenkasteel*. Le chemin de fer Schaerbeek-Hal sillonne actuellement tout ce quartier.

(48) Dr A. Van Loy : *Plaatsnamen*, n^o 272, p. 303.

(49) L'abbaye d'*Ouderghem* possédait d'autres biens dans les environs. En 1150, l'abbaye de Forest entra en possession de l'*Allee d'Oedergem*, terre sans doute voisine du moulin. Les religieuses le reçurent d'Ide, fille de Lutgarde et de Henri, fils du Chatelain de Bruxelles, Franco le Vieux.

(50) Dr E. Vanderlinden : *Carloo St-Job in 't verleden*. Carloo (Uccle), 1922, p. 32.

(51) Archives Gén. du Royaume : *Cour Féodale du Brabant*. Reg. 112, F^o XVIII.

D'après la toponymie des lieux, le moulin devait se trouver à la lisière du bois. Depuis lors, les défrichements successifs l'avaient entouré de vastes prairies, descendant en pente douce vers les rives du ruisseau.

Les bois et le moulin ont, jadis, appartenu aux frères Alexiens, de Bruxelles, d'où son nom de *Cellebroersmolen* que l'on relève plus d'une fois sur les cartes et plans anciens (52).

Les noms anciens ont depuis longtemps disparu de la toponymie officielle et de la mémoire des habitants d'Uccle. Mais ce



Cortenboschmolen — Moulin Granville.

même moulin a été partout connu sous le nom de *Moulin Granville*, probablement du nom d'un des propriétaires ou occupants, qui s'y étaient établis au siècle dernier.

Le vaste bâtiment qui servait d'habitation au maître meunier vient d'être démoli en ces derniers temps. Il fut détruit en grande partie par un incendie, en 1910.

(52) Archives Gén. du Royaume : *Cartes et Plans Ms* - Nos 2394 — No 558. Voir aussi : Dr A. Van Loey : *Plaatsnamen*, no 272, p. 302.

Cette vétuste construction, dont l'origine ne pouvait remonter au-delà du XVIII^e siècle, avait parfaitement conservé le caractère architectural de son époque. Le seul ornement qui rehaussait quelque peu la monotonie de ses lignes, était une belle pierre carrée, fortement moulurée, encastrée au-dessus du linteau de la porte d'entrée. Finement taillée, elle portait, en belles lettres latines, l'inscription suivante :

B.P.D.V.P.

A^o 1776 (53)

Il serait hasardeux de voir dans ces cinq lettres majuscules les initiales du propriétaire qui fit construire le bâtiment. Par contre, la date de 1776 constitue fort probablement un millésime valable.

Le *Cortenboschmolen* a longtemps servi à la fabrication du papier. Dans les derniers temps de son activité, il broyait le grain.

5. LE MOULIN DU PAPERKASTEEL (54)

Quelques centaines de mètres à l'ouest du *Cortenboschmolen* se dresse le *Paperkasteel*, bâti par le baron Van Hamme, seigneur de *Stalle*. Originellement ces biens étaient connus sous le nom de *Château de Stalle*.

Dans les innombrables actes de vente qui étaient conservés au château, celui-ci était décrit comme suit : « *Het casteel van Stalle, met eene versierde capelle, eenen bemuerden basse-cour, hovenier huys, stallinge, remiesen voor coetsen ende alle andere batimenten daer op staende van wederseyts eene beplante pleyne, hovingen en springende fonteyn, eenen pampiermolen met den huysse, schuere.* »

(53) Un dessin de cette pierre a été fait et nous a été communiqué par M. H. Quittelier. Nous lui exprimons ici nos vifs remerciements.

(54) Le nom doit son origine au nom de famille du propriétaire du château, Jean Pierre, Vincent De Pape, seigneur de *Wyneghem* qui acquit les biens vers le milieu du XVIII^e siècle de Frans de Clèves. — Relief du 11 juin 1755. Le château avait changé assez souvent de propriétaire jusqu'en 1789, date à laquelle il revint en pleine propriété au fils du précédent De Pape.

Le moulin, avec toutes ses dépendances, était grevé d'un cens annuel de trente florins au profit de l'Abbaye de *Coudenberg* (55). Il fut légué à Messire Guillaume Van Hamme par son frère, le conseiller Philippe Franckheim (56).

Tout le domaine revenait donc en pleine propriété au baron de *Stalle*, dépendait de la cour féodale du Brabant, tout en restant fortement enclavé dans le puissant fief de Carloo.

A part les dépendances, il ne reste, à l'heure actuelle, que peu de traces de l'ancien moulin. Par contre, le château reste



Moulin du Papenkasteel.

intact et conserve fort belle allure malgré la disparition des beaux jardins à la française qui furent créés à l'époque où l'historien Le Roy les fit graver par G. De Bruyn pour illustrer son *Castella*. La planche que le graveur nous laisse réserve son avant-plan au

(55) Archives conservées au château.

(56) Un beau blason de la famille Franckheim est conservé dans le chœur de la chapelle de N.-D. du Bon Secours, à Stalle.

moulin, entouré de maisons, de hangars et d'écuries, groupés autour d'une cour centrale qui était de fort belle architecture.

Le moulin du *Papenkasteel* a, lui aussi, servi longtemps à la fabrication du papier. En 1686, déjà, il était affecté à cet usage (57). Certains auteurs rapportent qu'il fut construit en 1612 (58).

Après avoir été longtemps dans l'inactivité complète, il fut désaffecté en 1913, laissant subsister seuls les bâtiments qui l'abritaient.

En 1830, le 22 juin, les biens du *Papenkasteel* furent vendus par les héritiers de M. Morel et devinrent propriété de Léandre Desmaisières qui fut, de son temps, député et gouverneur de la Flandre Orientale. Cette même année, et fort probablement en même temps que la vente du château, le moulin fut cédé à M. Dansart. C'était le temps où le moulin connut sa plus grande prospérité.

6. LE MOULIN DE KINSEDAEL (59)

A l'endroit où le *Geleytsbeek* atteint la rue Engeland se trouvait jadis le moulin du *Kinsendael*. On pense qu'il dépendait primitivement du manoir de *Glatbeke* (60) mais il n'est nulle part fait mention d'un moulin portant ce dernier nom. Toute trace des bâtiments ayant disparue, seule la chute d'eau restant visible, il semble avoir été totalement oublié au cours des temps.

Il était, de par sa situation, l'intermédiaire entre les domaines du *Papenkasteel* et de *Kinsendael*, au centre topographique du domaine du *Groelst*.

Déjà, en 1311, il est question d'un moulin de *Groelst* dans les Archives (61). Trente ans plus tard, en 1341, parmi les dona-

(57) A. Wauters : *Histoire des Environs de Bruxelles*, Bruxelles 1855.

(58) *Uccle au Temps Jadis*. Uccle Centre d'Art, 1950. Article de Ch. Viane, p. 233.

(59) Dr A. Van Loey : *Plaatsnamen*, n° 291.

(60) Ce manoir devait son nom au ruisseau. Dès 1237 y était connu un *Engericus de Glatbeke*. Archives Générales du Royaume. *Arch. Ecclésiastiques*, 5568.

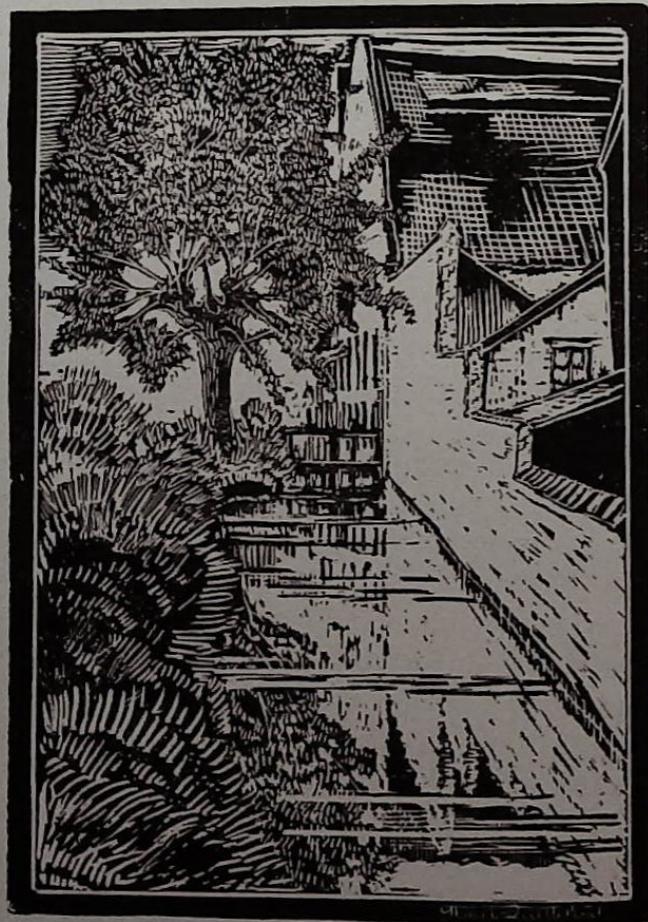
(61) Arch. Gén. du Royaume. *Arch. Ecclésiastiques*. 7016.

tions faites aux religieuses de Forest, on note les revenus d'un *slachmolen*, situé au *Groelst* (62).

L'énumération des terres et biens en possession de Ghysebert van Groelst est établie dans un dénombrement de 1445. Dans ce document il n'est nullement fait mention du moulin, mais on y parle d'un *Molenwech* (63).

7. LE MOULIN DU CHATEAU D'OR

Dès la fin du XVII^e siècle il y avait, à l'endroit où le viaduc du chemin de fer de Charleroi franchit la vallée du *Geleytsbeek*,



Moulin du Guldenkasteel.

(62) « Tenen ponde sene slachmolen dicte Groelst steet in de parochie van Uccle ». Arch. Eccl. n^o 1938. Voir S. Drapier : *Histoire d'Uccle et de ses Dépendances*, 1938.

(63) S. Drapier : Op. cit., p. 45.

une maison de campagne, jadis désignée sous le nom de *Speelgoed*. Elle fut considérablement embellie par la famille Cobrisse, en 1720, et fut vendue, en 1724, au vicomte Thomas de Fraula qui la céda, quelques années plus tard, à un major de la ville de Bruxelles, nommé Schockaert.

Cette maison prit bientôt le nom de *Guldenkasteel*, le *Château d'Or*, et formait, avec sa brasserie, son moulin et ses dépendances un bloc industriel fort important pour l'époque. Très réputée, comme l'étaient toutes les brasseries des environs, elle compléta ses installations, dès les débuts du siècle dernier, d'une distillerie de genièvre assez conséquente (64).

Dès lors, le moulin broya le grain pour faire face aux besoins de ces deux industries. La genièvrerie eut une existence éphémère et le moulin est resté en activité, pour les seuls besoins de la brasserie, jusqu'à la veille de la seconde guerre mondiale, époque à laquelle toute la partie du *Geleytsbeek*, comprise entre le *Kin-sendael* et la chaussée d'Alseberg, fut conduite sous terre.

8. LE NECKERSGATMOLEN

Plus loin, en atteignant le *Keyenbempt*, le ruisseau, qui, jusqu'ici avait suivi une direction quasi régulière, dessine une courbe brusque pour prendre le chemin qui va le conduire vers la Senne. Cette dernière partie de son parcours était, dans le temps, fort pittoresque, en ce sens qu'une majestueuse drève d'ormes séculaires conduisait le ruisseau vers la roue du moulin de *Neckersgat* (65).

A l'endroit où il fut construit existait, dès le XV^e siècle, un groupe d'habitations, entouré d'eau et appelé d'*hofsted te Neckersgate* (66). En 1317 vivait Henri de Neckersgat et son fils

(64) G. de Wautier écrit, en 1810 : « Le Gulde Casteel qui est maintenant une grande brasserie et genièvrerie. » *Remarques curieuses et peu connues sur la ville de Bruxelles et sur ses environs*. Bruxelles, chez A. Leduc, 1810.

(65) De nombreux marais portaient jadis le nom des *Nekkers*. Il en fut ainsi pour le *Neckerspoel*, à Malines et le *Neckersgat* à Uccle. A. Carnoy. *Origine des noms de lieux des environs de Bruxelles*. Bruxelles 1927.

(66) Dans un acte daté de 1414 il en est fait mention sous la forme « In die prochie van Uccle, int 't bloc te Neckersgate ». A. Wauters.

Gerard (67), mais par la suite on ne trouve plus trace de seigneurs de la terre de *Neckersgat*.

Les biens, y compris le moulin, relevaient de la Cour féodale de l'abbaye d'Afflighem.

En 1390, Jean Cluting légua le domaine aux religieuses de l'abbaye de Forest par devant la cour féodale dont il relevait. Plus tard, ces mêmes religieuses le donnèrent à cens, moyennant 15 florins censeaux, à Jean Hanstromme, fils d'un orfèvre, et à son épouse Catherine d'Overvelt (68).



Neckersgatmolen.

Par la suite, les biens furent relevés successivement par Jean Ofhuys en 1453, par le fils de Marie Ofhuys, en 1485, par la fille de ce dernier et par son époux Jean de Coudenberghe, en 1504. La succession de ce dernier, en 1541, suscita quelque difficulté de procédure et donna lieu à un interminable procès dont le dénouement fut le morcellement des biens de *Neckersgate*. Une

(67) Arch. Gén. du Royaume. *Greffes Scabinaux* 9468.

(68) Acte daté du 27 juillet 1437. A. Wauters.

partie resta entre les mains d'un descendant des Ofhuys, l'autre, la plus importante, alla à Nicolas Oudart, seigneur de Ranse et conseiller du Brabant.

Nous ne savons pas à qui des deux héritiers échet le moulin mais ce dernier fut acheté, en 1660, par le sieur J. B. Gaucheret et son épouse Jeanne-Marie Keynens pour une somme de mille patagons. A cette époque, le moulin était un *smoutmolen*, un moulin destiné à la fabrication de l'huile. D'autre part, les chroniques du vicaire Daelemans nous apprennent qu'il avait servi, longtemps auparavant, à la fabrication du papier (69).

En 1771, les descendants des Gaucheret étendirent leurs biens aux abords du moulin en achetant à Jacques Bouton, seigneur de *Stalle*, une terre bordant le ruisseau (*eenen dam*), appelé à cet endroit *Molenbeek*, pour une somme de 120 florins.

Plus tard, en 1844, Dame Pierret de Gaucheret mit les terres de *Neckersgat* à profit pour y construire une grosse maison de campagne au point culminant de la colline qui domine le moulin. Ce château existe toujours et est devenu propriété de l'Œuvre Nationale des Invalides de la Guerre.

Depuis la fin de la première guerre le moulin de *Neckersgat* n'est plus en activité. Longtemps il a conservé intacts le plancher de support, le pont et la traditionnelle cage en bois qui, à l'époque où elle tournait, préservait la roue motrice de tout encombrement de détritius.

De la roue, jadis impressionnante, il ne reste plus sur les lieux que l'axe, fort beau tronc de chêne, habilement façonné. Il gît au fond de la chute d'eau, toujours abondante.

Les bâtiments restent pour ainsi dire intacts. C'est un genre de construction sans doute unique dans la commune. Groupés autour d'une cour centrale, on y distingue fort bien encore, outre les fenêtres, jadis à meneaux, les dépendances qui constituaient les parties vitales du moulin. D'une sobre et belle patine, malgré les multiples modifications qui ont été apportées à la bâtisse primitive, il s'en dégage encore un caractère ancien fort prononcé. Très probablement son origine doit remonter au XVII^e siècle.

(69) J. Daelemans : *Uccle Maria's Dorp*. Bruxelles. J. Adriaens, 1858.

On a fait aussi mention d'un *slypmolen* à *Neckersgat*. Arch. Gén. du Royaume. Chambre des Comptes 44832, f^o CLXXIII.

9. LE MOULIN DU LIEFKENSHOEK

En aval du *Neckersgatmolen*, avant de rencontrer le *Zwartebeek* qui conduira ses eaux à la *Senne*, le *Geleytsbeek* tenait encore trois moulins en activité. Il s'agit du *Ouerste molen* (70) le moulin supérieur, du *Nederste molen* (71) le moulin inférieur et du *Tervenmolen*. Ce dernier seul peut être situé avec exactitude car il s'agit de l'ancien moulin du *Mirlo*, à la limite des communes d'Uccle et de Forest (72).

Topographiquement le nom même indique l'emplacement du *Ouerste molen* qui devait se trouver au niveau le plus élevé par rapport aux deux autres. Seul le moulin du *Liefkenshoek*, dans l'angle formé par le *Keyenbermpt* et la rue de l'Etoile, pouvait occuper ce lieu (72bis) et s'identifier, sans doute possible, avec l'ancien *ouerste molen*.

Comme les autres moulins d'Uccle il était d'origine ancienne puisqu'il était déjà connu au XV^e siècle. Un texte de l'année 1440 fait mention d'un bien situé *aen d'ouerste moelen* (73). Un dénombrement des biens ayant appartenu au seigneur de *Stalle*, datant du début même du siècle, fait état d'une terre s'étendant jusqu'au *Nederste molen* et d'un chemin qui conduisait à l'*ouerste molen* (74).

Dès 1563 ce moulin était connu sous le nom de *creetmolen* : *byden slypmolen metertyt gebeeten den creetmolen* (75). Ce nom lui est resté jusqu'à la fin du siècle dernier et a disparu avec lui.

Plus d'un auteur ont posé la question de l'origine du nom *creetmolen*. Selon toute vraisemblance il devait évoquer l'idée des crisements que le moulin gémissant émettait lorsque la roue tournait. C'est la seule explication plausible, le mot flamand *kreet* étant l'équivalent de *crissement*, cri perçant et aigu.

(70) Dr A. Van Loey : *Plaatsnamen*.

(71) Idem.

(72) En 1339 un texte fait mention de deux moulins à grain, tournant sur la partie basse du *Geleytsbeek*, au sujet d'un différend entre le Seigneur de *Stalle* et l'Abbaye de Forest.

(72bis) Ce quartier, qu'on connaissait aussi sous le nom de *Rossignol*, est actuellement en plein développement. L'asphalte et le béton recouvrent les grasses terres d'alluvions que les maraîchers locaux, communément appelés « paysans de *Stalle* », avaient jadis habilement et savamment exploitées.

(73) Dr A. Van Loey : *Plaatsnamen*, n° 154, p. 254.

(74) Archives Générales du Royaume. *Cour Féodale* du Brabant, 13.

(75) Dr A. Van Loey : *Plaatsnamen*, n° 301, p. 309.

10. LE NEDERSTE MOLEN

Primitivement le *Nederste molen* semble avoir été propriété des seigneurs de *Stalle* puisque, selon un acte de 1247, Robert de Anglia, dit de *Stalle*, céda à l'abbaye de la Cambre 28 sous de Louvain de son moulin de *Stalle* « *de inferiori molendino nostro* »... En 1365, l'abbaye de la Cambre rappellera cette donation (76). Dès le XIV^e siècle, dans un dénombrement des biens appartenant aux seigneurs de *Stalle* il est fait mention du même moulin auquel attenaient une ferme et plusieurs terres qui s'étendaient jusqu'au chemin qui conduisait à l'*Ouerste molen* (77).

Probablement contemporain du *Ouerste molen*, le *Nederste molen* ne semble pas avoir eu d'autre destination que la mouture du grain. En 1419 il apparaît sous le nom de *Nedermoelen* (72) mais, dès 1440 le nom est fixé sous sa forme actuelle (79). Plus explicite est un texte de 1530 qui précise que le moulin servait à la mouture des céréales panifiables : *die coren moelen diemen beet Nedersten moelen* (80).

Ce moulin, disparu depuis bien longtemps, était situé à quelques pas en aval de l'endroit où le ruisseau d'Uccle joignait ses eaux au *Geleytsbeek*, c'est-à-dire à mi-chemin entre la rue de *Stalle* actuelle et l'ancienne brasserie du *Merlo*. Avant que le ruisseau fut conduit dans sa canalisation souterraine on pouvait voir, à cet endroit, un ensemble de vannes qui datait de loin et qui avait jadis été construit pour régulariser le débit des eaux dont dépendait son activité.

11. LE TERVENMOLEN

C'est le dernier moulin qui captait les eaux et le courant du *Geleytsbeek*. Situé aux confins de la commune, à proximité des basses prairies qui bordaient les rives de la *Senne*, le *Tervenmolen* était sans doute l'un des plus anciens moulins d'Uccle.

(76) S. Drapier : *Histoire d'Uccle et de ses dépendances*, p. 37. Administration communale d'Uccle.

(77) Archives Générales du Royaume. Registre des Cens. *Cheyens van Stalle*.

(78) Dr A. Van Loey : *Plaatsnamen*, 154 B, p. 255.

(79) Idem, *ibid.*

(80) Idem, *ibid.*

Il est connu dès 1247 par un acte léguant aux religieuses de l'Abbaye de Forest les revenus du moulin de *Stalle*, qui appartenait à Robert de Anglia, dit de *Stalle* (81). Cet acte fut confirmé en 1365 (82). Toujours au profit de la même communauté religieuse, un acte de 1311 confirme l'aliénation de quelques terres, dont un demi bonnier de prés, situé près du moulin de Florent de *Stalle* (83).



Moulin du Merlo — Le *Tervenmolen*.

Quelques années plus tard, dès 1370, le *Tervenmolen* change de destination première et devient *slachmolen* (84) c'est-à-dire un moulin à huile. Il s'identifie, sans doute, avec le *slachmolen*

(81) Archives Générales du Royaume. *Archives ecclésiastique*, 5570.

(82) Idem, *ibid.*, 5587.

(83) Au XIV^e siècle, quatre Florent de *Stalle* se transmettent la qualité de chef de la Seigneurie. C'est Florent, premier du nom, qui fut seigneur de *Stalle* en 1311, Echevin de Bruxelles en 1300 et 1309.

(84) Le nom de *slachmolen* resta d'usage jusqu'au XV^e siècle. A cette époque on perd la trace du nom et le vieux moulin redevient le *Tervenmolen*.

que Aleyde de *Stalle* et Henri de La *Leck* cédèrent à Guillaume Cole, en 1387 (85).

Au XVII^e siècle, lors du morcellement des biens et terres de la seigneurie de *Stalle*, le *Tervenmolen* fut vendu par la comtesse de Willerval à Sire Melchior, François Van den Cruyce qui en fit le relief en 1653.

Depuis lors le moulin a connu des fortunes diverses. Vers le milieu du siècle dernier il appartenait aux Poederlé avant de devenir la propriété des Mommaert, de Van den Perre, puis des Bruyns et Vander Elst. Entretemps le vieux *Tervenmolen* fut englobé dans les vastes installations de la Brasserie du Merlo.

C. VALLEE DU LINKEBEEK

Le *Linkebeek* coule vers la partie méridionale du territoire d'Uccle. Dès sa source il se dirige vers l'ouest pour prendre, plus loin, une direction plus orientée vers le nord, séparant, en maints endroits, les communes d'Uccle et de Linkebeek, laissant son versant nord sur sol ucclois.

La crête qui sépare le bassin du *Linkebeek* du bassin du *Geleytsbeek* passe par l'avenue des Deux Montagnes, en pleine Forêt de Soignes, l'avenue du Prince d'Orange, l'avenue du Maréchal Ney, traverse de part en part l'ancien bois de *Verrewinkel*, passe par les plateaux de *Homborch* pour s'infléchir insensiblement et se fondre dans les lignes des basses plaines vers Drogenbosch et *Calevoet*. Cette crête diminue d'altitude à mesure qu'elle s'étend vers l'ouest. Elle atteint 125 mètres d'altitude dans la Forêt de Soignes, 120 mètres dans le Bois de *Verrewinkel*, pour descendre rapidement vers 40 mètres à l'endroit où la chaussée d'Alsemberg franchit le ruisseau.

La pente du ruisseau, depuis sa source, au lieu-dit de *Percke* (Alt. 85), jusqu'à sa rencontre avec le *Geleytsbeek* (Alt. 35), est de 50 mètres, alors que la longueur de son parcours est de l'ordre de trois kilomètres.

Trois moulins importants s'étaient établis le long de ce parcours : le *Moulin Rose*, le *Nieuwen Bauwmolen* et le *Molenssteen*.

(85) A. Wouters : *Histoire des Environs de Bruxelles III*.

1. LE MOULIN ROSE

Un chemin bordé de haies descend de l'avenue des Hospices vers le fond de la vallée où un petit ruisseau, affluent du *Linkebeek*, indiqué sur les cartes officielles sous le nom de *Verrewinkelbeek*, forme un fort bel étang. Au bout de celui-ci survit le vieux moulin qu'on a appelé de tous temps le *Moulin Rose*.

On en parle dès le XVI^e siècle, époque vers laquelle les textes d'archives lui assigent le privilège de moulin banal de Linkebeek, quoique exerçant son activité industrielle sur le territoire d'Uccle.

D'après le Dr E. Vanderlinden, sans donner plus de précisions, le *Moulin Rose* « *met vijver en Kelle* » aurait été établi par la famille Crockaert (86). La vieille ferme dont il était une dépendance importante est restée intacte jusqu'à la fin du siècle dernier. Bâtie à front de l'avenue des Hospices, primitivement Homborchstraat, elle groupait autour d'une cour centrale, comme la plupart des fermes brabançonnnes, plusieurs constructions, sans étage. Tout cet ensemble était connu sous le nom de *ferme de Homborch* (87).

Le moulin qui en dépendait est resté en activité jusqu'en 1920. A l'encontre des autres moulins de la région, il avait cette particularité de faire tourner une impressionnante roue en fer. Celle-ci reste toujours en place et rappelle aux passants le temps faste où le moulin tournait à plein rendement. C'est à cette époque qu'on lui avait annexé une laiterie, bien connue des promeneurs et villégiateurs du dimanche. Celle-ci, à son tour disparut vers 1955 pour faire place à une avenante maison de plaisance.

2. LE NIEUWEN BAUWMOLEN

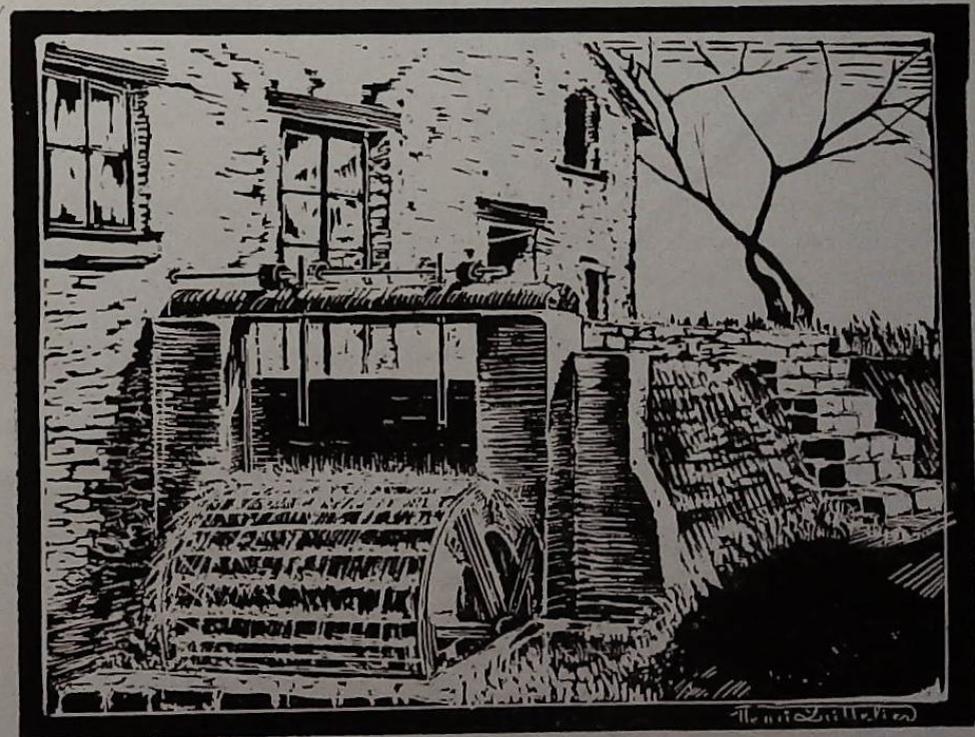
Rue de Linkebeek, à deux pas de la grande chaussée menant vers Alsemberg, se trouve encore le *Nieuwen Bauwmolen*, mieux connu sous le nom de *Moulin Crockaert*. Un dessin à la plume, rehaussé, en perspective, des construction et vannes destinées à

(86) *Homborch, zijn Cijnsboek en laathof*. « *Eigen Schoon en De Brabander* », XII^e année.

(87) Un fidèle dessin à la plume nous en donne une vue d'ensemble en perspective sur un plan de 1718. Archives Générales du Royaume. *Cs et Ps Ms*, n^o 14.

assurer un cours régulier des eaux du ruisseau donne, sur une carte manuscrite des Archives du Royaume (88), une idée exacte et complète des lieux au XVIII^e siècle.

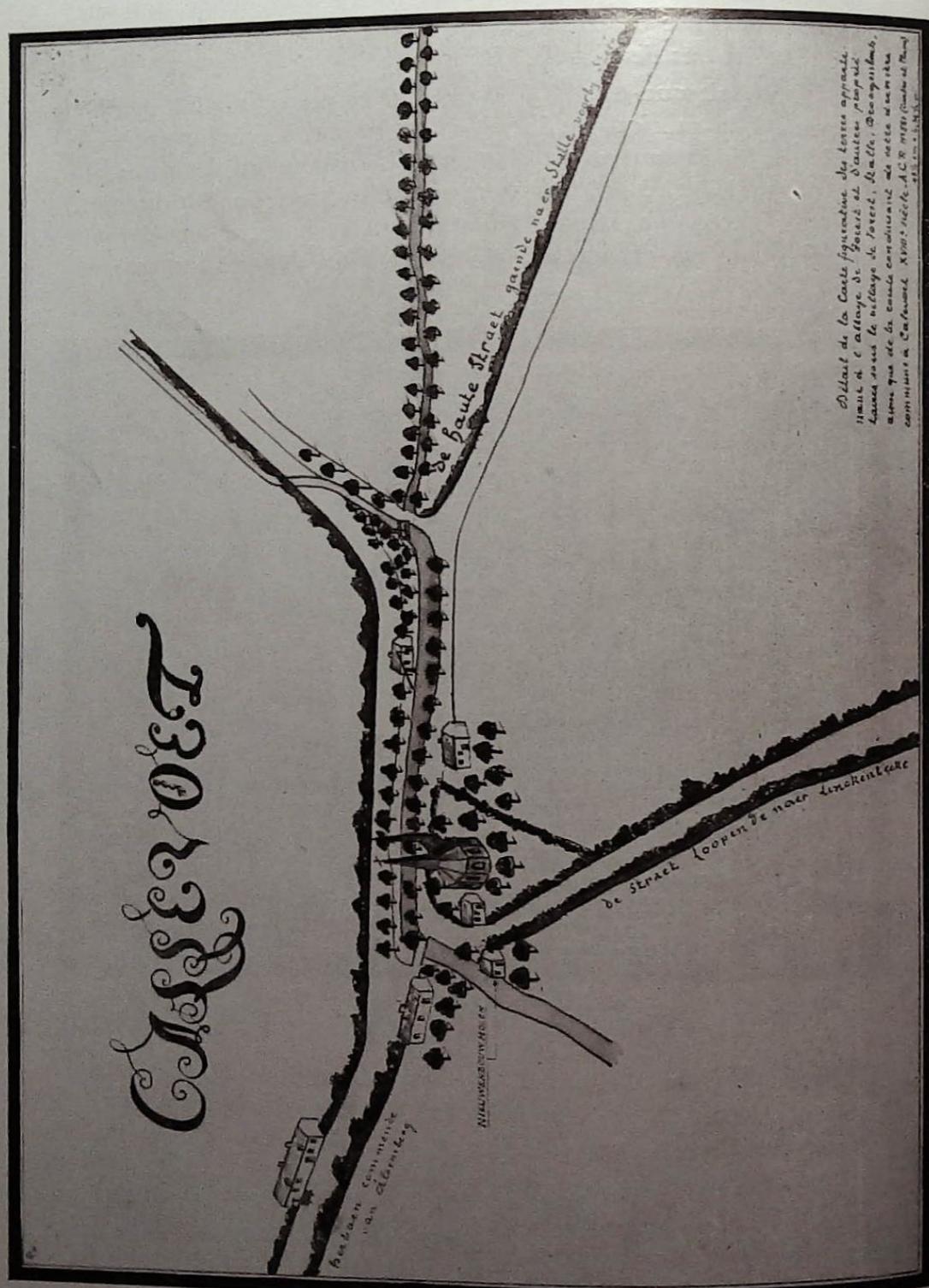
L'on sait que dès 1476 se trouvait en cet endroit un moulin servant à la fabrication du papier. Il payait, à cette époque, un cens de vingt sous d'Artois et quatre chapons au Domaine. Il serait difficile de préciser si ce cens était payé pour le moulin, qui est encore en activité aujourd'hui, car nous savons par un texte, qu'un octroi, daté du 15 octobre 1563, donna l'autorisation



Le Nieuwen Bauwmolen (Moulin Crockaert).

à Froen Huyghe d'élever à *Calevoet* un moulin qui, plus tard, par un décret du 13 août 1718, fut converti en moulin à grain. Cette installation nouvelle prit le nom de *Nieuwen Bauwmo-*

(88) Arch. Gén. du Royaume, *Cs Ps Ms*, n^o 881. La plupart des cartes et plans anciens n'individualisent pas les moulins sur le tracé des ruisseaux. En les lisant on est bien souvent réduit à constater que seuls les bâtiments sont figurés sans autre indication utile.



Arch. Gén. du Royaume. Cartes manuscrites n° 881.

len (89). Ce moulin devait probablement se nommer aussi *Peermolen* car dans le Censier d'Homborch (90) nous relevons le texte suivant : « Een dagw.lants gelegen te peermolen op den keer van 't vogelstraetjen daer men van Linckebeke te Calevoort weerts gaet ».

Les vieilles meules de pierre tournent encore de temps à autre, suivant les besoins qui deviennent de plus en plus rares et de plus en plus espacés.

Le moulin *Crockaert* était le seul moulin, à Uccle, qui avait conservé intacte toute sa mécanique intérieure, engrenages, axes, roues dentées et autres, entièrement fabriquée en bois.

3. LE MOLENSTEEN

Le *Molensteen* fut l'un des moulins les plus importants de la région. Il fut longtemps connu sous le nom de moulin De Genst. Au Moyen Age, il relevait de la cour féodale de la seigneurie de *Groelst*, terres dont il est fait mention dès le XIII^e siècle et qui s'étendaient entre le *Geleytsbeek* et le *Linckebeek*. Un petit fief, le *Steen*, y était enclavé du temps d'Arnoldus de Steen, qu'on appelait aussi de *Lapide* (91).

C'est le manoir du *Steen*, dont dépendait le moulin, qui est à l'origine du nom de *Molensteen*.

Nous sommes malheureusement peu renseignés au sujet de *Steen* et des seigneurs qui s'y sont succédés. Au XV^e siècle, ce fief comprenait le manoir, un verger, des viviers et des terres situées entre le *Molenwech* et le *Hoywech* (92).

Le moulin compris dans ces biens fut longtemps la propriété des *Ofhuys*, famille fort influente qui nous est connue par les nombreuses terres qu'elle détenait au *Neckersgat*. Par lettre échevinale de Bruxelles, la seigneurie de *Steen* fut acquise par Jean

(89) A. Wauters : *Histoire des Environs de Bruxelles III*. Le moulin est actuellement propriété de M. Verstichel et fils, grainetiers.

(90) Arch. Gén. du Royaume. Censier d'Homborch : *Greffes scabinaux Bruxelles* 9705 à 9707. Voir aussi E. Vanderlinden : « *Eigen Schoon en de Brabander* » 1936, *Homborch, zijn Cijnsboek en Laathof*.

(91) Arch. Gén. du Royaume. *Archives ecclésiastiques*, 5577.

(92) Dénombrement des fiefs de Bruxelles, 1495. *Cour féodale* n° 16, f° CIII. S. Drapier, op. cit. p. 47.

Ofhuys de Marie Van den Steen (93). Ces biens s'étendirent, en 1483, par l'achat de deux nouvelles terres, le *Wilgen Hof* et le *Woudhof*. C'est par une lettre patente de Maximilien et de Philippe, duc de Bourgogne, qu'Arnoldus Ofhuys fut investi dans ses deux nouveaux fiefs (94).

La famille Ofhuys avait ainsi pris une grande importance, à Uccle, en réunissant autour de sa maison les fiefs de *Steen*, de *Groelst* et de *Neckersgat*, terres sur lesquelles nous trouvons deux moulins importants, le *Neckersgatmolen* et le *Molensteen*.

Le *Moulin Ten Steen* ou *Molensteen* est, comme tous les autres, tristement abandonné. Quelques bâtiments subsistent.



Le *Molensteen*.

III. LE ROLE DES MOULINS D'UCCLE DANS L'ECONOMIE RURALE

Au temps où nous sommes, alors que les ruisseaux d'Uccle ont pour ainsi dire complètement disparu avec leurs beautés

(93) *Cour féodale du Brabant*, n° 16. Arch. Gén. du Royaume.

(94) S. Drapier : *Histoire d'Uccle et de ses dépendances*, p. 47.

natives, on est stupéfait de constater que ces modestes cours d'eau étaient, jadis, si intensément animés par le spectacle de l'industrie humaine.

Ces mouvements des intelligences furent servis par des organes que la nature leur prodigua en suffisance.

Les quinze moulins à eau et l'unique moulin à vent que l'on a relevé sur le territoire attestent qu'une vie industrielle, assez intense, s'y était établie depuis longtemps. D'après leur dénombrement, compte tenu des fréquents changements de destination dont ils ont fait l'objet, la plupart de nos moulins ont servi à la mouture du grain. Froment et seigle y furent réduits en poudre boulangère, dont le meunier séparait ensuite, par blutage, la farine proprement dite, le gruau et le son (95).

Très nombreux aussi furent les moulins servant à la fabrication du papier. Ils n'employaient pour cette fabrication que des restes de textiles d'origine végétale. A cette époque, les besoins de consommation étant assez restreints, les débris de chiffons hors d'usage pouvaient suffire à alimenter les meules. Le développement prodigieux de la presse quotidienne, durant le XIX^e siècle, a nécessité des sources plus abondantes pour les besoins de cette industrie et la fabrication du papier à chiffons a, petit à petit, été abandonnée tout en mettant en repos, l'un après l'autre, les moulins qui s'en étaient fait une spécialité.

Après la meunerie et la fabrication du papier, plus d'un moulin a servi à la fabrication de l'huile. Un moulin de ce genre s'appelait *slachmolen* ou *smoutmolen*. Entre tous ceux qui tournaient dans la région, il était de loin le plus curieux car il était d'avantage un pressoir plutôt qu'un moulin. Tout le mécanisme consistait en un arbre à came qui, en retombant, écrasait la pulpe ou la graine. L'utilisation d'un moulin à huile, jusqu'à la fin du siècle dernier, se justifiait par le fait que nos ancêtres s'éclairaient uniquement à l'aide de lampes à huile. Chacun semait son carré de colza et, le moment venu, on portait la récolte au moulin pour reprendre l'huile peu après la mouture. De la graine déshuilée on fabriquait des pains de colza pour le bétail. Outre le colza, beaucoup d'habitants semaient aussi leur parcelle de lin. On procédait pour le lin comme on procédait pour le colza : la récolte faite, les grains passaient au moulin.

(95) En 1346 se trouve aussi, à Uccle, un *miller molen*, probablement moulin à Millet. Arch. Gén. du Royaume. *Chambre des Comptes*, 44825, f° XVIII.

Vers 1400 apparaît, à Uccle, le moulin à aiguiser connu sous le nom de *Slypmolen*. Il aiguisait le fer, les divers outils servant aux travaux agraires ou forestiers, aussi les armes. La force motrice y mettait en mouvement des meules spécialement aménagées et taillées à cet usage.

Tous ces moulins traitaient une quantité de matière dont, faute de documents, nous sommes dans l'impossibilité de déterminer l'importance et le volume.

Les moulins seigneuriaux constituaient pour les paysans de la région d'authentiques établissements communs que le seigneur local entretenait dès les temps de la féodalité, mais dont il fit un privilège à cause des profits qu'il en tirait. Ceux de *Carloo*, de *Stalle*, de *Groelst* et de *Steen* avaient à traiter la récolte d'un territoire fort étendu, ces seigneuries englobant dans leurs limites la presque totalité des terres d'Uccle. En 1846 encore, sur une étendue de 2.292 hectares, 714 hectares étaient cultivés en céréales panifiables, c'est-à-dire près d'un tiers de la superficie de la commune (96).

Grâce à quelques annotations relevées dans les registres anciens, les différentes charges d'affermage imposées aux meuniers nous sont mieux connues.

L'état dressé, en 1686, pour le calcul des contributions à supporter par la paroisse d'Uccle, au titre du XX^e denier, mentionne sept moulins à grain, quatre moulins à papier, un moulin à huile, portés en compte pour une somme globale, annuelle, de 2.195 florins. Si l'on considère, que le total des revenus de la paroisse s'élevait à 11.986 florins, on peut dire que l'exploitation des moulins comptait grandement dans l'économie, puisque ces établissements intervenaient pour un cinquième dans le revenu global (97).

A la suite d'une requête faite par Rogier, Wauter Vander Noot, seigneur de *Carloo*, auprès des Etats Nobles du Brabant, il fut procédé, en 1683, à l'établissement de ses revenus annuels. Cet inventaire, dont une copie repose aux Archives Générales du royaume (98), n'enregistre plus que deux moulins seigneur-

(96) A. Wauters : *Histoire des Environs de Bruxelles III*.

(97) *Abstract uit het Cohier van Rapport van de prochie Uccle, Carloo en Stalle, gedaen aen de Heeren Staeten ten jare 1686*. Arch. Gén. du Royaume. Archives ecclésiastiques n^o 7260.

(98) Archives Gén. du Royaume. *Acquisitions*, 1911, n^o 702.

riaux : le *moulin d'Ouderghem* et le *moulin de Broeck*. Tous deux sont mis en location suivant les us et coutumes qui étaient suivis, à Uccle, en matière de fermage.

Le *moulin d'Ouderghem*, désigné dans l'acte comme étant un moulin à froment et à seigle, était loué avec terres et prés. Le meunier qui l'avait pris en charge était tenu à moudre tous les grains nécessaires au ménage du seigneur, aussi bien ceux destinés à la nourriture que ceux destinés au brassage de la bière, clause importante, estimée à un revenu annuel de 45 florins du Rhin. Il était, en outre, redevable de la livraison de 44 rasières de seigle et de 53 rasières de froment dont le prix unitaire était fixé selon les mercuriales et le prix du marché des trois dernières années, à savoir 3 florins pour le seigle et 4 florins pour le froment.

En plus de toutes ces redevances en nature, le meunier payait 10 florins du Rhin annuellement en monnaie sonnante.

Quant au moulin de *Broeck*, de loin beaucoup moins important, le loyer annuel était fixé à 100 florins (99).

D'après ces textes nous pouvons établir que les deux moulins qui restaient en possession du Seigneur de *Carloo* lui rapportaient annuellement 803 florins. Si nous tenons compte que dans ce même document, le revenu total de tous ses biens était estimé à 6.333 florins, nous sommes en mesure de conclure que les charges du meunier étaient fort élevées.

A l'organisation industrielle qu'apportaient les moulins dans la région, il fallait une infrastructure de chemins et de routes adéquate. On s'y était occupé de tous temps. C'est ainsi que le 4 juillet 1368, Hendrik van Stalle, Jan Uitenhoven van Uccle, Daniel van Stalle et Dierik van den Heetvelde, tous authentiques seigneurs et conétables ucclois, apposèrent leur signature au bas d'un acte qui établissait la largeur des chemins par l'ammanie de Bruxelles, ainsi qu'ils avaient été mesurés et désignés par

(99) *Item eenen tarwe ende corenmolen geheeten van Ouderghem metten gronde stromme beemdaken en oock leenrurigh, waer van den molder is verplicht te maelen alle de graenen tot de menagie van den heere soo om te Eten als te brouwen vrij van molster importerende jaerlijcx meerals XLV Rs. ende daer en boven te leveren XLIII sist. rogge, LIII susteren terve ende thien rinsguldens ingelde jeder suster rogge volgens die speyckers vanden dry leste jaeren genomen op drie rins.guld. ende terwe op vier, valet. 703 G.
Eenen pampiermolen van nieuw opgeboet met sesse backen, huys ende hof verhuert 's jaers. 100 G.*

eux. Alors que le chemin royal ou public devait avoir une largeur de 40 pieds, que les chemins suivis par le bétail, conduisant d'un village à un autre, 24 pieds, l'ordonnance prévoyait trois chemins distincts pour aller au moulin :

Le chemin du moulin pour aller avec charrettes, sans autre attelage, de 12 pieds;

Le chemin du moulin pour y porter des sacs, à cheval, sans autre train, de 8 pieds;

Le chemin du moulin, pour y porter des sacs sur la tête, de 6 pieds (100).

Cette ordonnance de 1368 a été reprise, avec quelques modifications, dans deux nouvelles ordonnances, données en 1510 et en 1527 (101). L'une et l'autre retrécit le chemin du moulin, pour les porteurs de sacs d'un pied : *eenen molenweg met koolsacken 7 voeten*.

Enfin, dans les *Droits et coutumes de la Ville de Bruxelles, du chef-banc de S.M., à Uccle*, portant la date de 1762, le chemin menant au moulin a conservé sa largeur de 12 pieds.

Certains chemins qui conduisaient au moulin étaient des chemins creux. Fort anciens, ils dévalaient des hauteurs et franchissaient le ruisseau à l'endroit même où le moulin recueillait la force motrice de ce dernier. Face au seul moulin de la vallée de l'*Ukkelbeek*, le *Clipmolen*, s'ouvrait un de ces chemins dont une partie existe encore. Il portait le nom de *Moldre* dont il convient de retenir le radical *Mol* qui devait probablement correspondre à la première partie de *Molder*. Dans ce cas il ne pouvait s'agir que du chemin conduisant au moulin. Dans la vallée du *Geleytsbeek*, l'antique *Diepestraet* (rue Basse) débouchait devant le moulin du *Coudenborre* tandis que son voisin, le moulin d'*Ouderghem* se situait en l'endroit où l'ancienne *Boschstraete* (avenue de la Chênaie), franchissait le ruisseau. Le moulin *Granville* était situé face à l'actuel chemin creux qui prolonge la rue du Château d'Eau jusqu'à la chaussée de St-Job, tandis qu'aux

(100) Jules Dewert : *Coutumes de la ville de Bruxelles. Largeur et nom des chemins d'autrefois*. Folklore Brabançon, 5^e année, n° 26, act. 1925.

(101) Juridiquement ces chemins sont propriété privée. Seul le heerbaan ou herstraete est considéré comme chemin public, tous les autres restant la propriété des riverains qui les acquéraient et les vendaient avec les parcelles de terre qu'ils gravaient d'une servitude de passage.

moulins du *Papenkasteel* et du *Kinsendael* débouchaient, creusés dans le sol, l'actuelle rue *Papenkasteel* et la vieille rue *Engeland*.

Faut-il considérer cette convergence des chemins creux vers les moulins comme une simple coïncidence ou faut-il, au contraire, envisager la présence de l'un et de l'autre comme étant une conséquence naturelle du développement d'une industrie locale par rapport à un réseau de voies de communication existant depuis la nuit des temps ? La question est d'importance et mérite qu'on s'y arrêtât spécialement.

Au seuil du XVIII^e siècle, la grande évolution économique se manifeste un peu partout dans les faubourgs de Bruxelles et dut son essor au réseau de la grande voie naissante. La construction du premier tronçon de la route de Bruxelles à Braine-l'Alleud, décrétée par le gouvernement autrichien, en 1726, contribua largement aux échanges avec la capitale, aussi bien qu'avec les communes rurales des environs. L'ouverture de la chaussée d'Alsemberg eut pour conséquence première de permettre de faire moudre le grain en dehors de la ville (102).

Elle mit aussi fin aux difficultés économiques qui, depuis le moyen âge, ralentissaient considérablement le trafic avec Bruxelles par l'ancienne et unique chaussée de *Stalle* (103). Pour l'entretien de celle-ci, le domaine avait établi deux péages, l'un à la Porte de Hal, l'autre à *Stalle*. On levait aussi un péage à *Calevoet* contre lequel les bruxellois réclamèrent plus d'une fois. Lors de sa joyeuse entrée au Brabant, la Duchesse Marie en décréta l'abolition et une enquête fut ouverte au sujet du péage à *Stalle*, celui qui entravait surtout le commerce local et dont les meuniers supportaient les plus lourdes charges. Pour chaque cheval chargé, on y payait 4,5 mites, 9 mites par charrette et 18 mites par chariot, en direction de la ville. Au retour, si l'attelage marchait à vide, le conducteur passait librement. En venant de la ville, le tarif était uniformément fixé à 1 blanc par charrette chargée (104).

(102) Mina Martens : *Introduction à l'étude des moulins à eau de Bruxelles*. « Le Folklore Brabançon », n° 149, mars 1961.

(103) Cette chaussée empruntait, sur le territoire d'Uccle, l'assiette de l'actuelle rue Gatti de Gamond, coupait la rue de *Stalle* à hauteur du viaduc et, par la rue du Wagon, coupée par le chemin de fer de Charleroi, débouchait à l'antique *Dieweg*.

(104) A. Wauters : *Histoire des Environs de Bruxelles, III*.

Fermiers et Meuniers furent parmi les premiers protestataires. Ceux de Stalle et des environs se réunirent à l'Abbaye de Forest et y décidèrent de ne plus payer qu'un liard par cheval et un *negenmanneke* pour chaque bête chargée de grains. Dans la suite, les membres du Métier des Meuniers de Bruxelles qui habitaient la paroisse d'Uccle s'insurgèrent à leur tour, trouvant abusif le péage d'un blanc, par chargement de grains, qu'on continuait à prélever à Stalle.

En 1688, les mêmes meuniers argumentaient que depuis plus d'un siècle ils n'y avaient jamais payé plus qu'un *negenmanneke* par chariot.

Si la construction du premier tronçon de la chaussée de Bruxelles à Braine-l'Alleud avait ouvert le chemin aux marchands de grains de la ville pour faire moudre à la campagne, (105) par contre, le trafic avec les communes rurales avoisinantes continuait à être en but aux mêmes entraves et aux mêmes difficultés. Le commerce et le transport du grain, du papier et de la farine, matières que les moulins, à Uccle, traitaient en quantités fort importantes, faisait du grand chemin de Rhode, c'est-à-dire le chemin de Bruxelles qui, à partir de *Calevoet*, se dirigeait vers Alsemberg, Rhode et les villages limitrophes, l'une des voies de communication les plus importantes au *sud* de la capitale.

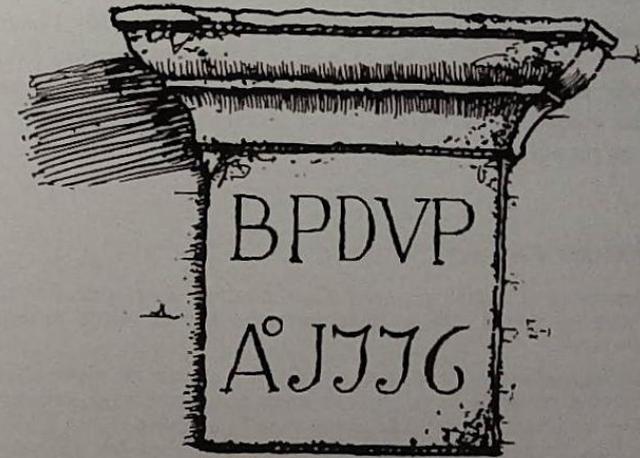
Depuis le 13 septembre 1616, un péage y avait été établi. Il fut justifié en alléguant la nécessité de faire face aux frais de réparations qui venaient d'être consentis pour le tronçon compris entre la potence de *Stalle* et celle de Linkebeek. Les habitants de la paroisse de Rhode-St-Genèse, ayant à leur tête les marchands de bois et les grainetiers, sollicitèrent avec insistance un octroi pour la construction d'une chaussée moderne qui, au-delà du gué de *Calevoet*, s'avérait de plus en plus indispensable à la libre circulation.

Ainsi donc, les modestes ruisseaux, développant leurs méandres au milieu du paysage ucclois ont, pendant des siècles, contribué, pour une grande part, à lui donner une animation industrielle et commerciale intense. S'ouvrant un sillon à travers les collines, ils ont fait bourdonner sur leur passage pas moins de quinze

(105) Pour l'histoire de cette chaussée voir H. Crokaert : *Notice à servir à l'histoire de la Commune d'Uccle*. « Le Folklore Brabançon », 19^e année, août 1939.

moulins, tous fort actifs et bien achalandés. Ceux-ci furent à l'origine d'industries et de cultures diverses qui prospérèrent longtemps au milieu de la paix champêtre dont jouissaient encore nos encêtres au siècle dernier.

Illustrations de H. QUITTELIER.
Président d'Uccle-Centre d'Art.



Cortenboschmolen — Moulin Granville : Console gravée, au-dessus de la porte d'entrée du bâtiment principal.

IN MEMORIAM

Jacques Favauge n'est plus

Un stupide accident nous prive de la collaboration d'un homme bon et intelligent.

Le plus jeune membre de la Commission du Folklore Brabançon nous a été brutalement enlevé le 14 avril dernier.

Nous ne pouvons mieux faire pour lui rendre l'hommage qui lui est dû que de céder la parole à M. Guillaume, Préfet de l'Athénée de St-Gilles, qui a prononcé son éloge funèbre à la levée du corps, en présence d'une assistance extrêmement nombreuse et recueillie.

Mon cher Favauge,

Comme il est difficile d'y croire, comme il est dur de l'admettre, qu'une vie aussi dense, aussi intense que la vôtre puisse finir si brutalement.

Il y a quelques jours, vous partiez en vacances plein d'entrain, aujourd'hui c'est dans la peine que nous nous inclinons devant vous. C'est dans la douleur que l'Athénée royal de Saint-Gilles rend hommage à l'un de ses professeurs les plus estimés et les plus dévoués.

Né à Jodoigne en 1916, reçu Docteur en Philosophie et Lettres à Louvain, en 1942, Jacques Favauge garda un profond attachement à son sol natal.

Sa sensibilité nous contait ce Brabant en poète, son esprit clair et méthodique le racontait en historien. Parmi ses nombreuses études, citons « La Confédération des Villes brabançonnes » et « La régence d'Alix de Bourgogne, 1261-1262 », qu'il n'eût malheureusement plus la joie de voir paraître.

Après avoir dispensé durant quelques années son enseignement aux Athénées royaux d'Arlon, de Stavelot, de Charleroi, c'est en 1949 que l'Athénée de Saint-Gilles l'accueillit.

Ses élèves se souviendront de l'éducateur bon, aimable et sportif qui les aimait comme il aimait ses propres enfants, car ce grand humaniste avait la patience et le grand art de se rendre petit avec les petits, ce maître d'élite avait la conviction que c'étaient des qualités aussi indispensables que son savoir et son érudition.

Nous, ses collègues, n'oublierons pas l'ami qu'un sort cruel vient d'arracher à notre maison, nous nous rappellerons toujours cette modestie qui ne portait jamais préjudice à l'amour-propre des autres, cette bienveillante serviabilité qu'il nous offrait avec tant de courtoisie et de distinction.

Adieu, cher ami. La mémoire d'un honnête homme ne peut disparaître de nos cœurs.

A Madame Favauge et à ses enfants, nous exprimons nos condoléances émues.

Puisse le souvenir d'une si noble vie apporter un peu de baume à leur douleur.

EPITAPHES DE MONUMENTS
FUNÉRAIRES

Quelques Epitaphes de Monuments Funéraires de la Chapelle du Couvent des Brigittines à Bruxelles, suivant des manuscrits de la Bibliothèque Royale.

Graf en ander schriften te vinden in de Abdye van S. Brigitta.

D. O. M.
ILLUSTRIUM CONJUGUM
CAROLI de LOCQUENGIEN BARONES DE MELS BROECK
DEFUNCTI XIV OCTOBRIS MDCLXX
AC MARIAE de MIDDELTON
QUAE DECESSIT XVIII SEPTEMBRIS MDCLIV
ET POSTERORUM
REQUIESCANT IN PACE.

Wit marmer met swert tegen den muer naer den kant van het Evangelie staet den volgenden serk ofte tombe in den muer met het wapen.

D. O. M.

Ici repose le corps de très noble et très puissant Seigneur THOMAS BRUCE en son vivant Comte Dailsbury et d'Elgin, Vicomte d'Amptill, Baron de Worlethon, de Skeltem et de Kinglois etc. pair de la Grande Bretagne, premier Gentilhomme de la Chambre des Rois Charles et Jacques seconds et Gouverneur des provinces de Bedford et de Nautington. Il vint à Bruxelles au mois de mars 1698 ou conduit par la Providence Divine il abandonna l'erreur pour embrasser l'unique et véritable religion Catholique (*sic*), apostolique et romaine, sans aucune vue d'intérêt mondain de par pur amour pour la vérité et Dieu qui connaît le cœur des hommes l'en récompensa dignement en lui donnant la plus digne de toutes les femmes Charlotte Dargenteau née Comtesse d'Esseneux pour épouse. De sorte que l'on vit s'accomplir ce que dit l'écriture « Mulier Bona Pars », le 23 juillet 1710 et repose aussi en cette Eglise. Cette perte lui fut si sensible qu'on remarqua en lui tous les symtomes (*sic*) d'une mort prochaine et qui dégénérent en une indisposition dont il ne put se rétablir

que six ans après. Il eut au mois de mai une permission de retourner dans sa patrie mais il préféra la gloire de Dieu et le salut de son âme au plaisir de revoir son pays natal et de vivre au milieu de ses enfants pour lesquels il eut toujours une tendresse vraiment paternelle. Il mourut en cette ville de Bruxelles le samedi 16 décembre 1741.

Ainsi passe la grandeur du monde.

Il implore les prières des fidèles pour le repos de son âme et celle de sa chère épouse.

Voor den Autaer blauwen steen, witte letters.

D. O. M.
HIC JACET R.D.N.S.
DONNAUT
PRESBITER
HUJUS MONASTERY
CONFESSARIUS
OBIIT
19 NOVEMBRIS 1767
R. I. P.

Voor den Autaer van O.L.V. wit en B.

D. O. M.
MONUMENTUM ISABELLAE
FRANCISCAE DE CASCATES
FRATER EJUS
HIC PONI
CURARUNT
1724
R. I. P.

Naer den kant van den Epittel op den grond blauw en wit. Swarte letteren. Met wapen boven.

D. O. M.
CY GIST TRES NOBLE DAME
D. MARIE MARGUERITE DE FINAULET
FILLE DE MESSIRE N. N. DE FINAULET
EN SON VIVANT CONSEILLER D'ETAT
DE S.A.E. DE MAYENCE ET DE DAME
N. N. BARONNE DE GEVRE TRES NOBLE
ET ANCIENNE FAMILLE D'ALLEMAGNE
DANS LE LEDEREAU.

EPOUSE
DE MESSIRE PIERRE CHARLES
VICOMTE DE VOOGHT, CHEVALIER HEREDITAIRE
DU ST EMPIRE ROMAIN,
SEIGNEUR DE CRUYSEEKE, BARISEELE etc.
EN SON VIVANT CONSEILLER DES DOMAINES ET FINANCES
DE SA MAJESTE IMPERIALE
LAQUELLE DECEDA A BRUXELLES
LE 8 OCTOBRE 1750.

R. I. P.

Voor den Autaer van het H. Cruys. Wit marmer, swerte letters.

D. O. M.
CI GIT
D.S.J. RAMONT
VEUVE DE M.F. VAN COPPENOLLE
ET
DE DON FERDINANDO DE BORJA
LE BRON.

R. I. P.

Voor den Predikstoel. Blauw steen met wapenschilden.

D. O. M.
SEPULTURE
DE MESSIRE ANTOINE LEON DE MAHIEU
CHEVALIER DECEDE LE 20 SEPTEMBRE 1722
DE MESSIRE MICHEL LOUIS DE MAHIEU
CHEVALIER ET DE SON FILS DECEDE
LE 16 MARS 1770.
DE DAME MARIE ANNE ROSE DE
L'ALLEMAND SON EPOUSE DECEDEE
LE.....
ET DE MESSIRE JEAN FERDINAND
LOUIS ANTOINE DE MAHIEU
CHEVALIER etc. LEUR FILS UNIQUE
DECEDE LE.....

R. I. P.

In het inkomen der Kerke voor eene deure op de rechte zyde. Blauwen steen.

D. O. M.
CY GYST
DAMOISELLE
MARIE MARGUERITE
THERESE DE HEUSDEN
DITE ELSHOUT
LAQUELLE TREPASSA
LE 15 NOVEMBRE DE L'AN
1723
PRIEZ DIEU POUR SON AME.

Référence : Goethals N° 1605.

Un Tombeau avec Blason surmonté d'un heaume avec vol aux armes de Bruxelles, entouré des huit quartiers suivants :

MIDDELTON.
SEMITE DE SESTER.
DRIHURST.
GRIMSICH.
BRUXELLES.
LONGEVILLE.
LOCQUENGIEN.
NYEUWENHOVE.

Un Blason Funéraire parti ayant à dextre un écartelé aux 1 et 4 Locquengien et 2 et 3 van der Gracht. A senestre l'écartelé Middelton.

Uxor Dni Consulis de
Locquengien.

Référence : Goethals N° 1582.

VARIA

LU ET ENTENDU...

NOTES ET TROUVAILLES...

BOTANIQUE ET FOLKLORE

L'exposition botanique « Hortus Belgicus » à la bibliothèque Albert I^{er} à Bruxelles a été révélatrice non seulement au point de vue artistique et scientifique mais aussi en matière de folklore. Certains visiteurs attentifs auront certes fait une découverte intéressante se rapportant au folklore brabançon ou bruxellois. L'histoire du chou de Bruxelles, notamment, mérite d'être signalée.

Dans son ouvrage paru en 1586-97, le botaniste français Jacques Dalechamps décrit pour la toute première fois le « Brassica capitata polycephalos » qui n'est autre que notre chou, spécialité brabançonne qui n'acquies qu'au début du siècle dernier son épithète « de Bruxelles » et que les bruxellois désignent tout simplement sous le nom de « sprutches ». Ce nom-là est d'ailleurs fort ancien puisqu'il apparaît sous sa forme châtiée « spruyt » dans nos règlements de marchés au XIII^e siècle. M. Jean Balis, le savant rédacteur du catalogue d'« Hortus Belgicus », signale précisément à ce sujet que dans un livre de l'archiduc Maximilien on trouve à la date

du 4 mars 1481 : « Dépenses pour les noces d'Alcande de Bréderode qui fut épousée à l'Hôtel un demi-cent de sprout ».

Ajoutons, d'autre part, qu'on crut pendant longtemps que les choux ne pouvaient être cultivés que dans les terres brabançonnnes.

L'HISTOIRE DE LA « PATATE »

Parmi les autres curiosités révélées par l'exposition botanique « Hortus Belgicus » on trouve notamment une nouvelle version de l'histoire de la « patate » ou plus précisément un complément de détail fort intéressant. C'est une magnifique aquarelle, probablement la toute première représentation de la pomme de terre, qui nous l'apporte.

La tradition de Parmentier a vécu. On sait, en effet, que Charles de l'Ecluse reçut à Vienne en 1588 deux tubercules de pommes de terre de Philippe de Sivy, gouverneur de Mons. Mais, et c'est là la révélation, l'aquarelle signale qu'on vendait déjà à cette époque des « patates » au marché de Bruges. D'autre part, on sait que Parmentier, le soi-disant « découvreur » de la pomme de terre, n'avait que quatre

ans en 1740, l'année dite de la découverte de la patate.

Faut-il donc accuser Parmentier de la gloire qui ceint son front ? Que non. Il disait lui-même que depuis un siècle la pomme de terre était mangée par les pauvres gens dans certaines régions. Quant à notre aquarelle révélatrice, elle date de l'an 1588.

BIENTOT UN NOUVEAU MUSEE D'HISTOIRE ET DE FOLKLORE BRUXELLOIS ?

L'initiative d'installer dans la rotonde de la nouvelle Galerie du Parlement, dont la seconde phase de travaux sera entamée très prochainement par la Ville, un petit musée consacré au passé du quartier de Notre-Dame-des-Neiges, le quartier du cirque royal, est due à la très dynamique association des commerçants de l'endroit, présidée par M. Marc Reumont. Ce projet vient d'être approuvé en principe par le Dr. Morelle, échevin des propriétés communales de Bruxelles. Ses services en examinent actuellement le programme d'exécution.

Les promoteurs de ce nouveau petit musée se proposent d'y réunir des documents de toutes sortes se rapportant aux dentellières, les impasses, le Palais du spectacle, le séjour dans le quartier d'hommes illustres tels que Voltaire, Hugo, etc...

ENCORE UN VIEUX CABARET QUI DISPARAIT

Dans les prochains jours, un vieux cabaret de Berchem-Ste-Agathe, le « Zeeven Sterre », bien connu de générations de Bruxellois qui y dégustèrent une gueuze, lambic et tartines au fromage blanc, va disparaître. L'estaminet va être rasé pour faire place à un building.

La disparition de ce coin folklorique et pittoresque n'est qu'un signe du temps. Il est cependant regrettable que l'on n'ait jamais songé dans l'agglomération bruxelloise de sauver ce genre d'édifice en le reconstruisant ailleurs. Grand nombre de vieilles maisons de style auraient pu être sauvées ainsi. L'étranger nous donne d'ailleurs de multiples exemples en cette matière.

GRAND NETTOYAGE A LA GRAND'PLACE DE BRUXELLES

Depuis plusieurs semaines, l'Hôtel de Ville subit une vaste opération de nettoyage. Le système, un jet d'eau continu sur une même surface de pierres, mis au point par l'architecte en chef de la Ville M. Jean Rombaux, donne les meilleurs résultats. Aussi, l'administration procédera-t-elle également au nettoyage de toutes les façades de cette prestigieuse place sitôt le « lavage » de l'Hôtel de Ville terminé.

LA RESTAURATION SE POURSUIT...

L'effort de la Ville de Bruxelles en matière de restauration de vieux édifices mérite d'être souligné. Son programme de travaux mis au point pour les prochains mois constituera, espérons-le, un exemple pour d'autres communes.

Après la Maison de la Bellone, la Tour Noire, la cathédrale St-Michel, l'église du Béguinage, le Kluys à Neder-over-Heembeek, la tour Ste-Catherine, l'église des Brigittines, etc., ce sera le tour du Palais d'Arenberg, mieux connu sous le nom de Palais d'Egmont, d'être remis en état.

NOUVEAU FOLKLORE

Les forains qui participent chaque année à la grande foire de

Bruxelles, celle dite du boulevard du Midi, prendront désormais une part active dans la vie populaire et folklorique de la capitale. Une association vient d'être constituée dans ce but qui se propose d'organiser dorénavant pendant la durée de la kermesse des manifestations diverses telles que l'ouverture des festivités par une grande « parade » en ville, l'élection de l'Esmeralda de la foire de Bruxelles, compétitions de tir à l'arc, aubades à Manneken-Pis, etc...

M. Viaene, président de l'Union des Industriels Forains Belges, vient d'éditer une brochure fort intéressante « Le forain belge et son histoire ».

(Het Laatste Nieuws.)

ECLAIRAGE ARTISTIQUE NOUVEAU POUR LES VIEILLES PIERRES

Le service d'électricité de la Ville de Bruxelles s'est déjà distingué quelques fois par des innovations en matière d'éclairage public et d'illuminations artistiques. M. Van Mossevelde, ingénieur en chef et directeur de ce service, vient de procéder l'autre soir devant la Maison du Roi, Grand'Place, à des essais très concluants d'un nouveau type de projecteurs à iode. L'administration communale compte exploiter au maximum ce nouveau procédé pour ses illuminations artistiques et ses jeux « son et lumière ».

EXPOSITIONS D'ŒUVRES D'ART PROVENANT DE 50 VILLES DES QUATRE COINS DU MONDE

En juin 1963 aura lieu à Bruxelles le congrès de l'Union Internationale des Villes et Communes, union qui fut fondée il y a 50 ans en cette même cité. Le Crédit Communal de Belgique, dont les activi-

tés culturelles et artistiques sont bien connues, organisera à cette occasion une importante exposition d'œuvres d'art des musées d'une cinquantaine de villes. Des collections provenant des quatre coins du monde et dont la plupart n'ont jamais quitté leur pays d'origine seront exposées à Bruxelles.

BRUXELLES AVAIT JADIS UN MUSEE DE CIRE

Le Palais d'Arenberg, l'actuel Palais d'Egmont que la Ville de Bruxelles voudrait céder à l'Etat pour y installer le Ministère des Affaires Etrangères et celui du Commerce extérieur, sera, comme on l'a dit, remis en état dans les prochains mois. d'Arenberg est le nom que portait le palais lorsqu'y habitaient les ducs de cette Maison. C'est là aussi que vécut le comte d'Egmont, victime avec de Hornes de la tyrannie d'Alvarez de Tolède, duc d'Albe.

Un incendie détruisit le 23 janvier 1892 le pavillon habité au XVI^e siècle par le seigneur décapité à la Grand-Place. Quelle perte ce fut ! Là, en effet, était conservé intact l'ameublement de la pièce où le comte d'Egmont passa ses derniers jours avant son emprisonnement et son exécution. Cette chambre contenait une curiosité : un mannequin de cire, habillé des vêtements de Lamoral, comte d'Egmont, assis à l'authentique table de travail, dans la position de quelqu'un qui écrit.

Dans l'esprit de ceux qui avaient imaginé cette scène de musée Grévin, elle était destinée à rappeler à la postérité la dernière lettre écrite par Lamoral, de « Bruxelles, prêt à mourir, le cinq juin de l'an 1568 ».

(Le Soir.)

NOUVELLES SALLES D'EXPOSITION DANS LA TOUR DE L'HOTEL DE VILLE

Divers travaux d'aménagement intérieur sont actuellement en cours aux étages occupés dans la tour de l'Hôtel de Ville par le service des archives afin d'y agrandir les salles et galeries d'exposition. Melle Mina Martens, l'éminente archiviste de la Ville de Bruxelles, y pourra aussi organiser dorénavant un plus grand nombre de manifestations. Les premières s'y tiendront dès le mois d'octobre prochain.

DU TRAVAIL POUR LES « AMIS DE MANNEKEN-PIS »

Manneken-Pis n'a pas cessé d'étonner son monde. En voici deux exemples. M. Jean Copin, le folkloriste et historien bruxellois bien connu de nos lecteurs, a découvert une statuette d'un Manneken-Pis blanc, c'est-à-dire une statuette en ivoire, œuvre d'un artiste congolais probablement. Ce « Menneken » a encore la particularité de porter une belle moustache.

Colmar en Alsace possède également un Manneken-Pis en « action ». Le touriste belge en particulier est étonné d'entendre affirmer par les Alsaciens que leur attraction est plus vieille que celle de Bruxelles et que le « plus vieux bourgeois » de notre capitale n'est que tout bonnement une simple copie de leur statuette. Nos amis du Haut-Rhin racontent, d'autre part, une histoire à peu près identique à celle de la légende expliquant l'origine de la curiosité du coin de la rue de l'Étuve et de la rue du Chêne.

Une mise au point ne s'impose-t-elle pas de la part des « Amis de Manneken-Pis » ?

LE SAINT-GILLES D'IL Y A UN SIECLE

Du Saint-Gilles d'il y a un siècle, M. Louis Quiévreux révèle quelques aspects peu connus grâce à un plan très rare de l'ancien « Obbrus-sel » des « kuulkappers » ou hacheurs de choux, ce village maraîcher d'où l'on voyait la Porte de Hal, les murailles de la première enceinte de Bruxelles ainsi que le Wollendriestoren, dans le bas de la rue des Drapiers. Ce plan que vient de trouver l'éminent journaliste-historien démontre que ce faubourg n'était alors qu'un simple village. C'est sur le tracé d'un chemin appelé « Hollestraat », rue Creuse, situé entre les chaussées d'Alseberg et de Charleroi et l'avenue Brugmann que se trouvait le vieux Saint-Gilles, devenu au début de ce siècle le Quartier Sud. Les rues n'y sont bordées que de maisons campagnardes dominées par deux édifices importants, l'Hôtel Communal et les prisons. Le coin se présentait en quelque sorte comme un immense plateau à peu près désert, inaccessible à cause de son élévation. C'est ainsi que vers la chaussée de Charleroi existait un talus haut de quelque 10 m. Sur ce plateau couraient quelques chemins et se dressaient çà et là quelques pauvres maisons d'ouvriers.

Le sculpteur Jef Lambeaux avait son atelier dans la Hollestraat. Non loin de sa demeure se trouvait un îlot extrêmement curieux au lieu-dit « Le Chat » dont l'unique document archéologique était un splendide puits où les habitants allaient puiser l'eau. L'endroit, très campagnard, se vit tout à coup peuplé de turbulents marolliens lorsqu'on se mit à démolir de vieilles ruelles et impasses pour y édifier le Palais de Justice.

Plus loin que la Hollestraat, sur la chaussée d'Alseberg, se trouvait la Maison de Santé dont la muraille subsista jusqu'à la première guerre. Les passants y entendaient parfois les hurlements des aliénés et on se racontait des histoires fantastiques à leur sujet.

(La Lanterne.)

LE PALAIS D'ARENBERG

Il y a quelque temps un cambrioleur s'était simplement souvenu des trésors d'un ancien et beau palais des ducs d'Arenberg à Bruxelles. Au milieu de ses déceptions amères, ne trouvant plus rien à sa portée rapace, désabusé, il mit le feu au lieu qui l'avait hanté un moment ! Et on se demande quel fut ce « lieu » car l'histoire en reste mais le temps en a déjà tourné la page !

C'est la comtesse d'Egmont — Françoise de Luxembourg — qui acquit en 1532, près de l'ancien « Wollendriesch » une maison avec jardin. Le « Wollendriesch » ou « Pré aux Laines » s'étendait environ sur l'emplacement de la rue du Grand Cerf en face de l'hôtel de Mérode — l'ancien hôtel de Mansfeld. Elle passa un premier acte d'importance pardevant les échevins de Bruxelles, le 12 juillet 1533 et on conclut de cette pièce que la comtesse d'Egmont possédait déjà une demeure dans le quartier du Sablon vu qu'elle fait construire une nouvelle près de sa maison, nommée « petit hôtel d'Egmont ». Ce petit hôtel porte aussi parfois le nom de « hôtel de Luxembourg ». Le « grand hôtel d'Egmont » composé d'un ensemble de terrains et de maisons acheté en 1547 était séparé du « petit hôtel » par une rue appelée « Hellestrate » qui déboutait au Sablon pour aboutir de

l'autre côté, aux remparts. La comtesse habita le « petit hôtel », et son fils le comte Lamoral d'Egmont, chef de famille, habita le « Grand Hôtel ». La dernière acquisition du 10 janvier 1559 : un bloc de maisons du côté de la rue aux Laines jusqu'à la rue du Grand Cerf forme la grande propriété telle qu'elle fut cédée à la Sérénissime Famille d'Arenberg au XVIII^e siècle.

Après le décès du comte Lamoral en 1568, les deux hôtels d'Egmont passèrent à sa veuve Sabine de Bavière morte en 1578, et après quelques années de confiscation au fils Philippe d'Egmont décédé en 1590.

En 1680 les deux hôtels d'Egmont appartenaient à Philippe comte d'Egmont, prince de Gavre, époux de Marie-Ferdinande de Croy, fille unique de Charles-Philippe de Croy et de Marie-Claire de Croy. Parmi leurs enfants citons Marie-Claire-Angeline d'Egmont, dernière héritière morte en 1714, épouse de Nicolas Pignatelli, duc de Bisaccia, dont la fille — qui suit — épousa le prince et duc Léopold-Philippe d'Arenberg. Un autre fils, Louis-Ernest d'Egmont, prince de Gavre, épousa Marie-Thérèse, princesse et duchesse d'Arenberg.

Tandis que le comte se réserva le « petit hôtel », c'est le 30 octobre 1729 que la Sérénissime Maison d'Arenberg s'établit dans le « grand hôtel ». Par un bail de neuf ans, Marie-François Pignatelli, duchesse de Bisaccia, épouse du prince et duc Léopold-Philippe d'Arenberg, loua le « grand hôtel d'Egmont ». Là, vint au monde, le 13 septembre 1730, le petit prince Charles-Marie-Raymond, leur fils.

Le 20 janvier 1752, par acte passé devant le notaire de Mulder, de Bruxelles, le duc Léopold-Philippe

d'Arenberg acheta pour environ 24.000 florins, à son neveu, le Comte Guy d'Egmont-Pignatelli, le « grand hôtel », et, le 25 novembre 1758, le « petit hôtel ». Dès lors les deux hôtels réunis furent nommés « hôtel d'Arenberg » ou « hôtel du duc d'Arenberg », et aussi « palais d'Arenberg ».

A ce moment l'ancien hôtel d'Arenberg qui s'élevait rue d'Arenberg, à l'emplacement de l'actuelle « Kredietbank » n'existait plus. Il avait été construit par le Cardinal Erard de la Marck, prince-évêque de Liège (1472-1538). L'artillerie du maréchal de Villeroy, installée au dessus d'Anderlecht près de la chapelle de N.-D. de Scheut ouvrit le feu, le 13 août 1695 et détruisit cet édifice grandiose comme une foule de maisons autour de l'église de la Madeleine. Ce qui en resta fut vendu en sept lots en 1753.

Le nouveau palais d'Arenberg subit des modifications profondes par les soins du duc Léopold-Philippe qui mourut « feld Maréchal de l'Empire » en son château d'Héverlé en 1754. Après, son fils, Charles-Marie-Raymond réalisa des transformations grandioses. Il eut recours spécialement à l'architecte-chevalier Servandoni, né à Florence en 1695, mort à Paris en 1766. Son style rappelle plutôt la renaissance italienne, il eut recours au style Louis XIV et au style Louis XV mitigé souvent par des ornements de l'art italien.

La révolution brabançonne et la révolution française occasionnèrent des désastres incalculables à la Sérénissime Famille d'Arenberg, représentée en ce moment par le duc Englebert-Marie, surnommé le « duc aveugle » qui avait perdu la vue à la chasse à Enghien. Il était le fils

de Marie-Raymond, et il avait épousé Louise-Pauline de Brancas, comtesse de Lauraguais. Par ces temps de troubles, il resta en Autriche près de sa famille. Meubles, objets d'art et de grande valeur de la demeure princière du Sablon furent souvent emportés par les agents français. Inutile de dire que cette belle résidence de Bruxelles abrita également plusieurs représentants du peuple.

Le palais d'Arenberg fut particulièrement éprouvé par le joug français qui pesa sur la ville et sur tout le patrimoine de notre pays. La maison fut même, un certain moment, mise en location quoiqu'habitée par ses propriétaires !

Le « duc aveugle » rentra à Bruxelles en juin 1806. Doué pleinement du goût artistique, mécène éclairé tant au point de vue des arts que de la science, il développa et contribua beaucoup à l'achèvement de son Palais de Bruxelles. De son passage à l'étranger il apporta des collections uniques dans le but d'imposer à son fils Prosper le goût de l'art. Il mourut en sa résidence de Bruxelles le 7 mars 1820.

En 1822 le duc Prosper fait construire une nouvelle bibliothèque pour contenir environ 20.000 livres. Sophie Fremiet épouse du sculpteur François Rude fut chargée de peindre sur les armoires et les glaces des allégories appropriées à la nature du genre des livres contenus dans les casiers. Il en existent encore au château d'Héverlé qui portent le nom de Sophie Rude.

A cette époque furent également construits, le « manège » et les écuries. Des transformations plus importantes furent réalisées à la façade et à l'intérieur d'après les plans de

l'architecte bruxellois Suys qui jouissait alors d'une grande renommée.

La Sérénissime Famille avait toujours tenu à laisser intacte l'aile gauche du palais, la plus ancienne, qui abritait encore l'appartement du comte d'Egmont, décapité par le duc d'Albe. En somme depuis la fin du XVIII^e siècle, il resta peu de ce très ancien appartement. Il était habité, comme hôtes de duc Englebert-Marie par le prince Charly de Croy et son épouse la princesse Ludmille, sœur du duc avant qu'ils possèdent leur propre maison.

Le 23 janvier 1892, à 2 heures du matin le feu se déclara dans une chambre du premier étage. Salon, Chapelle, tout fut dévoré très rapidement par les flammes. La princesse n'eut que le temps de s'échapper avec ses deux enfants. Dès lors il ne resta plus rien de l'ancien « hôtel d'Egmont ». Le prince et la princesse Charly de Croy quittaient ensuite pour leur propre maison, la résidence du Sablon quand le duc Englebert-Marie épousa la princesse Hedwige de Ligne.

Une autre sœur du duc habita dans les mêmes conditions le palais d'Arenberg chez son frère jusqu'à ce que le jeune ménage eut son propre domicile.

Le duc Englebert-Auguste succéda au duc Prosper et son fils Englebert-Marie conçut le grand projet d'achever la construction en véritable Palais avec les plus belles collections, formant un musée universellement connu et réputé. C'est depuis lors que le nom de « Palais » fut définitivement adopté.

L'aile gauche qui avait été détruite par l'incendie fut édifée dans le même style classique que l'aile droite conçue par M. Suys durant les années 1834-1837.

S.A.S. le duc d'Arenberg voulut embellir cette aile d'un magnifique escalier d'honneur digne d'une résidence princière. Il fut construit en 1910 à droite de la cour d'honneur derrière la façade élevée d'après les plans de Servandoni.

Les divers marbres roses d'Italie, les marbres de France et de Belgique, tant de dorures firent ressortir les immenses tapisseries qui ornaient l'entrée.

Le Palais d'Arenberg qui mérite grandement, dans le centre de la capitale, une destination bien plus noble que celle lui attribuée actuellement, est un grand ensemble de style bien classique. Les façades donnant sur la cour d'honneur se composent d'arcades et piliers doriques, entablement dorique, frontons et frises, le tout surmonté d'élégantes balustrades.

C'est une profonde erreur que de nommer « communément » ce véritable Palais d'Arenberg : « Hôtel d'Egmont » ou « palais d'Egmont », puisqu'il ne reste plus de vestige de l'immeuble portant ces derniers noms.

Le magnifique Palais d'Arenberg, superbe construction située dans un lieu de douce quiétude et qui contraste étrangement avec la vie agitée de son passé, reste dans le noble et ancien quartier du Sablon la seule résidence seigneuriale imposante, alors que tant d'autres ont, hélas, disparu de notre capitale.

Les ducs et princes d'Arenberg y ont fait se dérouler une vie mondaine, au meilleur sens du mot, dont la grandeur, la somptuosité n'ont plus été égalées en Belgique.

Cette illustre famille a exercé dans notre pays un mécénat éminemment utile et combien grandiose, dont les bienfaits sont restés célèbres !

Les ducs d'Arenberg furent les protecteurs généreux des arts et des sciences : d'innombrables artistes et savants trouvèrent un appui total auprès d'eux et l'Université de Louvain fut largement tributaire de leur inlassable sollicitude. L'institut des Sciences Chimiques, qui s'élève rue de Namur, à Louvain, porte le nom d'Arenberg.

En outre, par un geste noble et dans un but scientifique, S.A.S. Monseigneur le Duc Englebert-Marie d'Arenberg a bien voulu faire don à l'Université de Louvain de l'historique Château d'Héverlé et de son parc splendide.

Les d'Arenberg ont laissé une empreinte considérable dans notre histoire nationale, au cours des siècles, et, plus près de nous, aux XVIII^e et XIX^e siècles. Leur Palais vit se dérouler des fêtes inoubliables où Souverains, Princes, personnalités en vue et dignitaires, ambassadeurs et célébrités se pressaient et fréquentaient assidûment les réceptions données par le Duc d'Arenberg.

Ce vaste monument, que l'on peut bien qualifier de national, mérite bien à Bruxelles le nom de Palais d'Arenberg, et il convient de souligner ici les origines, le passé, les sentiments profondément et indéfectiblement belges de la Maison d'Arenberg, dont le Chef, l'actuel Duc d'Arenberg, né à Héverlé, est et a toujours été Belge !

Ces quelques notes auront près des lecteurs d'autant plus de valeur et d'importance, que nous apprenons qu'à l'Université de Louvain un jeune professeur, archéologue, réalise actuellement des plans en vue de supprimer et d'effacer du Château d'Arenberg, à Héverlé, toutes traces du passage de la Famille d'Arenberg en ces lieux, et

de « restaurer » cette demeure en lui rendant son aspect du début du XVI^e siècle. Ainsi des éléments construits en belles pierres blanches, — et armoriés du blason d'Arenberg, — qui pour ne pas dater du XVI^e siècle n'en sont pas moins des monuments authentiques, témoins de l'époque qui vit leur construction, seraient détruits et remplacés par de fausses lucarnes de bois ! imitation style XVI^e !

Nous serions bien curieux de connaître l'avis des autorités compétentes à ce sujet, et, tout spécialement, celui de la Direction des Services d'Architecture de la Province de Brabant qui a incontestablement son mot à dire en cette étonnante affaire !

De toutes façons, ce sont là des frais énormes et inutiles que l'Etat ne devrait pas consentir, pour la bonne raison que la matérialisation de ces plans enlèverait au château tout son charme, toute son histoire, toute sa poésie, tout souvenir des d'Arenberg, princes belges et grands bienfaiteurs.

J. COPIN.

LE DUC DE WELLINGTON
REND VISITE AU
GRAND SERMENT ROYAL
ET DE SAINT-GEORGES

Le duc de Wellington, prince de Waterloo, haut dignitaire et membre d'honneur du Grand Serment royal et de Saint-Georges de Bruxelles, a visité, en compagnie du comte Emmanuel de Meeûs d'Argenteuil, les locaux de la célèbre Gilde bruxelloise, aux Musées royaux d'art et d'histoire.

Le prince de Waterloo signa le livre d'or et s'intéressa aux belles collections de la plus ancienne de nos gildes, fondée au début du

XIII^e siècle : armes anciennes, drapeau offert par l'infante Isabelle en 1615, médailles, tableaux, porcelaines, archives. Ces dernières comportent des documents datant de l'ancien régime attestant la pérennité de la gilde; ils prouvent, en effet, que les anciens membres eux-même du Grand Serment, supprimé

par les révolutionnaires français, le 9 vendémiaire an IV (1^{er} octobre 1793), se regroupèrent après l'époque napoléonienne et reconstituèrent leur association. Ceci permet au Grand Serment royal et de Saint-Georges de Bruxelles de commémorer son sept cent cinquantième anniversaire, l'an prochain.



BIBLIOGRAPHIE

REVUES BELGES

LA REVUE DE BRUXELLES

N° 51, juin-juillet 1962.

J.-L. Randoux : *Intrigues et divertissements de victimes de Riche-lieu en exil à la Cour de l'Infante Isabelle.*

Document fort intéressant relatif à la vie bruxelloise au XVII^e siècle. Pendant la saison d'hiver, l'amusement le plus recherché était la course en traîneaux tant de jour que de nuit. Cela se passait Place de la Cour, dans le parc du palais et dans les rues de la ville. Au mois de février on organisait habituellement des courses de bagues dans la rue Neuve, artère qu'on dépavait à cette occasion. Au printemps, c'étaient des courses à la barrière sur la Place du Sablon. En été, on organisait des « comédies » en forêt. Enfin, en automne, on allait chasser à Tervueren.

F. Perelman-Liwer : *Soixante mille Russes qui devaient mater Bruxelles en 1830 furent retenus par la Pologne.*

Lorsque le 25 août 1830, Bruxelles se souleva pour affirmer l'indépendance belge, le roi Guillaume I^{er} des Pays-Bas ne fut pas le seul à être plongé dans l'embaras. A Paris, notamment, le gouvernement de Louis-Philippe ro-

doutait les conséquences internationales de ce soulèvement. Le Tzar Nicolas, qui s'était déjà refusé à reconnaître la monarchie née d'une révolution, l'accusait ouvertement d'avoir encouragé notre soulèvement contre l'ordre établi. Dès octobre, il faisait marcher 60.000 hommes pour appuyer, de concert avec les puissances, l'union de la Belgique avec la Hollande. C'est la révolution qui éclata à Varsovie, en novembre, qui arrêta l'armée destinée à châtier les révoltés belges.

Vicomte Terlinden : *Disciple de Machiavel, Philippe II sacrifia l'intérêt de l'Espagne à ses conceptions personnelles du métier de Roi.*

Il s'agit d'une fort intéressante étude-portrait psychologique d'un monarque.

G.-L. Gertler : *Grandeur et décadence de la Compagnie d'Ostende.*

Ce document mérite une attention particulière puisqu'il complète en quelque sorte certains aspects de la politique espagnole qui ont été évoqués à l'exposition « Rubens diplomate » à Elewytt. L'Espagne n'avait fait aucun effort sérieux pour empêcher la fermeture de l'Escaut. Dès 1574, l'artère vitale du commerce de notre pays se trouvait barrée par les Hollandais. La trêve de Douze ans maintenait cette

iniquité et le traité de Munster la consacrait définitivement en 1648. Les Hollandais, de leur côté, avaient pris leurs précautions contre un relèvement du commerce maritime via les ports de Flandre. Dans l'accalmie qui suivit les traités d'Utrecht une grande fièvre d'affaires s'était manifestée en Europe. La Belgique y prit sa part. Comme l'Escaut restait fermée, l'on songea à Ostende. Aménagé et désensablé, ce port devait devenir un centre de commerce maritime et colonial. C'est à cette époque que fut créée la Compagnie.

L. Van der Essen : *La première légation belge auprès du Vatican date du XVI^e siècle.*

WAVRIENSIA.

Bulletin du cercle historique et archéologique de Wavre et sa région.

N° 1, 1962.

H. et J.-M. Pinchart : *Notes pour servir à la généalogie de la famille Lambermont de Limelette.*

Le rameau Lambermont s'est développé à Limelette et plus spécialement au hameau de Roffessart. Nombreux de ses membres ont occupé des places de choix et se sont distingués comme commis de Léopold II et de l'Etat indépendant du Congo. D'autres encore se sont illustrés par la libération de la navigabilité de l'Escaut.

H. de Pinchart-Staes : *Le moulin à eau de Nil-Pierreux.*

La première mention qui est faite de ce moulin date de 1536. Son aventure mouvementée, en matière d'actes tout au moins, s'arrête en 1771. Depuis quelques décades, le moulin a cessé de tourner et l'étang de retenue des eaux fait maintenant la joie des pêcheurs.

HANDELINGEN

Bulletin du cercle archéologique, littéraire et artistique de Malines.

N° 65, 1961.

Note relative au jubilé de ce cercle (fondé en 1886); Commentaires au sujet de l'exposition « Malines, 4 siècles de cité épiscopale »; étude sur le premier archevêque de Malines; Gravelle et la musique; la lèpre à Malines au XVI^e et XVII^e siècle; Fr. Perckmans folkloriste malinois et dessinateur populaire.

OOSTVLAAMSCHE ZANTEN

Communications du groupement des folkloristes de Flandre-Orientale et du service des recherches historiques.

N° 2, janvier-février 1962.

L'histoire des formes à gateaux (de l'Egypte à l'époque romaine); l'évolution des moules en Europe occidentale (de la pierre au terracotta); les moules en bois et en étain; communications.

N° 3, mai-juin 1962.

Synthèse sur le nouveau folklore; les légendes, cercles et fêtes de St-Christophe; les fêtes de St-Cornille à Renaix.

La revue signale deux origines pour expliquer la légende de St-Christophe. L'une a comme source l'Orient, l'autre, l'Occident.

NATUUR EN STEDENSCHOON

Bulletin mensuel relatant les activités multiples du VVNS.

LE VIEUX-LIEGE

Bulletin de la société royale « Le Vieux-Liège ».

Janvier-mars 1962.

Ch. Bury : *Les enseignes liégeoises du XIX^e siècle ou le musée de la rue.*

Traité sur les noms de familles belges (Gr) par Jules Herbillon; Grands feux, petits feux et brandons en Ardenne, Hesbaye, Vallée de l'Ourthe et Hamenne; Hazert, chansonnier populaire liégeois; Notes sur l'exposition « Kurfurst Clemens-August von Bayern »; et « *Ce que les illustrations d'un chroniqueur nous révèlent sur l'armement de son temps* » par Claude Gaier.

L'auteur a étudié minutieusement l'œuvre picturale de Jean de Stavelot († 1449). Ses croquis sont d'une grande valeur documentaire en matière d'archéologie et en particulier celle de l'armement au XV^e siècle. Les costumes de ses personnages sont médiévaux. Quant aux décors de ses images, ils sont l'écho fidèle de l'époque.

CHRONIQUE « LE VIEUX-LIEGE »

Publication bimestrielle de la société royale « Le Vieux-Liège ».

Juillet-août 1962.

« Nos espaces verts... vus de Bruxelles »; « Il y a classements et classements... »; communications diverses.

LEUVENSE BIJDRAGEN

Revue de philologie moderne éditée par la fondation universitaire.

N° 2, 1962.

Analyse d'« E(e)wich; bibliographie spécialisée; notes diverses.

ARCHAEOLOGIA ROMANA

N° 1, 1962.

Bulletin de la société d'archéologie Romana.

Rapport sur les fouilles effectuées par les membres du cercle. Découverte à Mellet (Hainaut) d'un bâtiment belgo-romain. Il s'agit d'un campement néolithique avec dans son voisinage immédiat une tombe romaine et un bâtiment du début de notre ère. On a mis également à jour des fragments de céramiques du genre gros récipient ou urne.

Un fortin romain a été découvert à Liberchies (arr. de Charleroi) au lieudit Bons-Villers, site bien connu pour les richesses romaines qu'on y trouve dans le sol. Ce fortin en terre est le quatrième ouvrage défensif connu situé le long de la grande chaussée Bavai-Cologne. Outre un très grand nombre de monnaies, on y a trouvé encore des perles de colier, des épingles à cheveux, des pions de jeu, un éperon en fer, des plaques de ceinturons, une clochette en bronze, deux cuillers, une statuette polychrome, des fragments de bracelets ainsi qu'une clé tréfilée.

L'ANTIQUAIRE

Organe du cercle d'études historiques « Les chercheurs de l'Entre-Sambre-et-Meuse ».

N° 3, mai 1962.

Contribution à la généalogie de la famille de Gozée; Villers-le-Gambon, autrefois terre des moines; L'ostensoir au joyau de la Toison d'Or de l'église d'Ham-sur-Heure; Dans la basilique de Charleroi; le coin des chercheurs.

TAAL EN TONGVAL.

Revue trimestrielle pour l'étude des langues néerlandaises.

Décembre 1961.

Langage sportif; Une expérience: la géographie du mot; notes sur la

langue populaire de jadis (Haarlem).

Mars 1962.

Le langage de scène; le « parler » du tonnelier; études diverses.

L'INTERMEDIAIRE DES GENEALOGISTES

Revue bimensuelle.

Juillet 1962.

Ascendances maternelles spécialement cubaines et basques de S.M. la reine Fabiola; notes sur l'interprétation des registres aux baptêmes des paroisses liégeoises; inscriptions de « réformés » belges dans les registres de bourgeoisie de Genève; communications généalogiques diverses.

LES CAHIERS LEOPOLDIENS

Revue mensuelle d'études historiques et dynastiques.

N° 16, 1962.

L. Dumont-Wilden : *Les soucis pécuniaires d'un diplomate français après une grande fête donnée au Sablon.*

Standel : *Jean de 't Serclaes, seigneur de Tilly et de Mabais.*

L. Van der Essen : *Un événement bruxellois, le mariage d'Alexandre Farnèse et de Marie de Portugal.*

A. Duchenne : *Sigismond et Auguste Scheler au service de notre famille royale.*

E. Pilon : *M. De Vuoeden, témoin tournaisien du grand siècle.*

Gustave Charlier : *Si le Père de Musset avait réussi à Bruxelles, il n'y aurait peut-être pas eu de poète immortel.*

Privé de ressources M. Musset-Pathay dut en 1826 venir chercher fortune en Belgique tout en laissant à Paris son fils Alfred qui venait d'obtenir son prix d'honneur au Concours Général. C'est à l'époque où le ministère français cherche à museler la presse politique. Aussi, Musset va-t-il tenter sa chance d'éditeur à Bruxelles. Il n'y réussit pas. Son concurrent était appuyé par le gouvernement hollandais. Il devint finalement commis.

E. De Bruyn : *Un ménage princier d'amateurs d'art du XIX^e siècle.*

En septembre 1816, le prince Guillaume d'Orange-Nassau qui s'était rendu en Russie, ceint des lauriers de Waterloo, pour y épouser la Grande-Duchesse Anna Pavlovna, s'installa à Bruxelles. Il avait décidé de tenir un an sur deux sa Cour et les sessions des deux Chambres dans la capitale des provinces méridionales, mais le prince-héritier prolongeait volontiers ses séjours chez nous où il jouissait d'une popularité à laquelle il était particulièrement sensible. C'est lui qui fut le promoteur de plusieurs musées. Il était lui-même un grand collectionneur de primitifs tout en témoignant son intérêt envers l'art vivant.

N° 17, 1962.

F. de Coulanges : *Après la révolution qui renversa les rois mérovingiens.*

P. Caxotte : *La vie quotidienne du monde féodal.*

F. Ninauve : *Les baltes belges de Marion de Lorme à qui l'on a prêté deux existences.*

F. Ninauve : *Cinq guerres n'eurent pas raison, au XVIII^e siècle, de la vitalité belge.*

A. de Meeus : *Bruxelles, au XVI^e siècle, devint un des centres de la vie européenne.*

Les Belges du XVI^e siècle apparaissent à tous les étrangers comme une élite de l'intelligence. La proportion des illettrés y est moindre que partout ailleurs, la culture plus répandue, l'art plus développé. Six fois moins peuplée que la France, la Belgique peut lui opposer un nombre de savants ou d'artistes. Elle oppose notamment un Vésale à un Ambroise Paré, un Erasme à un Montaigne. Bruxelles joue alors le rôle de capitale intellectuelle et de centre des idées qui est aujourd'hui celui de Paris.

DE LEIEGOUW

Rapports et communications édités par la société d'études folkloriques et historiques de la région courtraisienne.

N^o 1, 1962.

La chapelle des comtes et sa reconstruction après 1382; Le Courtrai-romain; L'origine des noms de famille de la région courtraisienne; Le transfert de la statuette de Notre-Dame de Groeninghe; La congrégation de St-Nicolas a 600 ans.

LE CREDIT COMMUNAL DE BELGIQUE

Bulletin trimestriel édité par la « Banque des communes ».

N^o 61, juillet 1962.

L'épuration des cours d'eau; A propos du budget communal en

France; Activités de *Pro Civitate*; Finances communales et études diverses.

La Compagnie Impériale et Royale des Indes dite la Compagnie d'Ostende.

Etude très complète sur les problèmes de l'expansion maritime tels qu'ils se posaient après la domination espagnole et sous Charles VI. Ostende était alors, par les circonstances mêmes, un port de corsaires. Lorsque, au début du XVIII^e siècle, la paix revient enfin dans notre pays, le port d'Ostende va jouer un rôle important. On organise des expéditions maritimes particulières avant de procéder à la constitution de la Compagnie qui va donner au monde une grande leçon : l'esprit d'entreprise des gens de chez nous dans des circonstances extrêmement difficiles.

ROMANA CONTACT

N^o 2, mars-avril 1962.

Bulletin d'information édité par l'« Association archéologique pour coordonner et améliorer l'action des chercheurs ».

Le but de cette association nouvelle n'est pas de se substituer aux sociétés existantes mais d'aider les chercheurs non-professionnels en coordonnant leurs activités et en améliorant leurs techniques de travail. Elle se propose aussi d'organiser prochainement une exposition des trouvailles non-professionnelles.

Communications relatives aux activités de l'association : découverte de vestiges romains à Sombreffe, à gauche de la route de Ligny; renseignements sur les sites « romains » en Belgique.

REVUES ETRANGERES

DE MAASGOUW

Revue éditée par le cercle limbourgeois de folklore et d'archéologie.

N^o 2, 1962.

In memoriam Ed. Nijst; études sur des procès du moyen-âge; un projet de dévastation pour la ville de Maestricht en 1667; tombes romaines à Roosteren.

BRABANTS HEEM

Revue bimensuelle éditée par le cercle historique et folklorique du Brabant (Holl.).

Notes relatives aux grandes pierres bleues délimitant les frontières; vieilles coutumes pendant la période entre hiver et printemps; communications relatives aux récentes fouilles effectuées au lieu dit « de Roosen » à Neerpelt (Belgique) et la découverte d'un missel imprimé sur les presses de Plantyn à Anvers en 1765. L'ouvrage signale notamment quelques fêtes importantes : Marie d'Égypte, le

3 avril; le transfert de la statue de la Vierge, le 7 juillet; St-Lambert, le 17 septembre et St-Léonard, le 6 novembre. Les fiançailles de Marie avec Joseph y sont rappelées le 23 janvier.

BOLETIN DEL INSTITUTO DE FOLKLORE

N^o 2, 1962.

Revue semestrielle éditée par le Ministère de l'éducation, culture et beaux-arts du Venezuela.

Notes sur un voyage en Amérique du Nord; chansons populaires; calendrier des vieilles traditions et fêtes paysannes.

OSTERREICHISCHE ZEITSCHRIFT FUR SOLKSKUNDE

Automne 1962.

Notes sur des légendes et vieilles traditions populaires; art populaire; communications diverses.



« LE FOLKLORE BRABANÇON »

depuis 1929

LISTE DES NUMEROS DISPONIBLES

1940-48 <i>Année</i>	115 à 120 <i>N°</i>	90 F <i>Prix</i>
1929	46	12 F
1932	69	18 F
1932	70	18 F
1932	71	18 F
1932	72	18 F
1933-34	73-74	30 F
1933-34	75-76	30 F
1933-34	78	24 F
1934-35	81-82	36 F
1934-35	83	24 F
1936	89	36 F
1937	95	36 F
1937	96	30 F
1938	99-100	36 F
1940	114	36 F
1940-48	115 à 120	90 F
1949	121 à 124	100 F
1950	125	25 F
1950	126-127	50 F
1950	129	25 F
1951	129	50 F
1951	130	35 F
1951	131	35 F
1951	132	35 F
1957	133	35 F
1957	134	35 F
1958	137	35 F

tous les numéros des années 1958, 1959, 1960 et 1961 à 35 F le numéro et le n° 153-154 (1962)-mars-juin à 70 F.

On peut obtenir tout ou partie de ces ouvrages en versant les sommes citées au C.C.P. n° 255.94 du Service de Recherches Historiques et Folkloriques de la province de Brabant 4, rue Saint-Jean à Bruxelles, en mentionnant le motif du paiement.